

INVOLVE

Implication des étrangers non communautaires
dans les activités de bénévolat et volontariat
comme moyen de renforcer l'intégration



Publié par le Centre européen du volontariat
CEV © 2006



Rapport final de projet

En collaboration avec





Cette publication est
soutenue par la
Commission européenne
dans le cadre du
programme INTI.

Images on the cover kindly provided by Chalky Whyte & Annabelle Dalby
(Volunteering Image Bank / BTCV) and Anne Misselwitz (Volunteering Image Bank).

INVOLVE

IMPLICATION DES ÉTRANGERS NON COMMUNAUTAIRES DANS LES ACTIVITÉS DE
BÉNÉVOLAT ET VOLONTARIAT COMME MOYEN DE RENFORCER L'INTÉGRATION

Rapport final de projet

Cette publication est soutenue par la Commission européenne dans le cadre du programme INTI.

Cette publication et son contenu sont de la responsabilité exclusive de leurs auteurs.
La Commission n'est aucunement responsable de l'utilisation qui peut être faite de
l'information contenue dans le présent rapport.

Table des matières

Avant-propos et remerciements	5
I. Origine et motivations du projet INVOLVE	7
1.1. Immigration - intégration - bénévolat	7
1.2. Le projet INVOLVE	9
1.3. Glossaire et définitions.....	12
2. Immigration et bénévolat - un état des lieux européen dans sept pays.....	14
2.1. Pays-Bas.....	14
2.2. Hongrie	19
2.3. Angleterre.....	23
2.4. Allemagne.....	28
2.5. Autriche.....	32
2.6. Espagne.....	36
2.7. France.....	40
3. Obstacles à l'intégration et critères de bonnes pratiques permettant de les surmonter	44
4. Exemples de bonnes pratiques en Europe.....	52
4.1. Pays-Bas.....	52
4.1.1. KANTARA - les jeteurs de ponts	52
4.1.2. SAMAH- Émancipation des mineurs non accompagnés	54
4.1.3. IBNO Khaldoun - lutter contre l'exclusion de la communauté immigrée marocaine	56
4.1.4. Association turque de radiodiffusion à Zaanstad.....	59
4.2. Hongrie	60
4.2.1. Agence pour l'emploi de la province d'Hajdú-Bihar.....	60
4.3. Angleterre.....	62
4.3.1. Theatre in Education	62
4.3.2. Régime VolEmploy de parrainage pour les réfugiés.....	65
4.4. Allemagne.....	67
4.4.1. gEMiDe - gesellschaftliches Engagement von Migrantinnen, Migranten und Deutschen (engagement citoyen des migrants et des Allemands)	67
4.4.2. Integrationslotsen (guides à l'intégration)	69
4.4.3. Hand in Hand: MIT Migranten FÜR Migranten (MiMi)	71
4.5. Autriche.....	73
4.5.1. MigrantInnenakademie (Cours de compétence pour les migrants).....	73
4.5.2. Animation bénévole de groupes de jeunes immigrés	74
4.5.3. Zeit!Raum- association socioculturelle.....	76

4.5.4. Iftar pour les femmes.....	78
4.6. Espagne.....	80
4.6.1. «EL ENLACE» - bulletin d'information bimensuel gratuit.....	80
4.6.2. Asociación «NKABOMYE GHANA UNION».....	82
4.6.3. «La Escuelita» - cours complémentaires pour jeunes immigrés.....	83
4.7. France.....	85
4.7.1. EDL 14: Accompagnement scolaire.....	85
4.7.2. Conseils de quartier - l'exemple du XIXe arrondissement de Paris.....	86
4.7.3. Expression pour les jeunes immigrés - Peupliers à Palabres.....	88

5. Contribution du bénévolat à l'intégration 90

5.1. Le bénévolat comme instrument et indicateur de l'intégration.....	90
5.2. Le bénévolat et les Principes de base communs pour l'intégration.....	93

6. Recommandations aux décideurs politiques de différents niveaux et aux acteurs des associations généralistes et des associations d'immigrés 95

7. Conclusions 104

8. Liste des contacts par pays..... 107

8.1. Pays-Bas.....	107
8.2. Hongrie.....	109
8.3. Angleterre.....	111
8.4. Allemagne.....	113
8.5. Autriche.....	117
8.6. Espagne.....	119
8.7. France.....	121

9. Bibliographie..... 124

Veillez noter que, par commodité, nous utiliserons par la suite le terme «bénévolat» pour désigner les activités de bénévolat aussi bien que de volontariat. Les notions „bénévole“ et „volontaire“ seront utilisées de manière interchangeable.

Avant-propos et remerciements

Ce rapport est le fruit des 18 mois d'activité du projet INVOLVE sur l'intégration des étrangers non communautaires par le biais du volontariat/bénévolat¹. Il présente premièrement l'origine et les motivations du projet - l'importance croissante des politiques d'intégration en Europe et l'absence surprenante de stratégies globales de la part de nombreux gouvernements européens en vue de faire face aux principaux défis des sociétés d'immigration ([partie 1](#)).

Deuxièmement, il présente les conclusions des sept rapports nationaux sur l'immigration, l'intégration et le bénévolat. Celles-ci sont incluses dans un «état des lieux» européen offrant une vue d'ensemble des situations prévalant aux Pays-Bas, en Hongrie, en Angleterre, en Allemagne, en Autriche, en Espagne et en France. Les partenaires du projet INVOLVE se sont efforcés de pallier l'absence de données sur le bénévolat des migrants² en menant leurs propres recherches et en organisant trois conférences dans le cadre du projet Involve du projet ([partie 2](#)).

Les conclusions des travaux nationaux des partenaires et celles des trois conférences « INVOLVE » ont indiqué que les migrants restaient confrontés à des obstacles majeurs sur la voie de l'intégration et de l'implication dans le bénévolat. Ces obstacles, et les critères de bonnes pratiques permettant de les surmonter, sont identifiés dans la [partie 3](#) du rapport.

Afin de promouvoir des pratiques fructueuses à travers l'Europe en faveur de l'implication des migrants dans les activités de bénévolat et d'encourager leur diffusion et leur transposition à d'autres contextes, la [partie 4](#) décrit en profondeur les projets qui ont été identifiés et présentés par les groupes d'experts nationaux du consortium INVOLVE.

La [partie 5](#) tire des enseignements de ces exemples de bonnes pratiques et résume sur cette base les manières dont le bénévolat promeut l'intégration et contribue aux Principes de base communs pour l'intégration, tels qu'ils sont définis par la Commission européenne dans son programme commun pour l'intégration des ressortissants de pays tiers.

Enfin, la [partie 6](#) émet des recommandations à destination des différents acteurs (des gouvernements au secteur du bénévolat) impliqués à divers niveaux (du niveau local au niveau européen) sur la manière de mieux utiliser le bénévolat à la fois comme indicateur et comme instrument d'intégration. Elle débouche sur les conclusions finales ([partie 7](#)).

La **partie 8** reprend les coordonnées de toutes les personnes actives au sein des groupes d'experts nationaux des sept pays participants, de manière à favoriser la mise en réseau et à permettre un dialogue transnational.

Ce rapport n'aurait pu voir le jour sans l'implication de tous les partenaires du projet et leur engagement de véritables. Nous tenons à remercier en particulier les coordinateurs de projets qui ont compilé les rapports nationaux ayant servi de base à ce rapport INVOLVE: **Angelika Münz** de CPC, **Willem-Jan de Gast** et **Miro Popovic** de CIVIQ (l'un comme l'autre aux Pays-Bas), **Luca Varadi** de Menedék (Hongrie), **Ruth Wilson** de Volunteering England, **Susanne Huth** et **Duygu Yücel** de INBAS-Sozialforschung, Allemagne, le **Dr Christoph Reinprecht** et **Patrizia Gapp** de l'Institut de sociologie de l'université de Vienne (Autriche), **Cristina García** et **Cristina Gómez** de FUNDAR en Espagne et le **Dr Bénédicte Halba** de l'IRIV, en France. Nous remercions tout particulièrement les partenaires qui ont organisé et accueilli les trois conférences de Wolverhampton (Volunteering England), Valence (FUNDAR) et Deventer (CPC et CIVIQ). Par leur hospitalité et leurs talents d'organisation, ils ont permis aux partenaires, aux associations généralistes et d'immigrés participantes de travailler dans un environnement créatif et stimulant. Nous tenons à remercier **Christopher Spence** (Volunteering England) qui a dirigé les réunions du consortium et offert un environnement stimulant propice à la réflexion, ainsi que **Volunteering England** qui a fourni le soutien administratif nécessaire.

Nous remercions enfin pour leur soutien financier tous les partenaires du projet et de la Commission européenne (DG Justice, liberté et sécurité, programme INTI), sans lesquelles ce projet n'aurait pu voir le jour.

Nous espérons que les résultats de ce projet inspireront les travaux des organisations à travers l'Europe, qu'ils apporteront une contribution utile et positive aux discussions sur de véritables politiques d'intégration et qu'ils permettront, à plus long terme, l'intégration fructueuse des étrangers non communautaires dans les sociétés européennes.

Markus Held

Directeur du CEV

Gestionnaire du projet INVOLVE

Bruxelles, décembre 2006

1. Origine et motivations du projet INVOLVE

(juin 2005 - décembre 2006)

1.1. Immigration - intégration - bénévolat

L'immigration est devenue l'un des principaux sujets de politique internationale ces dernières années. Selon les derniers chiffres des Nations unies, plus de 191 millions de personnes dans le monde ont quitté leur pays dans le but de fonder un nouveau foyer et d'entamer une nouvelle vie (CMMI, 2005). Elles le font pour toute une série de raisons, et notamment la pauvreté, les persécutions politiques, les menaces environnementales, les guerres et les conflits, le regroupement familial et communautaire ou la recherche d'une vie meilleure, de la dignité et de la liberté.

L'Union européenne a accueilli plus de 20 millions d'«étrangers non communautaires», c'est-à-dire de personnes ayant une nationalité autre que celle de l'un des 25 États membres. De nombreux pays ont dû abandonner l'idée qu'ils ne constituaient pas un «pays d'immigration» et reconnaître que celle-ci était un phénomène durable. Elle est par ailleurs de plus en plus perçue comme une nécessité dans les pays affectés par le vieillissement démographique et par des pénuries de main-d'œuvre dans certains secteurs économiques. L'Union a développé un nombre croissant d'initiatives politiques dans les domaines de l'immigration et de l'intégration.

Bien souvent, la question de l'immigration est débattue essentiellement en termes de protection des frontières, de contrôle des flux migratoires à destination de l'UE, d'«immigration choisie» plutôt que d'«immigration clandestine», de traite des êtres humains, etc. Régulièrement, elle entraîne des discussions sur l'intégration, qui sont rarement objectives mais souvent influencées par des débats houleux

publics sur l'identité nationale et, plus généralement, sur la peur d'une «invasion» du pays par les étrangers.

À première vue, le terme d'«immigration» semble recouvrir un concept bien précis. Cependant, lorsqu'on examine les données disponibles, on constate que le terme émergent de «gestion des migrations» (OCDE, 2006) définit plus clairement la nécessité actuelle, pour les gouvernements, de gérer des flux migratoires dont l'immigration n'est qu'une composante. Le phénomène de l'immigration est devenu bien plus complexe, comprenant des mouvements tels que les migrations «circulaires» et «de retour». Le nombre de pays d'origine des migrants en Europe s'est sensiblement accru. En outre, les communautés de migrants installées de longue date ont connu un phénomène de diversification interne dans les pays d'Europe occidentale en raison des différents schémas d'intégration de la deuxième et de la troisième génération. À cela s'ajoutent les migrations clandestines, dont l'ampleur est difficile à mesurer. Il s'agit de migrants «invisibles» sur le plan statistique. Les nouveaux schémas de mobilité sont rarement pris en considération dans les politiques actuelles d'intégration, qui tendent à se concentrer sur un paradigme obsolète - celui de l'immigré qui vient avec l'intention de s'établir et qui doit s'adapter et être assimilé à la communauté hôte.

La notion d'«intégration» est également contestée. Le débat fait rage entre ceux qui estiment qu'elle doit mettre l'accent sur l'assimilation, ceux qui privilégient plutôt le multiculturalisme et ceux qui pensent que ces deux concepts sont obsolètes. Les Principes de

base communs pour l'intégration dans l'Union européenne définissent l'intégration comme «un processus dynamique, à long terme et à double sens, de compromis réciproque entre tous les immigrants et résidents de la société hôte» (Commission européenne, 2005). Cette approche peut constituer un pas dans la bonne direction pour régler ce débat. Elle souligne que l'intégration est un processus mutuel et collectif et qu'elle n'est pas de la seule responsabilité des immigrants.

L'intérêt pour le bénévolat des migrants s'est accru ces dernières années, notamment dans les pays connaissant une forte tradition de participation de la société civile et conscients depuis longtemps de l'importance du bénévolat pour le tissu social et la cohésion de la société. Reconnaître que la participation

Enseignements du projet MEM-VOL

La Commission européenne a financé précédemment l'étude MEM-VOL (www.mem-volunteering.net). Celle-ci a montré l'importance de l'implication des immigrants dans les activités volontaires et citoyennes de lutte contre l'exclusion sociale. Il a été démontré que ces activités favorisent les relations entre communautés, aident à lutter contre le racisme et l'intolérance et développent les compétences personnelles et professionnelles des participants. La Commission européenne souligne en effet que «la rencontre avec d'autres personnes est une étape importante de l'adaptation et la participation à la société d'accueil ainsi que l'interaction entre les différentes cultures et religions développeront la tolérance et le respect» (Commission européenne, 2003:22).

Le principal défi identifié par les partenaires du projet MEM-VOL était l'absence de connaissances, de données et de prise de conscience sur l'implication des communautés d'étrangers non communautaires dans la vie citoyenne et

citoyenne et l'action volontaire forment une pierre angulaire essentielle à l'épanouissement démocratique implique de s'intéresser fortement à la question de savoir si les communautés immigrées sont une composante de cette pierre angulaire et, sinon, à ce qu'il convient de faire pour encourager les activités citoyennes dans ces communautés.

L'action volontaire peut être définie comme la somme de toutes les activités exercées par les citoyens au bénéfice de leurs concitoyens sur une base volontaire et sans but lucratif. Elle est une composante de ce processus d'intégration réciproque qui n'a pas encore été pleinement reconnu. La manière de renforcer plus encore cette composante est au cœur du projet INVOLVE.

quant à leur attitude vis-à-vis du bénévolat et à leur conception de ce dernier.

Un problème connexe est que les réseaux et les échanges de connaissances dans le secteur du bénévolat des migrants ne sont guère développés, en particulier à un niveau transnational européen. Il convient de développer l'échange d'expériences entre associations d'immigrés, ONG et autorités nationales, régionales et locales des États membres.

Un problème supplémentaire est que les politiques d'intégration des États membres continuent de se concentrer en grande partie sur l'intégration au marché de l'emploi. S'il s'agit d'une dimension importante de l'inclusion sociale, elle ne prend pas en considération l'exclusion des migrants qui ne sont pas (et ne seront jamais) intégrés au marché de l'emploi.

L'immigration, l'intégration et le bénévolat font l'objet d'intenses discussions publiques et politiques en Europe. Le projet INVOLVE avait pour but de

lier ces différents débats et d'en trouver les interfaces en posant la question suivante: «Comment utiliser le bénévolat de manière plus efficace en vue de faci-

ter l'intégration qui s'impose des suites de l'immigration?»

1.2. Le projet INVOLVE

L'objectif du projet INVOLVE était de chercher des réponses innovantes à la question de l'«intégration sociale» et de la «participation active» des étrangers non communautaires en mettant l'accent sur l'instrument que constitue le bénévolat.

Les partenaires du projet se sont penchés sur le manque de connaissances concernant le bénévolat des immigrants - et notamment la

conception qu'en ont les étrangers non communautaires et leur attitude à son égard - et ont examiné les politiques et mesures nationales visant à faciliter ces activités. Enfin, un réseau transnational de contacts nationaux dans le secteur du bénévolat des migrants a été mis sur pied, permettant le renforcement du dialogue transnational entre les différents acteurs.

1.

Le projet INVOLVE a été mis en œuvre par les **9 organisations partenaires** suivantes:

- Centre européen du volontariat, **CEV** - coordination du projet (www.cev.be).
- Community Partnership Consultants (www.community-partnership.nl) et CIVIQ, le Centre national du volontariat (www.civiq.nl), **Pays-Bas**.
- MENEDEK—Association d'aide aux immigrants **Hongrie** (<http://www.menedek.hu/>).
- Volunteering England, **Royaume-Uni** (www.volunteering.org.uk).
- L'institut de recherche «INBAS-Sozialforschung», **Allemagne** (www.inbas-sozialforschung.de).
- L'Institut de sociologie de l'université de Vienne, **Autriche** (www.soz.univie.ac.at/).
- FUNDAR, la Fondation pour la solidarité et le volontariat, Valence, **Espagne** (www.fundar.es).
- IRIV, l'Institut de recherche et d'information sur le volontariat, **France** (www.iriv.net).

L'IVR (Institut de recherche sur le volontariat), en Angleterre (www.ivr.org.uk), a été chargé de l'évaluation externe du projet. Veuillez consulter la partie 8 pour les coordonnées complètes de ces organisations.

Les partenaires du projet ont organisé les activités suivantes:

Les «actions de recherche» nationales

Chaque pays partenaire a mis sur pied un **groupe d'experts nationaux** regroupant jusqu'à dix spécialistes du secteur. Ces groupes ont collecté les données intégrées dans les rapports INVOLVE nationaux (voir section 2: «Immigration et bénévolat - un état des lieux européen dans sept pays»). Les étrangers non communautaires ont été impliqués dans toutes les étapes du projet. Les représentants des groupes d'experts nationaux ont contribué à la préparation des trois séminaires INVOLVE et y ont participé.

Cette collecte s'est basée sur la littérature existante, les enquêtes des acteurs pertinents, des entrevues individuelles et, dans le cas de l'Autriche, de la Hongrie, des Pays-Bas, de l'Allemagne, de l'Angleterre et de l'Espagne, sur de petits projets de recherche primaire.

Les résultats et les conclusions de ces travaux ont été présentés à chacun des séminaires INVOLVE en vue d'initier un débat transnational.

Les sujets de l'étude comprenaient:

- les chiffres et données sur le bénévolat et l'immigration dans les sept pays;
- le concept d'intégration et l'attitude des migrants vis-à-vis du bénévolat;
- les entraves au bénévolat des migrants;
- les bonnes pratiques qui permettent de surmonter ces obstacles;
- le rôle des politiques et programmes locaux, nationaux et communautaires en matière de soutien à l'implication des migrants dans les activités de bénévolat;
- les modèles de partenariat entre les différents acteurs.

Les trois séminaires INVOLVE

Les trois séminaires ont rassemblé plus de 70 participants issus d'associations d'immigrés, d'associations «généralistes» de la communauté hôte, d'organismes publics à tous les niveaux, des médias et, dans la mesure du possible, du monde de l'entreprise. Les représentants des groupes d'experts nationaux ont présenté et analysé les résultats de l'«action de recherche» dans chaque pays. Ils ont identifié les points communs et les divergences ainsi

que les obstacles à l'intégration. Ils ont utilisé les conférences INVOLVE pour promouvoir l'échange de bonnes pratiques et la constitution de partenariats transnationaux.

Chaque séminaire s'est concentré sur un point en particulier:

- **Wolverhampton (Angleterre), octobre 2005:** identification des obstacles à l'intégration et au bénévolat; identification des critères de bonnes pratiques en vue de surmonter ces obstacles;
- **Valence (Espagne), mars 2006:** présentation des exemples de bonnes pratiques issus des projets encourageant le bénévolat des migrants, et discussions sur la possibilité de les transposer;
- **Deventer (Pays-Bas), juin 2006:** formulation de recommandations à l'intention des décideurs politiques et des différents acteurs sur la manière de renforcer le bénévolat pour améliorer l'intégration.

Rapport final de projet et site internet

Les documents des «actions de recherche» nationales et les rapports des trois séminaires INVOLVE sont accessibles gratuitement sur le site web du projet INVOLVE à l'adresse www.involve-europe.eu.

Ce rapport final INVOLVE offre une analyse des rapports nationaux, présente les principales conclusions des trois séminaires et fournit des exemples de bonnes pratiques à travers l'Europe. Enfin, il formule des recommandations à l'intention des décideurs politiques

de différents niveaux et des acteurs des associations «généralistes» et des associations d'immigrés sur la manière de renforcer le bénévolat comme mode d'intégration sociale des migrants et des étrangers non communautaires.

1.3. Glossaire et définitions

En raison de la diversité des contextes prévalant dans les différents pays représentés dans le consortium INVOLVE, il n'est pas possible de fournir des définitions et une terminologie adaptées aux débats publics et au cadre juridique de tous les pays participants. Aux fins de ce rapport, les termes suivants ont été utilisés comme plus petits dénominateurs communs.

Immigré / migrant / primo-arrivant

Toute personne comptant s'établir dans un pays autre que le pays dont il possède la nationalité pour une certaine période et pour des motifs autres que le tourisme ou le travail saisonnier. Au vu des nouvelles formes de flux migratoires, le terme de «migrant» est une appellation européenne, peu employée en France. Dans ce rapport, les trois termes sont utilisés indifféremment sauf en France.

Étranger non communautaire

Toute personne qui n'est ressortissant d'aucun des États membres de l'UE.

Immigré de 2e génération

Toute personne née dans le pays hôte et dont l'un des parents ou les deux parents est/sont né(s) en dehors du pays hôte.

Réfugié

Personne vivant en dehors du pays dont il possède la nationalité par crainte d'être persécuté en raison de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un groupe social spécifique ou de son adhésion à une opinion politique particulière, et qui n'est pas en mesure ou pas désireux, en raison de telles craintes, de retourner dans ledit pays.

Demandeur d'asile

Toute personne ayant demandé l'asile et dont la demande est en cours d'examen.

Volontariat / Bénévolat

Couvre l'ensemble des formes différentes sous lesquelles les citoyens exercent, sur une base volontaire, des activités non rémunérées au bénéfice de la société en général. Le «**bénévolat**» («l'action bénévole») comprend aussi bien le

bénévolat informel, le bénévolat dans un cadre organisé et/ou dans un cadre organisé au profit d'associations généralistes et d'associations d'immigrés. Le « **volontariat** » et le « **service volontaire** » impliquent un travail volontaire à temps plein et de courte durée (généralement pas plus d'un an), impliquant souvent des jeunes.

Bonnes pratiques

Dans le cadre de ce projet, les bonnes pratiques comprennent les projets et les activités qui favorisent l'engagement d'étrangers non communautaires dans des activités de volontariat et qui contribuent à leur meilleure intégration au sein de la société hôte.

Association généraliste

Toute organisation ouverte à tous les pans de la société, qui ne cible/n'est dirigée explicitement par aucun groupe social ou ethnique en particulier. Exemples: les organisations telles que la Croix-Rouge ou les centres de volontariat.

Association d'immigrés

Association gérée essentiellement par des migrants et centrée en particulier sur le travail de promotion et/ou la fourniture de services sociaux ou culturels aux communautés de migrants (et, parfois, à la communauté hôte également).

Intégration

Processus dynamique, à long terme et à double sens, de compromis réciproque entre tous les immigrants et résidents de la société hôte.

Assimilation

Processus d'adaptation à sens unique: les immigrants sont supposés abandonner leurs spécificités linguistiques, culturelles et sociales, adopter les valeurs et les pratiques de la société qui les accueille et se fondre dans la population du pays hôte.

Multiculturalisme

Concept reconnaissant le fait que différents groupes ethniques ou culturels peuvent coexister au sein d'une société sans efforts majeurs de rapprochement ou d'intégration mutuelle.

2. Immigration et bénévolat - un état des lieux européen dans sept pays

Les partenaires du projet INVOLVE ont mis sur pied, dans chacun des pays participants, des groupes d'experts qui ont contribué à l'action de recherche sur les liens entre intégration et bénévolat aux Pays-Bas, en Hongrie, au Royaume-Uni, en Allemagne, en Autriche, en Espagne et en France. Chaque groupe a rédigé un rapport national, accessible à l'adresse www.involve-europe.eu. Certaines des principales conclusions de ces différents rapports seront présentées ci-après, offrant un état des lieux du bénévolat des migrants et du cadre dans lequel il s'opère.

2.1. Pays-Bas

La population d'immigrés aux Pays-Bas représente actuellement **19% de la population totale du pays, qui est de 16 millions de personnes, dont 1,7 million sont d'origine étrangère non occidentale (10,4%)**. L'évolution démographique indique une croissance de ce qu'on appelle la deuxième génération d'étrangers non communautaires issus de pays non occidentaux, dont 48% sont aujourd'hui nés aux Pays-Bas.

Les principales communautés d'immigrés sont les communautés turque, surinamaïse, marocaine et antillaise/d'Aruba, cette dernière provenant des territoires néerlandais d'outre-mer. L'immigration récente repose essentiellement sur la demande d'asile et la formation d'une famille, ainsi que sur le regroupement familial. **La politique néerlandaise d'intégration est orientée essentiellement vers les étrangers non communautaires d'origine non occidentale**, et en particulier vers les groupes socialement et économiquement désavantagés (les «minorités ethniques»), dont les immigrés naturalisés de première, deuxième et troisième génération. **Elle concerne donc plus que les seuls étrangers non communautaires.**

Un trait dominant des migrations est qu'elles **sont devenues plus dynamiques**, différents schémas s'appliquant aux divers groupes d'immigrés. Plus de 40% des migrants arrivés aux Pays-Bas en 1995 ont quitté le pays

dans les sept ans. Quelque 16% de ce groupe sont revenus aux Pays-Bas sur la même période, pour émigrer à nouveau dans 33% des cas. Certains migrants pourraient être considérés plutôt comme des «**voyageurs à long terme**».

Le **bénévolat** est très populaire aux Pays-Bas: quelque **4 millions de personnes** (environ 25% de la population) **s'impliquent** régulièrement dans une telle activité. Les études menées ces dix dernières années (essentiellement au niveau local) indiquent cependant que les volontaires migrants restent généralement **sous-représentés dans les associations généralistes de bénévoles**, et ce en dépit des divers efforts en faveur de l'inclusion. Ils **participent néanmoins de manière active à la société**: 76% des immigrés fournissaient l'une ou l'autre aide informelle, contre 65% des Néerlandais de souche. Les recherches ont indiqué que la deuxième génération d'immigrés était encore plus active (80%) que la première génération (74%). Le taux total de participation des immigrés nés à l'étranger ne diffère donc pas de celui des Néerlandais de souche, pour autant que la **définition de l'action volontaire** intègre l'**aide informelle** apportée à d'autres et les soins apportés à la famille élargie. L'action volontaire des migrants se concentre cependant sur les amis proches, la famille et les voisins. Il existe par ailleurs toute une série d'associations dynamiques dans les communautés immigrées.

Participation des immigrés au bénévolat et à l'aide informelle³

	Migrants (Néerlandais nés à l'étranger)	Néerlandais de souche
Bénévolat (%) oui	22 %	43%
Aide informelle (%) oui	76%	65%

Les jeunes de la deuxième génération et les femmes d'ascendance turque et marocaine, en particulier, **font face à des obstacles considérables** en matière de participation. Ceux-ci incluent les divergences au niveau des cultures d'organisation et des schémas de communication, l'absence de compétences linguistiques et, pour ce qui est des primo-arrivants, le manque de connaissance des traditions locales de bénévolat. Pour ce qui est des femmes, enfin,

la conception traditionnelle du rôle respectif des hommes et des femmes est susceptible d'entraver la participation. Les débats publics animés concernant l'intégration et la religion (essentiellement l'Islam) et la nécessité croissante d'orienter vers le marché les associations volontaires dans un État-providence en mutation ont eu des répercussions négatives sur les associations d'immigrés et leur capacité à fonctionner correctement.

La conception du bénévolat prévalant en Europe occidentale, qui est hautement organisée et professionnalisée, va souvent à l'encontre de l'attitude des étrangers non communautaires vis-à-vis de celui-ci⁴:

“ L'action volontaire consiste à aider et à aider encore. Au Maroc, tout le monde est volontaire, car tout le monde s'entraide. Cette action ne s'appelle pas «travail» volontaire, car elle fait partie du mode de vie. ”

Un volontaire marocain

“ Le bénévolat existe, mais pas de manière si organisée. On s'entraide au sein de la famille, entre voisins, au sein du clan. Votre famille proche côtoie de très grandes familles, et vous avez l'obligation de vous aider les uns les autres, y compris pour des raisons religieuses. ”

Un volontaire somalien

“ Lorsque je suis arrivé aux Pays-Bas, je me suis demandé: «Le bénévolat, qu'est-ce que ça peut bien être?» Je me suis dit par la suite qu'en Iran, beaucoup de gens se portent volontaires, mais qu'une telle démarche ne porte pas ce nom, car nous en avons une autre vision. Les gens font beaucoup les uns pour les autres et ne s'attendent pas à recevoir quoi que ce soit en retour, l'ultime objectif étant de plaire à Dieu. (...) Beaucoup font quelque chose pour les autres sans que personne ne le sache. En réalité, le fait que j'aide les gens via la Croix-Rouge est davantage apprécié si personne ne le sait. (...) L'action doit venir du coeur; c'est la conception qui prévaut en Iran. Il n'y a pas le moindre élément démonstratif dans le bénévolat. ”

Une volontaire iranienne

Le défi consistant à **surmonter les barrières existantes** et à accroître le degré de bénévolat des immigrés a été reconnu par toutes les parties. Le gouvernement et le secteur du bénévolat ont promu les bonnes pratiques, et plusieurs associations d'immigrés ont développé de nouvelles formes d'organisations pour favoriser l'intégration. Les bonnes pratiques passent en particulier par le soutien gouvernemental aux **programmes de promotion de la diversité dans le secteur du bénévolat et par la promotion des structures de soutien aux associations d'immigrés** aux niveaux tant local que provincial. Les associations créées par les deuxième et troisième générations d'immigrés parviennent à susciter l'action volontaire des jeunes. L'accent sur les forces des communautés (et moins sur leurs problèmes) est essentiel, tout comme la présentation de référents positifs. Les associations de femmes font beaucoup pour permettre à leurs membres de se

Spécificités nationales

L'histoire de l'immigration aux Pays-Bas est vieille de plusieurs siècles. La société néerlandaise a donc développé une longue tradition d'intégration des primo-arrivants dans la société. Il a cependant fallu attendre ces dix dernières années pour que le gouvernement reconnaisse officiellement que les Pays-Bas étaient un pays d'immigration. En conséquence, la politique précédente en faveur des «minorités ethniques», qui a évolué ces trente dernières années en réponse aux différentes vagues migratoires, s'est transformée en une politique d'immigration et d'intégration qui est encore, actuellement, en cours de développement et de peaufinage. La politique d'intégration cible spécifiquement les primo-arrivants et les «minorités ethniques».

Politiques gouvernementales visant à faciliter le bénévolat et l'intégration des migrants

L'objectif des politiques gouvernementales en général est d'équiper suffisamment le secteur du bénévolat pour qu'il puisse répondre aux évolutions de la société. Le gouvernement a accordé beaucoup d'attention au renforcement du bénévolat des migrants dans un con-

prendre en charge et pour combler les lacunes nées du manque d'éducation et d'expérience professionnelle en promouvant la formation et en ouvrant la voie à une activité professionnelle.

Les partenariats entre les associations d'immigrés et les entreprises offrent l'occasion d'améliorer la situation de l'emploi et l'esprit d'entreprise parmi les communautés immigrées, mais aussi d'appliquer la diversité dans les entreprises. Le développement de leurs propres médias pourrait également renforcer la participation de ces communautés. Les décideurs politiques et le secteur du bénévolat devront cependant tenir compte du fait que l'immigration et l'intégration constituent un processus réciproque et à long terme. Seul un investissement continu dans ce processus permettra de renforcer l'impact du bénévolat des immigrés sur leur intégration dans la société.

textes ethniques», qui a évolué ces trente dernières années en réponse aux différentes vagues migratoires, s'est transformée en une politique d'immigration et d'intégration qui est encore, actuellement, en cours de développement et de peaufinage. La politique d'intégration cible spécifiquement les primo-arrivants et les «minorités ethniques».

texte de changement démographique et d'impact croissant de l'immigration sur la société néerlandaise. Ce renforcement s'est fait dans deux domaines en particulier: le bénévolat et l'intégration.

Bénévolat

Le ministère de la santé, du bien-être et des sports, chargé du développement des politiques de bénévolat, a, dans son dernier document de politique sur l'action volontaire

(2005-2007), défini comme une priorité la **nécessité de soutenir le bénévolat des migrants, notamment dans les associations généralistes**

À cette fin, il a soutenu le programme **«Stap Twee» («Étape n° 2»)**, qui a démarré lors de l'année internationale du bénévolat en 2001 et s'est étalé jusqu'en 2005. Celui-ci visait à accroître la diversité dans le secteur du bénévolat et a été mis en œuvre par CIVIQ, le Centre national du bénévolat, et par FORUM, l'Institut du développement multiculturel.

Stap Twee a contribué à divers niveaux à placer le bénévolat des migrants au cœur de l'agenda:

- il a sensibilisé le secteur du bénévolat à la nécessité de modifier ses structures organisationnelles. Les ressources humaines de ces organisations en termes de bénévoles et de salariés doivent refléter l'évolution démographique de la société;
- il a contribué à alimenter une base de données sur les bonnes pratiques compilée par les différentes parties du programme, accessible à l'adresse www.civiq.nl/staptwee;
- il a contribué au développement de méthodes et d'outils visant à accroître la diversité dans le secteur du bénévolat;
- il a contribué au développement de nouvelles formes de coopération entre les associations de bénévoles généralistes et celles s'occupant du bénévolat des migrants. Si, au début du programme, les premières percevaient essentiellement les secondes comme des terrains de recrutement pour leurs propres organisations, elles commencent tout doucement à envisager de possibles projets conjoints et certaines collaborations.

Les initiatives actuelles de politique générale en matière de bénévolat visent à lever les obstacles au bénévolat au niveau du **cadre juridique** et à améliorer la qualité des politiques locales et des structures de soutien des volontaires. Les politiques actuelles cherchent en outre à stimuler la recherche et à favoriser le recrutement de volontaires parmi de «nouveaux» groupes cibles, tels que les communautés immigrées. À long terme, on peut s'attendre à ce que ces initiatives de politique générale profitent également à l'expansion du bénévolat des migrants. Plus spécifiquement, le gouvernement souhaite encourager le béné-

volat des femmes immigrées, du fait qu'elles font partie des groupes les plus touchés par l'exclusion dans la société.

Le ministère définit la **«participation»** de tous les citoyens comme le principal objectif de sa politique de bénévolat et n'emploie pas le terme d'**intégration**. Le dernier document de politique (2005-2007) indique qu'il s'est engagé à **élargir la conception traditionnelle du bénévolat**. Le ministère utilise à présent l'expression **«action volontaire»** afin de reconnaître les diverses formes (culturelles) de travail non rémunéré réalisé sans la moindre contrainte au bénéfice de la société, ce qui

correspond mieux aux attitudes des migrants vis-à-vis du bénévolat.

Dans le sillage de la politique du gouvernement central, **les gouvernements locaux et provinciaux ont développé ces dernières années leurs propres programmes** en vue d'accroître la diversité dans les associations généralistes de volontaires. En outre, les gouvernements locaux des quatre grandes villes du pays ont développé des politiques d'intégration qui soutiennent les activités des associations d'immigrés, à condi-

Intégration

La politique actuelle d'intégration, qui dépend du ministre de l'immigration et de l'intégration, met davantage l'accent sur l'intégration sociale et culturelle que sur l'intégration économique. **Le renforcement de la cohésion sociale et la citoyenneté partagée** en sont des objectifs fondamentaux. Les documents de politique et rapports gouvernementaux actuels soulignent l'importance accordée à la participation. Pourtant, ils ont tendance non pas à

La société civile comme source d'opportunités - chances et défis

Les Pays-Bas disposent d'une société civile dynamique dont le bénévolat a toujours été considéré comme une pierre angulaire. Cette tradition a fourni des opportunités considérables aux communautés immigrées et a généré un climat favorable à la constitution d'associations d'immigrés. En outre, une impressionnante structure de soutien à ces associations a vu le jour au cours des dernières décennies,

tion que celles-ci favorisent l'intégration à la société. Ceci implique un **recentrage des politiques, qui ne consistent plus à subventionner les activités générales des associations d'immigrés**. Aux niveaux local, provincial et national, le gouvernement finance également les structures de soutien aux associations d'immigrés, ce qui contribue à leur offrir les compétences nécessaires au développement organisationnel et à les relier aux autres groupes et réseaux.

développer, mais plutôt à négliger le lien entre bénévolat des migrants et intégration. Repasant sur d'anciennes politiques d'intégration, les programmes d'intégration des primo-arrivants adoptés dans le cadre de la loi sur l'intégration des primo-arrivants (1998) encouragent le bénévolat des nouveaux immigrés de manière à les familiariser avec la société et à renforcer leurs chances sur le marché du travail.

aidée en cela par le gouvernement. Les associations d'immigrés peuvent mettre à profit le potentiel et les chances que leur offre une société civile si solide pour permettre à leurs propres communautés de se prendre en charge. Plusieurs **défis** se posent cependant, que la société hôte comme les communautés immigrées devront relever dans un futur proche:

- la vague actuelle de **xénophobie** et le durcissement du débat public sur l'intégration ont contribué à mettre largement l'**accent sur l'assimilation dans les politiques d'intégration**. Il est impératif pour la société néerlandaise de prendre davantage conscience que **l'intégration est un processus bidirectionnel** qui exige des efforts des deux parties. À l'heure actuelle, ce sont essentiellement les immigrés qui sont tenus pour responsables du succès ou de l'échec du processus d'intégration;

- **la résistance au changement dans les associations généralistes de bénévoles** peut constituer un obstacle solide et durable au bénévolat des migrants. L'encouragement de processus de transformation à long terme et l'investissement dans de tels processus sont indispensables pour surmonter cet obstacle;
- une attention particulière doit être portée aux étrangers non communautaires dont la demande d'**asile** a été refusée ainsi qu'à ceux qui introduisent une demande de permis de séjour **pour des raisons autres que l'asile politique** (raisons médicales ou humanitaires). Le bénévolat peut les aider à donner un sens à leur vie et doit donc être **considéré comme un droit fondamental, indépendamment de leur statut juridique**;
- il subsiste des vides juridiques qui réduisent la valeur du bénévolat. Ainsi, les personnes enregistrées comme **chômeurs ne peuvent exercer d'activité bénévole non rémunérée**, à moins d'avoir été au chômage pendant une longue période. Ces dispositions affectent également les étrangers non communautaires. Le message intrinsèque est que le bénévolat n'a qu'une valeur secondaire pour la société, ce qui n'encourage pas la participation par le biais du bénévolat;
- une attention particulière doit être portée aux **deuxième et troisième générations d'immigrés et aux femmes**: elles jouent un rôle clé dans le processus d'intégration tout en étant menacées d'exclusion.

2.

2.2. Hongrie

La Hongrie diffère des autres pays participants à plusieurs égards en matière de bénévolat, d'intégration et d'immigration. La proportion de citoyens étrangers résidant dans le pays pendant plus d'un an est restée stable au cours de la dernière décennie, oscillant **entre 1,2 et 1,6% de la population**. Il convient cependant de souligner que le profil des migrants en Hongrie est particulier, **plus de 85% des étrangers provenant de pays européens** (dont

une écrasante majorité provient de Roumanie, de Serbie et d'Ukraine) et que **plus de 60% de tous les migrants sont d'origine hongroise**. Cela signifie qu'une grande part des quelques immigrés de Hongrie est composée de hongrois de souche. Ils parlent le magyar et sont familiers de la culture hongroise, ce qui signifie que l'«intégration des étrangers» revêt là-bas une signification particulière.

Les immigrés sont plus jeunes et mieux éduqués que les Hongrois nationaux.

La proportion d'étrangers des tranches d'âge supérieures (plus de 60 ans) est relativement faible - moins de 10%, contre 20% pour la population nationale. 45% des migrants ont moins de 29 ans, alors que seuls 38% des Hongrois

appartiennent à cette tranche d'âge. Quelque 57% de tous les immigrés (de plus de 18 ans) ont fini leurs études secondaires, contre 38% de la population hongroise. Environ 25% de tous les migrants (de plus de 25 ans) disposent d'un diplôme de l'enseignement supérieur, contre 12,5% de la population nationale.

L'intégration des étrangers non communautaires n'est pas à l'ordre du jour de l'agenda politique - sans parler de leur intégration au travers du bénévolat.

Le seul débat relatif aux «étrangers» ayant bénéficié d'une attention particulière s'est déroulé dans le contexte du référendum de 2005 sur la double citoyenneté des personnes d'origine hongroise vivant à l'étranger - qui a été rejetée. Le débat sur l'intégration reste donc fortement lié **à la naturalisation et à la citoyenneté**. La législation hongroise en

matière d'immigration établit trois procédures différentes: une pour les personnes d'origine hongroise, une autre pour les citoyens issus des pays de l'EEE⁵, et une troisième pour les étrangers extérieurs à l'EEE et sans ascendance hongroise. Les personnes d'origine hongroise sont clairement avantagées lorsqu'il s'agit d'obtenir la nationalité hongroise. L'autre élément abordé en Hongrie lors des débats sur l'intégration est la **situation de la minorité rom**, qui constitue le groupe le plus démuné de la société hongroise.

Le bénévolat en Hongrie

Le secteur du bénévolat est relativement peu développé en Hongrie en raison de la sévère répression des mouvements sociaux durant la période socialiste. Entre 1993 et 2000, le nombre d'employés d'ONG a doublé - mais ne

concernait que moins de 2% de la population active hongroise. Les **400 000 volontaires** actifs auprès des associations recensées en 2003 ont travaillé 34 000 000 d'heures, soit l'équivalent de 16 000 emplois à temps plein.

À titre de comparaison, le bénévolat organisé est moins courant en Hongrie que dans d'autres pays d'Europe:

Heures consacrées en moyenne par an à du travail volontaire chez les personnes âgées de 20 à 74 ans⁶

	EE	HU	SI	FI	FR	BE	DE	UK	SE	NO
Travail volontaire*	8	5	12	37	37	42	55	24	36	30
Femmes	5	4	6	30	30	33	45	26	28	24
Hommes	12	6	18	43	49	52	65	23	44	43

* Le travail volontaire est le travail effectué pour une organisation ou centré sur des personnes via une organisation. Il est réalisé gratuitement ou pour une rémunération minimale.

À l'inverse, les Hongrois sont des champions du bénévolat non organisé: le temps passé **dans des actions volontaires non organisées** (aide directe non fournie par le biais d'une organisation) **est environ neuf fois supérieur à celui consacré aux actions organisées**.

Les études ont indiqué que près de 40% de la population étaient impliqués d'une manière ou d'une autre dans des activités de bénévolat, dont 10,5% au travers d'organisations.

Heures consacrées en moyenne par an à une aide informelle à destination d'autres ménages chez les personnes âgées de 20 à 74 ans²

	EE	HU	SI	FI	FR	BE	DE	UK	SE	NO
Aide informelle*	84	64	49	67	55	33	51	56	50	49
Bij vrouwen	78	50	37	73	55	37	53	65	56	49
Bij mannen	90	80	61	67	61	29	49	46	44	43

*L'aide informelle à destination d'autres ménages est une aide directe fournie par des personnes sans l'entremise d'une association. Cette aide n'est enregistrée que s'il est indiqué dans l'agenda qu'elle a été fournie pour le compte d'un autre ménage. Une partie de l'aide n'a pas été enregistrée car elle était fournie en même temps qu'un travail pour le propre ménage de l'aidant.

Le fait que les individus tendent à se porter volontaires sous une forme informelle peut s'expliquer en partie par la méfiance profonde et généralisée envers les associations et les organisations, qui résulte du fort degré de corruption et des mauvaises expériences issues de la période socialiste. L'autre explication est l'existence d'activités exercées selon un principe de réciprocité, que l'on appelle **kaláka** en hongrois: dans les villages de Hongrie, il est encore fréquent que les hommes s'aident les uns

les autres pour la construction de leurs maisons respectives. Ce type de travail peut être considéré comme une alternative pouvant englober divers types d'activités, telles que le baby-sitting, les travaux agricoles, le nettoyage, la cuisine, etc. Il apparaît dans les enquêtes comme une aide (volontaire) pour le compte de connaissances, d'amis et de membres de la famille, mais aussi de la communauté locale.

La loi de 2005 sur les activités volontaires d'intérêt public offre une reconnaissance juridique aux volontaires et à leurs activités et leur permet de signer un contrat bilatéral avec leur organisation, qui définit les droits et obligations des parties contractantes. À noter que les citoyens de pays extérieurs à l'EEE sont cités spécifiquement dans cette loi. Celle-ci **ouvre aux étrangers la possibilité d'exercer des activités volontaires, indépendamment de leur statut et de leur nationalité. Le bénévolat des migrants est donc théoriquement possible, et le cadre légal et politique y est favorable**. Cependant, la **méconnaissance** de ces pos-

sibilités chez les immigrés et les associations de bénévoles les empêche pour l'heure d'être mieux exploitées.

Les partenaires hongrois du projet INVOLVE ont entrepris des actions de recherche à petite échelle. Durant ces recherches, 29 ONG qui traitaient des questions d'immigrés ou de réfugiés, ou travaillaient avec des volontaires (dont le Centre national du bénévolat) ont été contactées.

- Seule une organisation a indiqué travailler avec des volontaires réfugiés. Cinq autres travaillent avec des étrangers originaires d'Europe occidentale ou des États-Unis (essentiellement des étudiants). Toutes les autres organisations ayant répondu aux questions de l'étude (soit 18 sur 29) ne travaillent pas avec des volontaires étrangers.
- Dix de ces dernières organisations ont cependant déclaré qu'elles n'avaient pas envisagé cette possibilité et qu'elles étaient enthousiastes à l'idée de développer des stratégies visant à impliquer les volontaires migrants. Il en ressort clairement que la sensibilisation au bénévolat des migrants reste un défi majeur en Hongrie.

Ces résultats indiquent que le bénévolat des migrants reste peu répandu. Cependant, ils démontrent également que les organisations l'envisagent d'un bon œil et que certaines disposent déjà d'expériences susceptibles d'être transférées à d'autres contextes.

En plus du manque de sensibilisation du public, l'extrême xénophobie est perçue comme un obstacle majeur au bénévolat des migrants. À l'échelle internationale, la Hongrie arrive deuxième dans le classement des pays sur la base de son attitude anti-immigrés (voir l'étude 2003 du Programme international d'enquêtes sociales (ISSP) sur l'identité nationale et les attitudes anti-immigrés).

Attitude anti-immigrés dans différents pays d'Europe. Base de données: ISSP 2003⁷



La sensibilisation aux avantages du bénévolat pour l'intégration des migrants et la lutte contre l'image négative qu'ils ont parfois auprès des populations nationales semblent être les principales mesures à prendre pour permettre une évolution en la matière.

En outre, **la notion d'intégration au travers du bénévolat et de la participation devrait être élargie à la minorité rom**, qui est également confrontée aux comportements hostiles et qui, bien souvent, vit dans des conditions sociales bien plus précaires que les étrangers non communautaires.

2.3. Angleterre

L'immigration au en Angleterre

En 2001, 3,5 millions de personnes vivant au Royaume-Uni étaient nées dans un pays extérieur à l'Union européenne. Ce chiffre comprend 83% de toutes les personnes nées en dehors des îles Britanniques et un peu plus de 6% de la population totale. Autrefois, le terme «immigration» était utilisé pour décrire uniquement les personnes qui venaient passer le reste de leur vie active au Royaume-Uni. Cependant, ces dernières décennies, les mouvements de population internationaux se sont faits plus complexes: certains passaient quelques années en Angleterre avant de rentrer chez eux ou d'émigrer vers un autre pays. D'autres, nés à l'étranger, pouvaient devenir citoyens britanniques et ne se considéraient plus comme des immigrants. Dans le même temps, le terme d'«immigré» pouvait être utilisé pour décrire les enfants nés britanniques de parents immigrants.

Les immigrants / migrants / étrangers non communautaires forment un groupe extrêmement hétérogène et divergent en de nombreux aspects - les uns par rapport aux autres et par rapport à la population dans son ensemble.

Il existe par exemple une forte disparité entre les immigrants à faible rémunération (qui gagnent moins de £ 149,20 par semaine, comme

63% des immigrants bangladais) et ceux à forte rémunération (gagnant plus de £ 750 par semaine, comme 40% des immigrants américains). En général, les nouveaux immigrants sont plus jeunes que la population née dans les îles Britanniques (leur âge moyen est de 28 ans, contre 39 pour les Britanniques) et moins éduqués - ce qui les rend plus susceptibles d'accepter des travaux mal payés, sales et dangereux.

Jusqu'au début des années 90, l'émigration en dehors du Royaume-Uni était supérieure à l'immigration. En 2004, cependant, on estime à 223 000 le différentiel entre les personnes ayant migré au Royaume-Uni et celles ayant quitté le pays pour l'étranger. Les études et le travail sont les principaux motifs de migration. En 2003, plus d'un quart de tous les immigrants (135 000 personnes) venaient pour étudier au Royaume-Uni et plus d'un cinquième (114 000 immigrants) venaient pour des motifs liés au travail et avaient un travail spécifique à effectuer (www.statistics.gov.uk).

Le bénévolat en Angleterre

Le gouvernement britannique s'est **fortement engagé en faveur du bénévolat**: plusieurs ministères s'intéressent au bénévolat, financent des projets et ont développé leur propre stratégie de bénévolat. Plusieurs associations nationales de bénévoles, telles que Volunteering England et Community Service Volunteers, et plusieurs agences de soutien aux réfugiés, aux populations noires et aux autres minorités ethniques se sont engagées à promouvoir le bénévolat à l'échelle nationale. Elles comprennent le Conseil aux réfugiés et le Conseil des organisations volontaires des minorités ethniques (CEMVO).

Globalement, les infrastructures de bénévolat sont solides et efficaces au Royaume-Uni et en Angleterre. Il n'existe cependant aucune politique distincte visant à faciliter le bénévolat des migrants. Dans le cadre de l'accord «Compact», cependant, le gouvernement et les secteurs bénévoles et communautaires ont convenu de lutter contre les discriminations et de garantir que le bénévolat soit **ouvert à tous**.

Au Royaume-Uni, 26,4 millions de personnes exercent des activités volontaires sur une base informelle et **17,9 millions** sur une base formelle. Combinées, ces activités ont représenté **3,8 milliards d'heures de travail volontaire** en 2003. Les études du ministère

L'étude INVOLVE

Afin d'explorer ces questions plus en détail, les partenaires du projet INVOLVE en Angleterre ont examiné les études disponibles et ont effectué deux visites sur le terrain en vue d'en apprendre plus sur le bénévolat des étrangers non communautaires - une à South Holland, dans le Lincolnshire, et l'autre dans une association d'immigrés de l'Ouest londonien. Ils ont interrogé toute une série de personnes, de volontaires et de professionnels ac-

de l'intérieur indiquent que **les citoyens nés au Royaume-Uni sont plus susceptibles de se porter volontaires (à titre formel ou informel) que les personnes nées à l'étranger**.

Deux études sont arrivées à la conclusion qu'**entre 22 et 29% des réfugiés et des demandeurs d'asile avaient exercé des activités bénévoles au Royaume-Uni** - les plus qualifiés étant plus susceptibles de se porter volontaires. Un nombre croissant de rapports se penchent sur le bénévolat des réfugiés et des demandeurs d'asile, mais **aucune étude** centrée sur le **bénévolat des autres nouveaux immigrants et des étrangers non communautaires** en général n'a été identifiée.

Les études existantes indiquent que le **bénévolat des personnes issues des communautés noires et d'autres minorités ethniques et celui des réfugiés et des demandeurs d'asile avait plutôt tendance à se présenter sous une forme informelle**, et donc d'être sous-évalué. Cette population ne considère pas ces activités comme du bénévolat, mais plutôt comme une manière de «faire ce qui doit l'être de manière naturelle». Sur cette base, il est probable que nombre d'étrangers non communautaires effectuent des travaux de bénévolat en Angleterre et apportent une contribution de grande valeur.

tifs auprès des volontaires et des migrants. Ils se sont également basés sur les informations fournies par la conférence INVOLVE de Wolverhampton en octobre 2005 et par le groupe d'experts INVOLVE pour l'Angleterre.

À travers l'échantillon limité couvert par l'étude, le groupe d'experts INVOLVE pour l'Angleterre a découvert que **les immigrés les mieux installés étaient davantage susceptibles d'exercer une activité volontai-**

re, surtout au sein de leur communauté, mais aussi auprès d'autres organisations, et que **les personnes présentes dans le pays depuis moins de temps étaient plus susceptibles**, le cas échéant, **d'exercer des activités volontaires à titre informel**. Les pressions exercées par la faible rémunération du travail, par les lacunes en anglais et par l'ignorance

des opportunités de bénévolat et des bénéfices d'une telle démarche constituent des barrières bien réelles, en particulier pour les immigrés les plus récents. Pourtant, ceux qui se portent volontaires font état de nombreux avantages, et notamment d'une amélioration de leurs compétences professionnelles et linguistiques.

Bénévolat des étrangers non communautaires

Les personnes sondées ont indiqué clairement que de nombreux étrangers non communautaires devaient lutter pour joindre les deux bouts et que cela avait un impact sur leur capacité à exercer une activité volontaire.

- Ils peuvent avoir à travailler de longues heures dans des conditions très difficiles pour un salaire de misère. Le temps qu'ils peuvent consacrer à apprendre l'anglais et à exercer une activité volontaire est extrêmement réduit.
- Ils ne sont souvent pas informés des opportunités de bénévolat et des bénéfices qu'offre une telle activité et ne disposent ni du temps, ni des compétences linguistiques pour en apprendre davantage.
- Les nouveaux immigrants dans les zones rurales sont particulièrement isolés et rencontrent donc davantage d'obstacles au bénévolat. Dans certaines zones rurales, il n'existe pratiquement aucune infrastructure de bénévolat à laquelle offrir ses services.
- Les employeurs offrent rarement aux travailleurs migrants des occasions d'apprendre l'anglais et de s'intégrer d'une toute autre manière.
- Les nouveaux immigrants s'installent souvent dans des communautés démunies, où leur arrivée peut nourrir l'animosité des résidents déjà présents. D'aucuns pourraient craindre le rôle joué par les bénévoles auprès d'une communauté dans de telles circonstances.

Le bénévolat dans les communautés de migrants: avantages et obstacles

Les réseaux et organisations de migrants jouent un rôle essentiel pour permettre aux gens de s'installer et d'obtenir du travail. Les organisations communautaires d'immigrés reposent sur le bénévolat - cependant, elles sont souvent en manque de ressources.

- Les volontaires communautaires cumulent souvent plusieurs engagements - personnels, professionnels et volontaires.
- Ils peuvent être confrontés à des situations difficiles et parfois traumatisantes liées à la pauvreté, au harcèlement, aux problèmes de santé, à la dépression, aux difficultés de l'immigration et à d'autres problèmes. Ceci peut entraîner un certain stress et des tensions au sein des communautés.

- En raison de la pauvreté, certains volontaires peuvent être amenés à déménager ou voir leur vie perturbée d'une autre manière. Il leur est dès lors difficile de s'engager sur une base régulière.
- Les associations communautaires manquent souvent des ressources permettant de prendre en charge la formation, le soutien et les dépenses du volontaire.
- Elles peuvent manquer d'expérience en termes de gestion des volontaires et, souvent, n'ont pas de salarié capable d'assurer cette tâche.
- Elles peuvent ne pas connaître et ne pas être en contact avec les infrastructures de bénévolat (telles que les Centres du bénévolat).

Bénévolat en dehors du secteur communautaire

Les volontaires peuvent l'être pour de multiples raisons: pour aider les autres, pour apprendre l'anglais ou pour élargir leurs compétences et leur expérience. Les études laissent à penser que, pour les étrangers non communautaires qui exercent une activité volontaire en dehors des organisations de migrants et des associations de soutien aux noirs et aux autres minorités ethniques, la possibilité d'améliorer leur anglais et leurs perspectives d'emploi peut être une importante motivation.

Certaines associations anglaises ont travaillé dur pour intégrer les réfugiés et les personnes issues des communautés noires et des autres minorités ethniques. Leur expérience indique que les organisations réussissent à enrôler les étrangers non communautaires comme volontaires en se montrant **ouvertes aux changements** à différents niveaux et en s'impliquant dans des partenariats et des réseaux en vue de développer la diversité dans le bénévolat. Les bonnes pratiques comprennent:

- **un engagement total de l'agence vis-à-vis de la diversité** et du bénévolat;
- **une promotion créative** qui tient compte de l'importance du bouche à oreille;
- **des modes flexibles de recrutement** et de gestion des volontaires, qui répondent aux besoins et aux intérêts de ces derniers;
- **un soutien**, une supervision et un paiement des dépenses appropriés;
- **l'établissement de partenariats** et l'implication d'organisations intermédiaires ou de soutien.

Il existe un grand nombre de projets de qualité dans le secteur des réfugiés, qui fournissent un modèle de soutien aux primo-arrivants impliquant souvent des volontaires. Ce mode de travail devrait être élargi afin d'en faire profi-

ter les prochains primo-arrivants. Dans cette optique, certains exemples de projets axés sur les réfugiés sont inclus dans la section relative aux bonnes pratiques (voir 4.3).

Obstacles politiques et juridiques

L'étude INVOLVE pour l'Angleterre indique que les principales politiques et dispositions juridiques entravant le bénévolat des étrangers non communautaires sont:

- le manque d'infrastructures et d'autres formes de soutien pour les travailleurs migrants et les associations d'immigrés;
- les procédures de contrôle de l'Office de documentation criminelle (CRB);
- le fait que le département de l'immigration et de la nationalité n'établit aucune distinction entre le travail non rémunéré et le bénévolat.

Par ailleurs, les politiques gouvernementales négatives associées à l'hostilité des médias et du public provoquent la ségrégation plutôt que l'intégration.

2.

Bénévolat et intégration

Les recherches limitées entreprises en Angleterre ont révélé différentes conceptions de l'intégration. Pour beaucoup, l'emploi est un indicateur important d'intégration. Un travailleur migrant brésilien interrogé dans le cadre de l'étude INVOLVE a affirmé:

«L'intégration implique que nous venons tous de pays différents, mais que nous vivons en bonne entente les uns avec les autres. Certains ne veulent pas s'intégrer. Les Anglais ne veulent pas s'intégrer, et certains des migrants non plus.»

Un sondé indien a évoqué les identités multiples, qui reposent sur la foi, la langue maternelle et la nationalité, ainsi que le besoin de les équilibrer en adoptant les valeurs britanniques: «La plupart des communautés s'intègrent bien pour peu qu'elles soient désireuses de partager certaines valeurs». Un volontaire marocain a affirmé que la question n'était pas celle de l'intégration, mais celle des droits, des responsabilités et de l'égalité de tous et de leur respect quel que soit l'endroit où l'on se trouve.

Une conception fondamentale de l'intégration avancée par de nombreuses personnes actives dans l'aide aux migrants et aux réfugiés est que **le processus d'intégration doit être considéré comme démarrant le jour de**

l'arrivée. Si certains ne sont que des migrants à court terme, nombreux aspirent à rester plus longtemps ou à retourner, et nombreux s'installent définitivement. Leur première expérience en Angleterre peut avoir des répercussions majeures sur leur bien-être, leur expérience et leur contribution à long terme.

Les organisations ayant eu recours aux services volontaires d'étrangers non communautaires ont indiqué que leur travail s'en trouvait généralement modifié, et ce d'une manière perçue comme bénéfique. L'existence d'organisations dirigées par des migrants est également considérée comme une contribution positive à l'intégration. Les initiatives d'individus et d'associations communautaires consistant à rechercher activement des schémas d'intégration sont essentielles: il est primordial de pouvoir être maître de ses activités et de pouvoir faire ses propres choix en la matière.

L'étude du projet INVOLVE pour l'Angleterre laisse donc clairement transparaître que le bénévolat, qu'il soit géré par les migrants ou par des associations plus «généralistes», est fondamental pour permettre l'intégration des individus, des communautés et des organisations.

2.4. Allemagne

Selon l'Office général allemand des statistiques, 15,3 millions de personnes en Allemagne (19% de la population du pays) ont un «antécédent migratoire» - ce qui signifie qu'ils sont soit étrangers (9%), soit des Allemands de souche nés à l'étranger (tels que les Spätaussiedler), soit des Allemands naturalisés nés à l'étranger ou des immigrants de deuxième génération et de nationalité allemande (10%). **Les étrangers non communautaires représentent 68,3% (4,6 millions de personnes) de la population étrangère totale.** 26,1% (1,8 million de personnes) de ces étrangers non communautaires ont la nationalité turque, 14,3% celle d'un des États constitutifs de l'ex-Yougoslavie, et 7,5% sont des ressortissants d'un pays de l'ancienne Union soviétique. 34,2% de la population turque et

20,7% des ressortissants de l'ex-Yougoslavie sont nés en Allemagne, contre seulement 3,4% des ressortissants de l'ex-URSS. 29,1% des étrangers non communautaires en Allemagne sont installés dans le pays depuis plus de 20 ans (46,1% des Turcs et 38,1% des ressortissants de l'ex-Yougoslavie).

Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'immigration et l'intégration en janvier 2005, un débat public perdure concernant les droits et les obligations des migrants dans le processus d'intégration à la société allemande. Après avoir nié être un pays d'immigration pendant plus de 40 ans, l'Allemagne découvre aujourd'hui la réalité de plus de quatre décennies d'immigration conjuguées à une absence de programmes d'intégration.

Les évolutions institutionnelles suivantes en Allemagne doivent être perçues à la lumière de ce contexte:

- l'ancien Office fédéral des demandeurs d'asile et des réfugiés a été restructuré en 2004 et rebaptisé Office fédéral des migrations et des réfugiés. Il est chargé des politiques d'intégration et du financement des projets (projets à base communautaire);
- le nouveau commissaire à l'intégration (nommé en 2005) dépend à présent de la chancellerie (il dépendait avant du ministère de la famille, des personnes âgées, des femmes et de la jeunesse). La fonction est passée d'un statut de secrétariat d'État à celui de ministère fédéral.

Dans ce contexte, **l'importance de promouvoir le bénévolat des migrants - tant dans les associations généralistes que dans les associations de migrants - comme moyen de renforcer l'intégration est largement reconnue en Allemagne.** Dans le même temps, cependant, **on redoute fortement la constitution de sociétés parallèles** de migrants au travers de leurs organisations et de leurs réseaux ethniques. Les communautés turque et musulmane sont

particulièrement visées. La question de savoir si les organisations de migrants encouragent l'intégration à la société ou si le capital social « qui unit » (« bonding » social capital) contribue à renforcer la ségrégation des migrants dans leur propre communauté fait l'objet d'intenses discussions dans le pays. Une étude indique cependant (cf. infra) que **les associations de migrants aident les migrants à se prendre en charge et leur offrent des possibilités d'apprentissage formel et informel.**

La question du bénévolat des migrants est une priorité relativement élevée, notamment aux niveaux local et régional. En outre, le commissaire allemand à l'intégration et l'Office fédéral des migrations et des réfugiés reconnaissent l'impact du bénévolat sur la participation à la vie en société et sur l'intégration des migrants. Certains Länder et certaines municipalités ont déjà établi des stratégies politiques ou des programmes visant à promouvoir le bénévolat des migrants tant dans les associations généralistes que dans les associations d'immigrés.

Concernant les politiques gouvernementales relatives au bénévolat et à l'intégration des migrants, il existe d'ores et déjà des politiques ciblées en la matière aux niveaux local, régional et national. Dans le cadre de la nouvelle loi sur l'intégration, l'Office fédéral finance des cours de langue et des cours d'orientation sur les migrations et les réfugiés. Depuis 2003, il est chargé de financer des projets visant l'intégration des migrants d'origine allemande ou de nationalité étrangère.

Dans ce contexte, **le concept d'intégration à la vie communautaire se concentre sur:**

- l'établissement de contacts entre la population du pays hôte et les migrants;
- le renforcement de l'acceptation au sein de la population du pays hôte;
- le renforcement de l'identité;
- le développement du potentiel des migrants à s'aider eux-mêmes;
- la présentation des services et des offres locaux, tels que les associations, les centres éducatifs et les clubs de jeunesse;
- le développement de mesures d'intégration au travers de projets pilotes.

Pour atteindre ces objectifs, les initiatives locales sont financées de manière à promouvoir la participation à la vie en communauté. Les projets élaborés et gérés par les réseaux locaux qui incluent des initiatives volontaires bénéficient d'une préférence en termes de financement.

Il n'existe pour l'heure aucune définition commune de l'intégration en Allemagne. Le concept va de l'assimilation des migrants à la société hôte au multiculturalisme. Généralement, il est défini comme un processus à double sens entre les migrants et la société hôte, visant à permettre l'égalité des chances dans la participation à la vie sociale, économique, culturelle et politique tout en permettant une certaine variété sur le plan culturel. L'engagement à respecter les valeurs fondamentales et la constitution de

la société allemande est perçue comme une exigence fondamentale.

En 2003, le **groupe de travail allemand sur les migrations et l'intégration du Réseau fédéral d'engagement citoyen** (Bundesnetzwerk Bürgerschaftliches Engagement, BBE) a été mis sur pied. Son but est de rassembler des experts de différents niveaux et de différentes professions pour analyser et évoquer la question du bénévolat des migrants et pour promouvoir et faciliter ce type de bénévolat tant dans les associations généralistes de bénévoles allemandes que dans les associations et réseaux ethniques. Le groupe de travail se réunit quatre fois par an et a accepté d'être le groupe consultatif du projet INVOLVE pour l'Allemagne.

Les principaux thèmes abordés lors des dernières réunions étaient :

- l'implication des associations d'immigrés dans les discussions;
- les besoins de qualifications et de formation des associations d'immigrés;
- les obstacles empêchant la participation des migrants dans les associations allemandes;
- l'intégration de la dimension ethnique dans les associations allemandes;
- les résultats de l'enquête sur le bénévolat dans la communauté turque d'Allemagne;
- la mise en réseau des municipalités, des associations allemandes et des associations d'immigrés.

Ces cinq dernières années ont été marquées par un certain nombre d'**études sur le bénévolat des migrants**, la mise en réseau et le développement du capital social en Allemagne. La demande de recherches supplémentaires reste cependant élevée, dans la mesure où la plupart des études revêtent un caractère plus exploratoire et plus qualitatif et se limitent à certains groupes d'immigrés ou à certaines régions.

Les études indiquent que les migrants exercent essentiellement des activités volontaires au sein de leur propre communauté et de leur propre réseau, et moins au sein des associations allemandes ou des associations de bénévoles. On considère généralement que les associations d'immigrés jouent un rôle important dans la constitution d'une identité, la création d'un capital social «qui unit», la promotion des droits des migrants et l'établissement de ponts entre les migrants et la société hôte. À cet égard, les études ont également révélé le potentiel intégrateur des associations d'immigrés dirigées de manière efficace et professionnelle. Les groupes d'immigrés qui établissent des structures efficaces pour défendre leurs intérêts tendent à être mieux intégrés à la société hôte que ceux disposant d'une capacité d'organisation inférieure.

L'attitude à l'égard du bénévolat n'est pas la même parmi la population immigrée et parmi les Allemands: comme dans d'autres

pays, le bénévolat est généralement défini en Allemagne comme une activité organisée dans un cadre plus ou moins formel et organisé. Les migrants tendent cependant à exercer des activités volontaires à titre informel. Ainsi, il n'existe **pas de mot** en turc pour qualifier la **notion de «bénévolat»** telle que définie dans les sociétés occidentales. Le concept de «gönüllü» s'en rapproche le plus et signifie «agir avec son cœur».

Le **rapport 2001 sur l'état des lieux du bénévolat des migrants rédigé par l'INBAS-Sozialforschung** (et commandé par le ministère allemand de la famille, des personnes âgées, des femmes et de la jeunesse) a résumé pour la première fois les études menées en Allemagne sur la question du bénévolat des migrants.

Dans le cadre du projet MEM-VOL 2002-2003 (voir point 1.1) initié par l'INBAS-Sozialforschung, l'action de recherche sur les bonnes pratiques s'est enrichie des résultats d'études sur le bénévolat des migrants dans cinq États membres de l'UE.

En 2004, **l'enquête nationale sur le bénévolat des immigrés turcs** (réalisée pour le compte du ministère allemand de la famille, des personnes âgées, des femmes et de la jeunesse) a été menée par la Fondation d'études sur la Turquie (Stiftung Zentrum für Türkeistudien) en complément de la seconde enquête nationale sur le bénévolat.

Cette étude indique que **64% de la population turque** est déjà active dans des associations, des organisations et des initiatives informelles (un niveau comparable aux 70% d'Allemands). Cependant, **seuls 10% sont engagés dans des activités de bénévolat** (contre 33% des Allemands). Plus ils sont éduqués et plus ils vivent depuis longtemps en Allemagne, plus ils sont susceptibles d'exercer une activité volontaire. À noter que 50% des

sondés affirment qu'ils seraient intéressés par des activités de bénévolat si on le leur proposait ou s'ils en avaient l'occasion - soit un **vaste vivier** dans lequel puiser: 35% des Turcs actifs sont impliqués à la fois dans des associations généralistes et des associations d'immigrés, 40% le sont uniquement dans des associations turques, 16% uniquement dans des associations généralistes allemandes et 9% dans des organisations internationales.

Entre 2004 et 2006, l'INBAS-Sozialforschung a réalisé (au nom du ministère allemand de l'éducation et de la recherche) une étude de faisabilité sur la formation, la participation et l'intégration interculturelles et informelles au travers du bénévolat⁸. Cette étude compilait des recherches au niveau individuel, organisationnel et régional par le biais:

- d'études de cas biographiques avec des volontaires migrants visant à identifier les activités, les caractéristiques d'apprentissage, les motivations et les obstacles sous-tendant le bénévolat;
- d'une étude réalisée auprès des associations d'immigrés en vue d'identifier différentes formes et évolutions d'associations de bénévoles pour migrants, ainsi que les structures permettant de promouvoir ou de freiner la formation interculturelle et informelle; et
- d'analyses de réseaux visant à enquêter sur la mise en réseau et la constitution de partenariats parmi les associations de bénévoles pour migrants, les associations de bénévoles généralistes et les autres institutions allemandes.

Ses conclusions indiquent que les migrants **développent**, au travers du bénévolat, **des compétences** d'importance capitale pour leur processus d'intégration, et ce à différents égards: intégration culturelle (langue, valeurs, normes et règles), structurelle (position sur le plan de l'éducation, du marché de l'emploi et d'autres secteurs importants de la société), sociale (interaction et participation) et émotionnelle (identification et sentiment d'appartenance).

Pour ce qui est des organisations, l'étude s'est concentrée sur les associations d'immigrés et sur les groupes engagés dans l'intégration de leurs groupes cibles. Dans la plupart des cas, les conditions-cadres sur le plan des finances, du personnel et des installations sont

insuffisantes. Cela nuit au processus d'apprentissage et à l'acquisition des compétences par les volontaires migrants. Les conditions-cadres pourraient être sensiblement améliorées en apportant un soutien ciblé aux associations d'immigrés et en adoptant des mesures de formation appropriées. Les organisations pourraient ainsi être stabilisées et les structures d'échange et de coopération être développées, ce qui est essentiel au travail d'intégration des associations d'immigrés.

Par la mise en réseau et la coopération, les associations d'immigrés peuvent exploiter de multiples ressources, telles que l'information, l'accès aux infrastructures et au financement de projets, ou encore le soutien à la gestion de l'organisation ainsi qu'à la planification et à

l'organisation d'activités, d'évènements et de festivités.

La reconnaissance sociale est fondamentale lorsqu'il s'agit de **constituer un capital social** et de relier les associations d'immigrés aux associations généralistes et aux organismes publics. Différents obstacles entravent la constitution de réseaux et les contacts avec les institutions allemandes, essentiellement en

raison de l'ignorance mutuelle, des préjugés et du manque de reconnaissance.

L'une des principales conclusions de l'étude est qu'il est essentiel d'**initier des procédures d'échanges transculturels entre les associations d'immigrés, les associations généralistes et les organismes publics allemands** afin de favoriser la mise en réseau et l'accès aux ressources et, par là, l'intégration.

Les dernières évolutions en matière d'intégration et de participation citoyenne en Allemagne sont les suivantes:

- sommet sur l'intégration organisé par la chancellerie allemande (Integrationsgipfel) en juillet 2006, auquel participeront des associations d'immigrés; un plan national d'intégration sera développé d'ici l'été 2007 par des groupes de travail qui seront constitués en octobre 2006;
- conférence sur l'islam organisée par le ministère allemand de l'intérieur (Islamkonferenz) en septembre 2006. Elle impliquera des organisations musulmanes et marquera le point de départ d'un processus qui s'étalera sur deux ou trois ans en vue d'élaborer un contrat social avec les musulmans d'Allemagne;
- réunion de la sous-commission du Bundestag sur le bénévolat et l'intégration en octobre 2006.

2.5. Autriche

En 2001, les ressortissants étrangers en Autriche représentaient 9% de la population du pays, forte de 8 millions d'habitants. 15% de la population avaient un «antécédent migratoire». La population immigrée est hétérogène en termes d'origine nationale, de statut social et d'identité culturelle. 45% des immigrés viennent de l'ex-Yougoslavie et 18% de Turquie. Un autre 10% provient d'Asie, d'Afrique et d'Amérique. En plus de ces «nouveaux» migrants, 16% des résidents étrangers en 2001 étaient nés en Autriche - ajoutant la problématique de la «deuxième génération» aux débats sur l'intégration.

La naturalisation des immigrés de première et de deuxième génération est difficile en

Autriche en raison des dispositions juridiques relativement strictes reposant sur le principe du «droit du sang». **Les lois relatives à l'intégration des immigrés dans la société autrichienne sont considérées comme les moins favorables d'Europe occidentale.**

Pour l'heure, il n'existe en Autriche **aucune définition uniforme de l'intégration** dans le débat public. Comme dans d'autres pays, il existe différentes acceptions de cette notion complexe, des concepts allant de l'assimilation à la diversité culturelle étant utilisés comme bases pour l'intégration. Cependant, les recherches contemporaines semblent souligner unanimement qu'un élément central de l'intégration est la **réciprocité**. Les migrants

comme la population du pays hôte doivent être impliqués dans le processus. Pour l'opinion publique, une acception unidirectionnelle de l'intégration prédomine: les immigrés doivent s'adapter et s'assimiler. Ce mode de pensée s'associe à des tendances de plus en plus fortes à la xénophobie et au racisme, qui sont également exploités dans les débats politiques et les campagnes électorales. Aux niveaux législatif et administratif, l'expérience pratique de l'intégration en Autriche se caractérise par des **incohérences entre les politiques du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux**. Alors que le cadre juridique entourant la résidence, l'accès au marché du travail et la naturalisation est l'un des plus restrictifs de l'Union européenne, les gouvernements locaux diffèrent sensiblement dans leur manière d'appliquer la politique fédérale d'intégration. En Autriche, l'intégration a longtemps été envisagée dans un contexte de migration de travail. Les immigrés ont été considérés comme des travailleurs invités qui n'avaient pas à s'intégrer. Le changement fondamental de la politique d'immigration remonte au début des années 90. Après 2000 (installation d'un gouvernement de droite), le débat sur l'intégration en Autriche s'est concentré sur les «échecs» perçus de l'intégration et le «déficit d'intégration» des immigrés, entraînant l'adoption d'un «contrat d'intégration» obligeant de manière unilatérale les immigrés à suivre des cours d'allemand, mais sans mettre l'accent sur d'autres mesures leur permettant de se prendre en charge. On assiste à une intensification continue des restrictions relatives à tous les aspects de la politique d'immigration. Ce phénomène s'applique également à la politique de naturalisation. Depuis 2005, les immigrés qui souhaitent devenir citoyens autrichiens doivent réussir un test de maîtrise de la langue allemande et de connaissance de la culture autrichienne.

En Autriche, **l'intégration n'est aucunement liée au bénévolat des étrangers non communautaires**: le bénévolat en général n'est à l'ordre du jour de l'agenda politique que depuis quelque temps, et sa présence reste limitée. L'année internationale du bénévolat décrétée en 2001 par les Nations unies a servi de catalyseur en la matière et, depuis 2003, le Conseil autrichien du bénévolat promeut le bénévolat dans le pays et s'efforce de sensibiliser la population à son importance. Aucun lien n'a cependant été établi avec le bénévolat des étrangers non communautaires. Il s'avère que le bénévolat des migrants n'est considéré comme un moyen d'intégration ni au niveau provincial, ni au niveau fédéral. Il n'existe en outre aucune réglementation spécifique concernant le bénévolat des migrants; le bénévolat repose strictement sur un statut légal (droit de séjour), et **les demandeurs d'asile n'y ont aucun accès**.

Il n'existe pratiquement aucune donnée représentative quant à l'étendue et au contexte du bénévolat des migrants. Ce qui ressort de la documentation existante est que **le bénévolat des étrangers non communautaires se fait essentiellement dans un contexte informel ou au sein d'associations (autonomes) d'immigrés**. Souvent, il est utilisé comme une stratégie permettant de s'aider et de se prendre en charge de manière autonome afin de surmonter les difficultés liées à l'origine ethnique du volontaire. Jusqu'à présent, les associations d'immigrés n'ont jamais été considérées comme des acteurs politiques ou sociaux. Leur rôle essentiel dans l'intégration - fourniture d'une série de services essentiels, tels que la protection, l'assistance, la compensation des obstacles socio-économiques rencontrés, la formation de l'identité culturelle et la possibilité de nouer des liens avec la société hôte - n'est pas reconnu.

Le bénévolat des étrangers non communautaires **rencontre toujours d'importants obstacles** en Autriche:

- financement trop réduit ou pas assez ciblé des associations d'immigrés;
- absence de sécurité sociale et d'assurance pour les volontaires;
- bénévolat non accessible aux demandeurs d'asile;
- méconnaissance des opportunités de bénévolat et absence de reconnaissance publique des bonnes pratiques en matière de bénévolat des migrants;
- manque d'accès aux associations généralistes de bénévoles;
- faible application des directives européennes de lutte contre les discriminations.

Les études primaires portant sur les migrants plus âgés (de plus de 50 ans) indiquent qu'**il existe un potentiel élevé pour le bénévolat des migrants**: entre 64 et 82% affirment que le bénévolat est important à leurs yeux, et près de 50% s'impliqueraient si on le leur demandait ou s'ils en avaient l'occasion. Interrogés sur leurs engagements volontaires, les migrants tendent à mentionner l'aide au voisinage comme principale activité (près de 33%), ce qui implique que **le bénévolat**

des migrants pourrait être sous-évalué, la «structure organisée» étant généralement considérée comme un élément caractéristique de l'activité volontaire, ce qui exclut l'aide spontanée apportée aux voisins. Les études indiquent également que **le bénévolat des migrants se fait dans une large mesure dans les associations d'immigrés** - il existe donc un vaste potentiel pour l'ouverture des associations de bénévoles généralistes aux volontaires migrants.

L'étude INVOLVE

Pour compenser l'absence d'études sur le bénévolat des migrants, les partenaires autrichiens du projet INVOLVE ont réalisé une **étude exploratoire** axée sur des entretiens avec les volontaires migrants actifs dans les associations d'immigrés ou les associations généralistes. Les groupes d'experts autrichiens ont fourni le réservoir au sein duquel 23 personnes ont été sélectionnées pour une entrevue.

L'étude reposait sur la définition officielle susmentionnée du bénévolat, comprenant «une certaine structure d'organisation» pour les activités volontaires. Les volontaires sondés représentent toute une palette d'activités volontaires dans différents secteurs. Ils étaient tous impli-

qués dans le bénévolat depuis plus de deux ans, et certains depuis plus de quinze ans.

Leurs **motivations** sont aussi bien personnelles qu'altruistes: très souvent, elles sont liées à leurs expériences de vie personnelles. Un sondé a indiqué que la nécessité d'apprendre la langue allemande avait été un frein majeur à son intégration. Il organise actuellement des cours d'allemand pour migrants. Certains ont évoqué le désir de créer une image positive des migrants en Autriche, ce qui reflète la nécessité d'informer la société hôte sur les cultures des migrants et de promouvoir les échanges interculturels. Les motivations personnelles telles que l'acquisition de certaines compétences, la rencontre d'autres personnes ou le plaisir

étaient elles aussi généralement évoquées par les sondés. Ces derniers soulignent par ailleurs que la principale différence entre leur expérience du bénévolat et celle des Autrichiens de souche était l'absence d'expériences de discrimination, qui sous-tendent généralement le bénévolat des migrants.

La **reconnaissance** s'avère essentielle concernant le rôle joué par le bénévolat dans le processus d'intégration. À noter que les migrants sondés considéraient le succès de l'intégration comme la meilleure forme de reconnaissance. Il ne suffit pas, cependant, d'obtenir une reconnaissance limitée de la manière dont les migrants contribuent à leur communauté lorsqu'ils s'intègrent. Cette reconnaissance doit plutôt être élargie à l'ensemble du public et de la société hôte.

Les principaux **obstacles** au bénévolat s'avèrent être le temps et l'argent: «Il faut pouvoir se permettre d'être volontaire». Le paiement des frais de déplacement et de subsistance des volontaires peut pallier cet obstacle, mais les migrants n'en restent pas moins souvent dans des situations financières précaires, ce qui les empêche souvent de s'impliquer. Dans certains cas, des femmes ont dû abandonner leur engagement volontaire car leur mari ne percevait pas les bénéfices de cet engagement. Les différences culturelles dans la perception du bénévolat restent donc d'actualité. L'absence de financement à long terme des associations d'immigrés est perçue comme une barrière supplémentaire: le financement se fait souvent sur la base des différents projets, ce qui complique toute planification à plus long terme. Dans certains cas, les associations d'immigrés doivent entrer en compétition avec des associations généralistes qui sont plus au fait des procédures de demande de financement. On observe généralement un déficit d'information de la part du gouvernement quant aux possibilités de financement et aux procédures à suivre.

Les répondants **proposent** donc un financement stratégique à plus long terme des associations d'immigrés. Le paiement des dépenses et des assurances pour les volontaires migrants incitera également davantage de migrants à s'engager. Des programmes de formation devraient être offerts aux associations d'immigrés qui souhaitent impliquer efficacement les migrants dans le bénévolat: le potentiel existe pour que davantage d'associations aient recours aux services de volontaires, mais la réalité ne suit pas, parce que les migrants ne se sentent pas capables de s'engager activement ou simplement parce qu'ils ne connaissent pas suffisamment les dispositions légales et les principaux acteurs de la communauté hôte.

Les associations d'immigrés devraient être davantage reliées à des **réseaux** de pairs et à des réseaux d'associations généralistes: la mise en commun des énergies et le partage des ressources sont particulièrement importants pour les plus petites associations d'immigrés. Si la constitution d'un réseau entre associations généralistes et associations d'immigrés est jugée essentielle, de nombreux sondés estiment qu'elle reste sous-développée. Pour établir une compréhension réciproque et faire de l'intégration un processus bidirectionnel, cette forme de collaboration doit clairement être mieux exploitée.

Les sondés considèrent **le bénévolat comme un outil majeur d'intégration**: il permet aux migrants de se prendre en charge et d'apprendre comment s'organiser, comment mieux se familiariser à la communauté locale et comment constituer des réseaux sociaux entre eux et avec les acteurs clés des communautés locales, par exemple au moment de déposer une demande de financement ou de faire campagne pour les droits des migrants. Il entraîne en outre une meilleure reconnaissance des migrants par la communauté hôte. Un sondé a affirmé:

“ Mon engagement volontaire m’a ouvert des portes - j’ai rencontré des personnes très intéressantes et je me considère comme bien accepté dans ma communauté aujourd’hui. ”

Enfin, les femmes et les migrants qui ne maîtrisent pas bien l’allemand, en particulier, peuvent lutter contre l’isolement en s’impliquant dans des activités de bénévolat.

Le projet INVOLVE a renforcé les activités en cours dans les domaines suivants:

- ouverture des associations généralistes aux immigrés / étrangers non communautaires;
- inclusion du bénévolat des migrants dans les statistiques officielles sur le bénévolat en Autriche;
- implication des migrants dans les activités spéciales de bénévolat au niveau local, telles que la gestion des conflits dans les parcs, le dialogue entre groupes ethniques, etc.;
- activités de recherche dans le secteur du bénévolat des migrants.

2.6. Espagne

Le cas de l’Espagne est assez atypique dans la mesure où, ces vingt dernières années, le pays a cessé d’être un pays d’émigration pour **devenir un pays d’immigration**. L’Espagne est devenue la porte d’entrée européenne pour les flux migratoires en provenance d’Afrique et d’Amérique latine. Alors qu’en 1985, lors de l’adhésion du pays à l’UE, seuls 250 000 ressortissants étrangers étaient enregistrés dans le pays, leur nombre est passé en 2005 à 3 730 610 personnes, soit 8,5% de la population. Par rapport aux autres pays évoqués dans ce rapport, l’immigration en Espagne est un phénomène bien plus récent, de sorte que le débat sur les politiques d’intégration y est bien moins développé.

Comme dans les autres pays européens, les immigrés forment un **groupe extrêmement hétérogène**, mais quatre pays - le Maroc, l’Équateur, la Roumanie et la Colombie - comp-

tent pour plus de 50% des immigrés présents dans le pays. Nombre d’immigrés viennent pour travailler dans l’«économie souterraine» et vivent dans des conditions d’emploi très précaires. On les retrouve essentiellement dans des industries telles que l’agriculture, les services et le bâtiment. L’exploitation de ces immigrés est souvent liée à leur **situation de clandestinité**, qui les rend particulièrement vulnérables. Pour remédier aux nombreux problèmes posés et subis par les immigrés, le gouvernement espagnol a lancé depuis 1986 **six procédures de régularisation ou d’enregistrement extraordinaire** (1986, 1991, 1996, 2000, 2001 et 2005).

Le changement de gouvernement survenu en Espagne en 2004 a entraîné certaines modifications sensibles dans le traitement de l’immigration et de l’intégration: la responsabilité de la politique d’immigration a été transférée

du ministère de l’intérieur au ministère de l’emploi et des affaires sociales, via la création de la direction de l’intégration des immigrés et du secrétariat à l’immigration et à l’émigration.

Les programmes nationaux d’intégration des immigrés ne prévoient aucune mesure visant à promouvoir le bénévolat des migrants. Deux programmes nationaux mis en œuvre entre

1994 et 2004 ont développé des actions visant à répondre aux besoins économiques, sociaux, culturels et de logement des populations immigrées, mais aussi des politiques de prévention du racisme promouvant activement la coexistence entre les cultures. Les mesures administratives suivantes ont été mises en œuvre dans ces deux programmes:

- le **Conseil supérieur à la politique d’immigration** (Consejo Superior de Política de Inmigración), chargé de coordonner les autorités des diverses administrations publiques nationales, régionales et locales impliquées de près ou de loin dans les politiques d’intégration des immigrés;
- le **forum pour l’intégration sociale des immigrés**, qui rassemble les associations et organisations d’immigrés travaillant à l’intégration des immigrés et les administrations publiques de différents niveaux. Le forum doit être consulté concernant les plans et programmes globaux de portée nationale ayant une incidence sur l’intégration sociale des immigrés;
- l’**Observatoire permanent de l’immigration** fournit des informations et des conseils sur les questions d’intégration. Il collabore étroitement avec les centres de recherche, les ONG et les associations d’immigrés espagnols. Ceci permet à toutes ces structures d’actualiser en permanence les chiffres et les données qu’elles utilisent dans leurs projets relatifs à l’immigration.

Le troisième programme, appelé **programme national pour la citoyenneté et l’intégration 2007-2010**, en est actuellement à la phase de consultation avec les agences concernées évoquées ci-dessus. Il développe des activités politiques cohérentes en matière d’immigration et d’intégration et est le signe que le gouvernement gère de plus en plus le problème comme un problème structurel nécessitant une attention toute particulière.

Les **gouvernements des communautés autonomes** disposent également d’importantes prérogatives en matière d’intégration sociale des immigrés: santé, éducation, bien-être social, formation professionnelle et emploi sont des domaines pour lesquels elles dispo-

sent de compétences exclusives ou partagées. Les 17 communautés autonomes ont élaboré leurs propres programmes d’action, qui ajoutent généralement une nouvelle série de procédures administratives et de forums sur l’immigration en vue de traiter la problématique de l’immigration. **Le paysage politique en matière d’intégration est dès lors complexe et morcelé.**

Un exemple de participation des migrants promue par une région autonome est le forum des îles Canaries sur l’immigration, qui instaure un canal de participation, de consultation et de dialogue du gouvernement régional avec les organes et institutions impliqués dans le processus d’in-

tégration des immigrés, des réfugiés, des demandeurs d'asile et des personnes déplacées vivant dans la région. Le conseil est composé de **quatre représentants** des associations d'immigrés ou de réfugiés et de **cinq représentants** d'organisations non gouvernementales actives dans le social ou le bénévolat; il développe des projets d'aide aux immigrés, aux réfugiés et aux demandeurs d'asile. Le forum a été doté d'un cadre juridique et est consulté directement par le ministère de l'emploi et des affaires sociales du gouvernement des Canaries. Il offre aux immigrés l'occasion d'exprimer au plus haut niveau leur point de vue sur la dynamique du phénomène migratoire et sur les conditions de vie des immigrés dans la région.

Le bénévolat en Espagne

En Espagne également, le bénévolat n'a reçu que récemment une attention globale et structurée de la part du gouvernement. Cet intérêt a entraîné la rédaction de plusieurs programmes relatifs au bénévolat durant les années 90. Il n'existe cependant **aucune donnée en Espagne sur le bénévolat des migrants**

L'étude INVOLVE

Dans le cadre du projet INVOLVE, le groupe d'experts nationaux pour l'Espagne a entrepris un **travail exploratoire sur le terrain reposant sur une enquête par questionnaire** (500 questionnaires ont été renvoyés et analysés) concernant le bénévolat des migrants. ARACOVA (associations d'immigrés), la Fédération catalane du bénévolat social, le gouvernement régional des Baléares, le ministère régional de l'immigration de la communauté de Valence et 162 associations locales ont pris part à l'étude. La Croix-Rouge espagnole a collecté des données statistiques auprès de ses

Au niveau local, tant les associations généralistes que les associations de volontaires migrants offrent des informations sur les ressources, l'aide juridique, les cours d'espagnol, la formation professionnelle, les traitements médicaux ou les services de consultation en matière d'emploi. Toutes deux sensibilisent également la population locale aux contributions positives qu'apportent les immigrés à la communauté hôte. Les associations de migrants commencent seulement, cependant, à se constituer, à se structurer et à se mettre en réseau aux niveaux régional et local. Les principales organisations de bénévoles en Espagne, tant en termes de taille que d'influence sur le gouvernement, sont composées essentiellement d'Espagnols.

- le lien entre bénévolat et intégration des immigrés n'a pas encore été établi. Le récent troisième programme national sur le bénévolat (2005-2008) n'a pas défini les immigrants comme une cible des mesures de promotion du bénévolat.

bureaux régionaux concernant la participation des volontaires migrants. Les résultats mettent en évidence les caractéristiques décrites ci-dessous.

Début 2006, la **Croix-Rouge espagnole** a enregistré 3 274 volontaires, dont 63% collaborent de manière active et régulière. Le profil du volontaire étranger à la Croix-Rouge espagnole est celui d'une femme de 20 à 40 ans disposant d'un niveau d'éducation moyen à élevé. La moitié des volontaires étrangers actifs auprès de la Croix-Rouge viennent d'Argentine, de Colombie, du Maroc, d'Équateur,

de France et du Venezuela. La prestation de services sociaux est le secteur d'activité com-

prenant le plus grand nombre de volontaires migrants (33%).

Dans le cas des **associations d'immigrés** et des **associations locales**, les éléments suivants ont été examinés:

■ le profil des volontaires migrants

Le pourcentage de femmes actives dans le bénévolat est supérieur au pourcentage d'hommes. En général, les volontaires sont des personnes en âge de travailler: de 26 à 45 ans. La plupart des immigrés vivent en Espagne depuis plus de cinq ans, ce qui tend à montrer que le travail volontaire commence une fois la personne installée dans le pays.

■ la conception du bénévolat pour les immigrés

Alors que la définition officielle du bénévolat implique le passage par une «structure organisationnelle», de nombreux immigrés le considèrent comme une activité au cours de laquelle ils consacrent du temps à un service qu'ils estiment utile - indépendamment du cadre dans lequel il est réalisé.

■ la motivation à l'origine du bénévolat

Plus d'une moitié des réponses aux questionnaires citaient l'altruisme et l'aide apportée aux autres. Des proportions similaires de répondants indiquent comme motivation majeure l'occasion d'apprendre.

■ les obstacles personnels au bénévolat

Interrogés sur leur perception personnelle des obstacles entravant leur participation à des activités volontaires, près de la moitié (46%) des sondés indiquaient le manque de ressources économiques, un tiers (33%) un manque de motivation personnelle et le reste (21%) les responsabilités familiales.

■ les obstacles propres aux associations de bénévoles

Concernant les associations de bénévoles, la plupart des sondés (56%) estimaient que le manque d'informations sur les opportunités de bénévolat était le principal obstacle à l'implication des immigrés.

■ l'intégration au travers du bénévolat

Pratiquement tous les sondés (92%) pensent que le bénévolat est une manière de s'intégrer à la société hôte. Idéalement, cependant, ils estiment que, dans de nombreux cas, la perception de l'immigré doit changer de manière à considérer le bénévolat de manière positive (43%), que les politiques du pays d'accueil doivent accorder une attention particulière au lien entre bénévolat et intégration (26%) et que l'environnement immédiat des immigrés doit être favorable au bénévolat (19%). Un faible pourcentage de répondants estime souhaitable une intervention des politiques européennes (4%).

2.7. France

Aperçu des migrants et des immigrés en France

Les termes «migrants» et «minorités ethniques» ne correspondent pas au contexte français. Il est plus pertinent de parler d'«immigrés» et d'«étrangers». Les «immigrés» sont les personnes d'origine étrangère nées hors de France. Suivant cette définition, les individus sont perçus comme «immigrés» même lorsqu'ils acquièrent la nationalité française. Un «étranger» n'est pas forcément un immigré, dans la mesure où certains étrangers (ne possédant pas la nationalité française) sont nés sur le territoire français. La France compte

4,31 millions d'immigrés (7,4% de la population totale). Ce chiffre est stable depuis 1975, date de la fin de la politique d'immigration dite «des portes ouvertes». La France n'est plus une terre d'immigration. Par ailleurs, le pays compte **3,67 millions d'étrangers** (6,3% de la population), c'est-à-dire de personnes vivant en France sans posséder la nationalité française. **13,2% de ces immigrés sont appelés «étrangers non communautaires»** - dont le pays d'origine est autre que l'un des États membres de l'UE.

Les politiques d'immigration et d'intégration en France

L'immigration et l'intégration sont étroitement liées. La politique d'immigration reste cependant largement associée aux conditions d'entrée et de séjour en France, au contrôle des flux migratoires et à la lutte contre l'immigration clandestine. La **politique d'intégration** se concentre essentiellement sur l'emploi, le logement (pour contrebalancer la concentration des immigrés dans certaines zones), l'éducation (avec un accent particulier

sur l'apprentissage du français pour les enfants d'immigrés), l'accès aux services sociaux pour tous les immigrés, indépendamment de leur statut juridique, l'attention toute particulière portée aux femmes immigrées et aux enfants immigrés non accompagnés, et les mesures de codéveloppement préparant les immigrés sur le retour à se construire une nouvelle vie une fois rentrés dans leur pays d'origine.

Un service public d'accueil des immigrés a été instauré sous la forme du **Contrat d'accueil et d'intégration (CAI)**.

Le CAI repose sur quatre piliers:

- un contrat signé par le primo-arrivant, définissant les conditions de son séjour permanent en France (objectif: 100 000 contrats signés);
- la formation spéciale des immigrés;
- des formules de parrainages personnalisés pour les primo-arrivants;
- une attention et des mesures particulières pour les femmes immigrées.

La Cour des comptes française a vivement recommandé d'améliorer l'information publique **concernant les droits des immigrés** (éducation, logement, santé, etc.) et de renforcer les statistiques de manière à pouvoir fournir des données plus détaillées intégrant l'origine ethnique. Un **«tabou républicain»** prévalait jusqu'ici, qui empêchait la collecte de données liées à la religion ou à la race - ces données étant considérées comme confidentielles et susceptibles d'entraîner la stigmatisation des populations appartenant à des groupes minoritaires - ainsi que toute «discrimination positive». La Cour des comptes recommande enfin une **meilleure coordination entre les différentes mesures gouvernementales** liées à l'intégration, telles que les politiques

sociales, les politiques d'éducation, la coopération au développement, la législation relative à l'immigration et les stratégies de lutte contre les discriminations.

Une nouvelle **Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances** a été créée en janvier 2006 à la suite des émeutes de banlieue pour relancer ce qu'on appelle la «politique de la ville». Cette politique a été initiée en 1991 pour combler l'écart entre les zones défavorisées de banlieue et les régions plus privilégiées. Dans sa dernière mouture, un **service volontaire spécial** a été encouragé pour ouvrir de nouvelles voies d'apprentissage et de participation aux jeunes, l'accent étant mis sur les jeunes immigrés et les enfants d'immigrés.

2.

Bénévolat et immigration en France

Le nombre de bénévoles en France est passé de 7,9 millions en 1990 (19% de la population française de plus de 18 ans) à **13 millions en 2003 (28%)**. On en sait peu - en raison à nouveau du «tabou républicain» sur la collecte de données - sur le **nombre de volontaires immigrés**. L'origine ethnique n'est pas enregistrée séparément lors du comptage des volontaires. 30% des hommes âgés de plus de 15 ans sont volontaires, contre 22% des femmes. Le groupe le mieux représenté est celui des 35-55 ans. La probabilité d'être bénévole augmente avec le niveau d'éducation et la pratique religieuse. Si le bénévolat se pratique essentiellement dans des associations sans but lucratif, de nouvelles structures ont été développées en vue de renforcer la participation des citoyens au niveau local: des **conseils de quartier** ont été créés dans lesquels les citoyens peuvent participer aux processus décisionnels. Des **conseils réservés aux étrangers**, qui s'engagent sur une base volontaire, garantissent que ceux-ci soient consultés sur

les questions qui les concernent (un exemple est donné pour le XIXe arrondissement de Paris, où 15% de la population est d'origine étrangère). Ces conseils non seulement débattent de questions politiques sur les droits des immigrés, mais organisent également des événements visant à promouvoir le dialogue interculturel avec les Français «de souche», tels que des débats publics ou des manifestations culturelles liées aux fêtes des pays d'origine.

Certaines informations qualitatives ont été collectées concernant le **profil des volontaires immigrés** et les principaux secteurs de leur engagement. Il en ressort que les immigrés préfèrent les **engagements bénévoles en lien avec leur pays d'origine et les associations culturelles d'immigrés**. Le parrainage et la médiation sont des domaines importants d'engagement: ils permettent d'aider les autres immigrés à résoudre les problèmes avec le voisinage ou avec l'administration (ainsi, les Maliens de Montreuil sont très actifs dans l'aide aux autres Maliens en vue

de résoudre leurs problèmes quotidiens). Les parrains et médiateurs volontaires fournissent également des informations sur les droits et les devoirs des résidents en France.

Le bénévolat est en principe ouvert aussi bien aux immigrés qu'aux citoyens nés français. Cependant, il n'a pas toujours été facile pour les premiers de monter une association. Jusqu'en 1981, la législation relative aux associations sans but lucratif ne s'appliquait pas à ce groupe et instaurait une procédure d'autorisation spéciale pour les associations d'immigrés. Ces 25 dernières années, cependant, les immigrés ont pu créer librement des associations dans les mêmes conditions que les citoyens français. Malgré cela, on a peu d'informations sur les associations d'immigrés. Certaines recherches ont été effectuées concernant les associations actives dans le codéveloppement,

Lorsque les immigrés s'investissent dans le bénévolat, les secteurs d'engagement suivants prédominent:

- organisation de cours de français pour les autres immigrants;
- événements culturels visant à sensibiliser la population à leur culture et à créer une image positive dans la société hôte (en permettant aux citoyens français de découvrir d'autres cultures sans devoir se déplacer);
- activités de médiation entre résidents des communautés locales afin de prévenir les conflits intra- ou interculturels;
- formules de parrainage: les employés immigrés accompagnent les immigrés au chômage, leur apprenant comment acquérir de nouvelles compétences et intégrer le marché de l'emploi;
- conseils fournis par des immigrés à d'autres immigrés pour les informer sur leurs droits et obligations, les services sociaux, le logement, les questions de santé, etc.

Principaux obstacles à surmonter pour promouvoir le bénévolat des immigrés en France

Les immigrés partagent certains des obstacles au bénévolat avec les Français «de souche», tels que le manque de temps, le manque d'informations sur les opportunités de bénévolat, les mau-

c'est-à-dire sur les immigrés s'impliquant dans des **«organisations de solidarité internationale»** pour contribuer au développement de leur pays d'origine. Le bénévolat dans ces associations a été favorisé par l'Agence nationale pour le développement des relations interculturelles (ADRI), le Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations (Fasild) et Panos, un institut privé. Ces immigrés sont encouragés à contribuer au développement de leur pays d'origine en nouant des relations constructives avec leur famille ou leur village et en établissant des réseaux. Plus de 33% des Maliens ou des Sénégalais se disent impliqués dans ce type d'organisations, en tant que volontaires ou que donateurs.

vaises expériences avec les organisations de volontaires et le manque de stabilité financière. Ils rencontrent cependant certains **obstacles spécifiques**, qui doivent être traités par les associations de bénévoles, les associations d'immigrés et les décideurs politiques si l'on veut promouvoir le bénévolat des immigrés:

- le **statut juridique** s'avère être un obstacle majeur, qui empêche les immigrés dont le droit de séjour est flou ou provisoire de s'engager (crainte de la visibilité au sein de la communauté, crainte de contrôles officiels et des possibles conséquences négatives). Les associations d'immigrés impliquées dans la protection juridique des immigrés sont cependant parvenues à recruter davantage de parmi les étrangers en bénévoles parmi les étrangers en situation précaire qu'ils défendent;
- la **langue** est clairement perçue comme un autre obstacle, en particulier dans les associations généralistes, où la maîtrise du français est, implicitement ou explicitement, une condition d'engagement;
- le **manque d'estime de soi** empêche de nombreux immigrés de s'investir dans le bénévolat. Ils ont souvent une image négative d'eux-mêmes, renforcée par l'image négative que donnent certains médias. Ils ne pensent pas pouvoir aider les autres ni pouvoir eux-mêmes tirer un quelconque bénéfice du bénévolat;
- la **dimension culturelle**: les associations françaises ont elles-mêmes des barrières culturelles. Elles hésitent à accueillir des volontaires étrangers et à promouvoir la diversité en leur sein.

2.

Le **rôle intégrateur du bénévolat pour les immigrés** est bien connu des associations spécialisées (dans le bénévolat et l'aide aux immigrés), mais ne semble toujours pas reconnu par les politiques et l'opinion publique. Les associations d'immigrés, en particulier, se sentent souvent accusées de **favoriser une forme de «ghettoïsation»**. Il n'existe malheureusement pas suffisamment de données sur le bénévolat des immigrés dans les associations généralistes. Cependant, l'engagement de ces derniers dans les associations d'immigrés **contribue** clairement à **développer leurs compétences, à renforcer leur estime de soi et à créer des réseaux sociaux et une interaction entre les immigrés et la société hôte.**

Jusqu'ici, le bénévolat n'a pas été placé au coeur de l'agenda politique comme

moyen de favoriser l'intégration des immigrés, et les données en la matière ne sont que parcellaires en raison des problèmes statistiques liés au bénévolat des immigrés. Le projet INVOLVE et la diffusion de ses conclusions peuvent contribuer à changer cet état de fait en France et à promouvoir plus encore le bénévolat comme instrument et comme vecteur de l'intégration. Au niveau pratique, pour renforcer ses liens avec l'intégration et pour le promouvoir auprès des immigrés et de la société française dans son ensemble, le bénévolat pourrait être intégré dans les formations et les cours d'information offerts dans le cadre du CAI.

3. Obstacles à l'intégration et critères de bonnes pratiques permettant de les surmonter

L'état des lieux des situations prévalant dans les différents pays montre que les définitions de l'intégration en Europe sont multiples et que les conceptions et les réalités du bénévolat varient sensiblement d'un pays à l'autre. En outre, les migrants sont loin de constituer un groupe homogène, et le bénévolat des migrants n'est à l'ordre du jour de pratiquement aucun des pays examinés.

Les partenaires du projet INVOLVE ont examiné dans quelle mesure le bénévolat peut contribuer à renforcer l'intégration des étrangers non communautaires et celle des sociétés dont ils font partie. La conception de l'intégration dépend non seulement du pays concerné, de son histoire et de ses traditions en matière d'immigration et d'intégration, mais aussi du point de vue des différentes parties: les gouvernements tendent à mettre l'accent sur l'**acceptation d'une «série de règles»** indispensables à l'intégration, tandis que le secteur du bénévolat et les migrants eux-mêmes privilégient plutôt une **approche axée sur les droits**. Dans cette dernière approche, le sentiment d'appartenance, la sécurité, l'accueil, le traitement juste et équitable et l'accès aux services et à l'emploi contrebalancent l'approche des gouvernements, axée essentiellement sur les devoirs.

Pour débattre des obstacles à l'intégration

Indicateurs d'intégration

Comment mesurer l'intégration? En quoi les bonnes pratiques au sein des associations de bénévoles peuvent-elles favoriser l'intégration? Une différence de taille entre l'approche des gouvernements et celle du secteur du bénévolat vis-à-vis de l'intégration est que, pour les premiers, l'intégration ne commence que quand le migrant obtient l'autorisation légale

et des critères de bonnes pratiques permettant de les surmonter; les partenaires du projet INVOLVE ont convenu de baser leurs travaux sur la définition de la Commission européenne, selon laquelle **l'intégration est «un processus dynamique, à long terme et à double sens, de compromis réciproque entre tous les immigrants et résidents de la société hôte»**.

Cette définition sert de base pour identifier les critères de bonne pratique. Elle implique que les différents acteurs - la société hôte (gouvernement, société civile et monde de l'entreprise) **et** la population immigrée - doivent **adapter** leurs pratiques pour promouvoir l'intégration. Les bonnes pratiques encouragent donc le dynamisme et doivent apporter une contribution à long terme. L'intégration doit être perçue comme un processus continu.

de s'établir dans le pays. Les associations de bénévoles et les migrants eux-mêmes soulignent que le processus d'intégration à la société hôte commence **le jour de l'arrivée**, indépendamment du statut que le migrant se verra ou ne se verra pas accorder et de la durée possible de son séjour. Au vu notamment de la longueur et de la complexité des

procédures d'asile, aux résultats incertains, il convient de ne pas perdre de temps à attendre la décision finale: le temps est précieux lorsqu'il s'agit d'intégration, et beaucoup peut

être perdu si les migrants doivent faire face à l'hostilité et à la frustration dans les premiers mois de leur séjour.

Concernant les indicateurs d'intégration, les éléments suivants sont proposés:

- l'emploi;
 - l'accès à l'éducation;
 - la maîtrise de la langue de la communauté hôte;
 - les contacts avec les associations d'immigrés;
 - les contacts avec la société hôte;
 - la citoyenneté;
 - la participation politique;
 - les conditions de logement;
 - la déclaration de tout harcèlement racial, culturel ou religieux;
- Le bénévolat.**

À noter que le gouvernement britannique a défini le **bénévolat** comme l'un des indicateurs de l'intégration dans sa stratégie d'intégration 2005. Le bénévolat ne contribue pas uniquement à divers indicateurs d'intégration (voir point 5): il est **un indicateur d'intégration en lui-même**, dans la mesure où il favorise les liens sociaux entre membres d'une société et où il génère un sentiment d'appartenance. Il a un rôle majeur à jouer dans les efforts de promotion de l'intégration entrepris par les gouvernements, le secteur du bénévolat et le monde de l'entreprise.

Obstacles à l'intégration

Puisque le bénévolat est un indicateur d'intégration, il est étonnant que de nombreux gouvernements en Europe n'en tiennent pas compte dans leurs politiques d'intégration. Toute une série d'obstacles se posent aux migrants désireux de s'impliquer dans des activités de bénévolat - des **obstacles individuels**, des **obstacles organisationnels** (tant dans les associations «généralistes» de bénévoles que dans les associations d'immigrés) et des **obstacles politiques et administratifs**.

Les obstacles suivants ont été décrits par les délégués participant au projet INVOLVE:

A

obstacles individuels:

- ▶ mauvaise connaissance de la langue de la communauté hôte;
 - ▶ manque supposé d'éducation et des compétences nécessaires à un poste de volontaire;
 - ▶ absence d'un réseau d'amis, de voisins, de membres de la famille et de collègues qui exercent déjà des activités de bénévolat et qui pourraient agir comme intermédiaires vis-à-vis des associations de bénévoles;
 - ▶ mauvaise connaissance de la conception du bénévolat telle qu'elle existe dans la communauté hôte en raison de traditions personnelles différentes en la matière et/ou d'un manque d'expérience quant au fonctionnement d'une société civile dans le pays d'origine (ceci s'applique en particulier aux immigrés de première génération);
 - ▶ priorité accordée au travail rémunéré, puisqu'il s'agit là d'un des principaux motifs de migration pour les non-réfugiés. En outre, le travail rémunéré apporte un statut que ne fournit pas le bénévolat;
 - ▶ surcharge de travail due aux responsabilités qu'implique l'entretien de la famille ou toute autre aide informelle;
 - ▶ pauvreté, incapacité de payer les dépenses liées au bénévolat;
 - ▶ confiance insuffisante pour se lancer dans le bénévolat;
 - ▶ peur des préjugés;
 - ▶ répartition des rôles entre hommes et femmes - la famille s'oppose au bénévolat;
 - ▶ crainte d'être utilisé comme faire-valoir;
- Dans le cas des réfugiés:*
- ▶ peur de l'avenir;
 - ▶ peur de l'expulsion;
 - ▶ dépression;
- ▶ sentiment d'être en transit, de ne pas savoir si un engagement est approprié;

Dans le cas des immigrés clandestins:

- ▶ peur d'être arrêté et expulsé;

B

obstacles organisationnels:

Dans les associations généralistes de bénévoles:

- ▶ recrutement impersonnel - absence de publicité ciblée sur les communautés immigrées;
- ▶ procédures formelles de sélection et de recrutement liées à la «professionnalisation» des associations de bénévoles;
- ▶ routine d'ordre général au niveau de l'organisation (planification, réunions, déclaration), qui peut sembler excessivement formelle et rebutante. Manque de contacts, de connaissances et d'expérience vis-à-vis des communautés immigrées et de la diversité qui prévaut au sein de celles-ci;
- ▶ définitions rigides et exclusives du bénévolat, qui ne correspondent pas à la conception que s'en font les migrants (opposition entre bénévolat encadré et bénévolat informel);
- ▶ préjugés;
- ▶ absence de compétences interculturelles;
- ▶ attention pas suffisamment portée sur la faiblesse des relations; associations trop centrées sur le respect de certains objectifs;
- ▶ peur du changement et résistance vis-à-vis de celui-ci concernant la gestion de l'organisation et la composition de ses membres;
- ▶ absence de structures de garde d'enfants, qui peut entraver l'implication des femmes;
- ▶ répartition des tâches entre hommes et femmes - la mixité hommes/femmes peut entraver la participation de certaines femmes;
- ▶ manque de reconnaissance et la récompense des volontaires;
- ▶ absence de postes permettant aux migrants de mettre à profit leurs compétences;

Dans le cas des immigrés clandestins:

- ▶ peur des conséquences d'une implication d'immigrés sans statut juridique et, donc, volonté de ne pas prendre de risques;

Dans les associations d'immigrés:

- ▶ «bureaucratisme» des dispositions juridiques permettant aux associations d'obtenir un statut légal ou un financement: manque de connaissances et de capacités des associations d'immigrés pour obtenir ce statut ou ce financement;

- ▶ manque de ressources (temps, ressources humaines, financement) pour investir dans le développement de l'organisation;
- ▶ absence de leadership et de volontaires disposant des compétences et des réseaux nécessaires au développement de l'organisation;
- ▶ structure organisationnelle pouvant manquer d'attrait aux yeux des plus jeunes;
- ▶ répartition des rôles entre hommes et femmes - participation des femmes limitée à certains niveaux de l'organisation;
- ▶ absence de contacts transsectoriels susceptibles d'élargir les activités de l'association à de nouveaux secteurs ou de nouvelles tâches;
- ▶ valeurs culturelles et religieuses pouvant entraver la coopération avec d'autres groupes et organisations issues de la communauté hôte et/ou d'autres communautés immigrées;
- ▶ expérience et/ou crainte d'être exploité comme vivier de recrutement de volontaires immigrés par les associations généralistes de bénévoles;
- ▶ préjugés;
- ▶ manque de confiance parmi l'opinion en raison d'une hostilité à l'immigration;

C

obstacles politiques et administratifs:

- ▶ questions de statut juridique: interdiction du «travail non rémunéré» ou du «bénévolat» pour certaines groupes de migrants;
- ▶ obstacles juridiques pour les immigrés dont le statut n'a pas encore été défini et cherchant à obtenir des permis de séjour pour motif économique ou dans le cadre d'une demande d'asile;
- ▶ procédures d'asile excessivement longues et insécurité psychologique dans laquelle les réfugiés doivent vivre, ce qui peut entraver tout engagement en faveur du bénévolat;
- ▶ absence d'intérêt du public quant au rôle que peut revêtir le bénévolat dans le processus d'intégration;
- ▶ absence d'infrastructures ciblées sur le bénévolat;
- ▶ législations et réglementations relatives au cumul des allocations et du bénévolat, en particulier celles par lesquelles les citoyens touchant des allocations sociales ne sont pas autorisés à exercer une activité bénévole;
- ▶ absence de véritable politique d'intégration au niveau local, dans lequel le bé-

névolat joue un grand rôle;

- ▶ absence d'approche coordonnée de promotion de l'intégration permettant d'exercer des activités de bénévolat parmi plusieurs agences gouvernementales en charge de l'intégration et du bénévolat;
- ▶ «impatience démocratique» (Penninx): penser que l'intégration se fera en quelques années en écartant toute démarche générationnelle;

D

obstacles «sociétaux»:

- ▶ les obstacles de cet ordre sont liés au débat public sur l'intégration et l'immigration: bien souvent, ces débats sont rattachés au terrorisme et à la criminalité plutôt qu'aux possibles effets positifs de l'immigration. Ceci crée un fossé entre les migrants et la communauté hôte et peut avoir des répercussions négatives sur leur volonté d'intégration;
- ▶ des sections importantes et populaires des médias tendent à adopter une position d'hostilité vis-à-vis des demandeurs d'asile et des autres groupes d'immigrés. Les reportages sont souvent inexacts et biaisés, ce qui risque d'accroître les tensions communautaires.

Critères de bonnes pratiques

Dans le cadre du projet INVOLVE, plusieurs projets promouvant l'implication des migrants dans des activités de bénévolat ont été identifiés; ils seront présentés dans le prochain chapitre. Ils englobent l'ensemble, ou du moins une grande partie, des **caractéristiques** suivantes:

Accessibilité:

Le bénévolat doit être facilement accessible aux migrants. Cela peut passer par la fourniture d'informations dans la langue des groupes de migrants ciblés et par le remboursement des frais de déplacement des volontaires. Les associations généralistes en particulier doivent se montrer plus créatives en termes de recrutement. Pour ce faire, elles doivent connaître les attitudes des migrants vis-à-vis du bénévolat ainsi que leurs habitudes sociales.

Diversité:

Il convient de développer des programmes ciblés et de fournir un soutien financier permettant de renforcer la diversité dans les associations (généralistes) de volontaires en recrutant des volontaires migrants. La diversité doit être promue comme une situation bénéfique pour les deux parties: les associations généralistes tireront des enseignements des activités de leurs volontaires migrants et bénéficieront de leurs compétences et de leur créativité.

Clarté et qualité des placements de volontaires:

Tant l'association que le volontaire migrant doivent avoir une idée claire de ce qu'est le bénévolat (de manière générale), de ce en quoi consiste (concrètement) le recrutement des volontaires et des objectifs de ce dernier. Plus les conditions du recrutement seront claires, plus grandes seront les chances de succès pour les deux parties. Une prise en charge et une orientation individuelles peuvent s'avérer nécessaires, en particulier pour les migrants qui ne sont pas familiers de l'environnement organisationnel dans lequel ils travaillent. Enfin, il convient de consacrer un certain temps à faire correspondre les besoins et les attentes du volontaire migrant avec ceux de l'association dans laquelle il s'investira.

Développement des capacités:

Les recrutements doivent permettre de développer les compétences et le potentiel d'intégration des volontaires migrants. Ils doivent également mettre à profit les compétences qu'apportent ces derniers, telles que leurs précédentes expériences professionnelles ou de volontaire, la maîtrise d'une langue étrangère, la connaissance d'une autre culture, etc.

Valorisation:

La reconnaissance du rôle et des réalisations des volontaires migrants par l'organisation et l'opinion publique en général est essentielle pour contrebalancer le manque de confiance et la perception négative des migrants qui prévaut dans la société (cette reconnaissance peut se manifester au travers de cérémonies de remerciement, de prix, etc.).

Visibilité:

Les bonnes pratiques offrent une meilleure visibilité aux migrants et à la contribution qu'ils apportent à la société hôte par le biais du bénévolat - elles mettent en évidence les avantages pour la société au sens large et pour le migrant lui-même (campagnes d'information, publication d'articles dans la presse locale concernant les projets fructueux, etc.).

Émancipation des communautés:

Les bonnes pratiques lient les placements de volontaires à la vie de la communauté locale de manière à favoriser l'intégration. Les placements de volontaires migrants peuvent faciliter les contacts directs entre la communauté locale et les migrants et permettre à ces derniers de faire une vraie différence là où ils vivent.

Mise en réseau - constitution d'un capital social qui « unit » et d'un capital social qui « relie »:

Le capital social se définit comme la somme des liens entre les citoyens - à la fois les réseaux interpersonnels formels et informels qu'ils se créent et les sentiments partagés d'appartenance sociale, de confiance et de réciprocité. Par leur appartenance à leurs réseaux sociaux, les gens peuvent se créer des opportunités à moyen ou à long terme. Une distinction est établie entre le capital social qui « unit » (cohésion entre les agents sociaux d'un même groupe) et le capital social qui « relie » (les liens entre des agents sociaux de différents groupes). Le dernier, dans le cas des immigrants, se réfère aux réseaux formés au-delà des frontières ethniques.

La création conjointe de capital social qui unit et de capital social qui relie est essentielle aux communautés immigrées dans les différentes étapes du processus d'intégration (même si, bien souvent, les politiques gouvernementales se concentrent exclusivement sur le capital social qui unit). Les associations d'immigrés jouent un rôle fondamental dans l'accueil et l'aide des primo-arrivants. Elles peuvent contribuer à informer des possibilités de bénévolat au niveau tant du bénévolat des migrants que du bénévolat «généraliste». Enfin, elles peuvent aider les associations de bénévoles de la communauté hôte à mieux appréhender les problèmes et les besoins des migrants et à mieux organiser les services qu'elles offrent. Les bonnes pratiques peuvent dès lors se concentrer sur la mise en réseau tant au sein des communautés immigrées qu'entre associations d'immigrés et associations généralistes.

Durabilité:

Développement d'une perspective à long terme: l'intégration ne pourra se faire au moyen de projets ponctuels; elle nécessite plutôt un engagement à long terme aussi bien du secteur du bénévolat que des gouvernements. La promotion de la diversité passe par une stratégie durable et à long terme.

Transposabilité:

Les exemples de bonnes pratiques peuvent souvent être transposés à d'autres contextes: ils peuvent s'appliquer à d'autres groupes cibles de migrants, à d'autres zones géographiques ou à une gamme plus large d'associations généralistes.

4. Exemples de bonnes pratiques en Europe

La section suivante propose un échantillon des bonnes pratiques présentées dans les sept rapports nationaux sur le projet INVOLVE. Vous trouverez davantage d'exemples de bonnes pratiques à l'adresse www.involve-europe.eu.

4.1. Pays-Bas

4.1.1. KANTARA - les jeteurs de ponts

Kantara («les jeteurs de ponts») a ses locaux à l'ouest d'Amsterdam, dans le district de Baarsjes. Elle a été fondée au départ comme une initiative bénévole par un groupe de jeunes Marocains et s'est transformée en groupe de volontaires composé de jeunes gens de diverses origines ethniques vivant dans les environs.



Objectifs:

Contribuer à améliorer les relations entre les Amstellodamois marocains et ceux d'autres origines ethniques. Ce faisant, les volontaires veulent émanciper les personnes vivant dans le voisinage, promouvoir l'intégration et renforcer l'intérêt des participants pour la politique et les différentes cultures.

Volontaires participants:

Les volontaires sont pour la plupart des immigrés de deuxième génération, jeunes et éduqués. Hommes et femmes sont également impliqués. En moyenne, quelque 20 hommes et 20 femmes effectuent du bénévolat pour Kantara, les hommes ayant tendance à s'investir davantage que les femmes dans les activités de plus petite échelle. Une vingtaine d'Amstellodamois «de souche» participent à la mise en place des activités. Des activités spécifiques sont organisées pour les femmes uniquement, telles que des journées de la femme, auxquelles participent environ 120 femmes du voisinage. Le conseil d'administration de Kantara est composé de sept membres, dont cinq sont d'origine marocaine.

Implication des volontaires:

Kantara est une organisation fonctionnant sur la base de réseaux, ce qui signifie que les volontaires s'organisent en fonction des sujets et des événements. L'association travaille selon le concept des «jeteurs de ponts». Les jeteurs de ponts sont des personnes désireuses de soutenir les objectifs de l'association et de se porter volontaires pour une ou plusieurs de ses activités. Les volontaires intéressés peuvent lancer leurs propres idées et relier le travail volontaire à leurs centres d'intérêt, à leurs études ou à leur travail. Les volontaires sont recrutés par le biais de contacts personnels, qui donnent les meilleurs résultats. Ils ne doivent pas s'engager sur le long terme, mais peuvent être impliqués directement en se lançant dans une activité.

Financement:

Le soutien provient des autorités locales. L'association cherche en outre à coopérer avec des fondations et autres associations sans but lucratif de manière à exploiter au mieux les ressources de chacun. Kantara offre par ailleurs régulièrement l'occasion à des étudiants d'effectuer des recherches dans le cadre de leurs projets universitaires.

Activités:

De huit à dix activités sont organisées chaque année. Elles se concentrent essentiellement sur 1) l'organisation de débats publics sur les questions d'intérêt pour le voisinage; 2) l'organisation d'excursions visant à familiariser les primo-arrivants et les Amstellodamois établis de longue date à l'histoire de la cité et de ses environs.

Citons par exemple:

les «journées des primo-arrivants» (excursions à Urk et dans une ferme); la visite d'un cimetière où sont enterrés des soldats marocains ayant lutté avec les forces alliées durant la Deuxième Guerre mondiale; l'organisation de débats publics sur les questions telles que la vie en société, l'éducation, les femmes et le marché du travail, l'islamophobie et l'antisémitisme.

Résultats des travaux - contribution à l'intégration:

Les membres fondateurs de l'association (d'origine marocaine) ont élargi le groupe en l'ouvrant à des personnes d'origines différentes dans le voisinage (essentiellement des personnes d'origine arabe, des Néerlandais non immigrés et des jeunes d'origine mixte). Ce processus d'ouverture s'est fait graduellement et sans planification stratégique. Selon les jeteurs de ponts, l'intégration n'est pas une thématique explicite de leurs activités. Ils estiment en outre qu'il est impossible de mesurer les effets intégrateurs de leurs activités. Cependant, les volontaires sont fermement convaincus qu'ils font la différence. Ainsi, le débat public entre les jeunes et la police a conduit cette dernière à faire preuve d'une plus grande sensibilité lorsqu'elle opère auprès des jeunes.

Défis:

Les défis reposent sur les contraintes de temps qui pèsent sur les jeunes lorsque ceux-ci ont à la fois un emploi et des enfants en bas âge. Le bénévolat est alors difficile, bien que Kantara propose une approche très flexible. Parfois, les maris peuvent également s'opposer au bénévolat de leurs épouses.

Quels sont les enseignements de ce projet?

Kantara permet aux volontaires de s'approprier les activités dans lesquelles ils s'impliquent. Les volontaires s'investissent en outre dans les questions qui revêtent une importance pour eux-mêmes et pour le voisinage, ce qui est extrêmement motivant. Kantara regroupant plusieurs activités, elle peut intégrer un grand nombre de personnes différentes. Le recrutement se fait sur la base du bouche-à-oreille, qui s'avère la manière la plus efficace de recruter des volontaires. L'approche du bénévolat développée par l'association est en outre particulièrement attractive pour les jeunes, qui cherchent à tester leurs compétences et leurs capacités sans pour

autant vouloir s'engager immédiatement sur le long terme. Kantara est donc essentiellement une association de jeunes. En 2004, elle a reçu le prix du bénévolat du district de Baarsjes pour la qualité de son travail.

Coordonnées:

✉ **Kantara**
Curaçaostraat 17hs
1058 BJ Amsterdam
☎ +31-(0)20-6892291
@ kantara@quicknet.nl
http:// www.kantara-brug.nl

4.1.2. SAMAH- Émancipation des mineurs non accompagnés

Samah est une association s'occupant des mineurs non accompagnés basée à Amsterdam. Cette petite organisation ayant recours aux services de volontaires a été mise sur pied en 1999. Elle forme une association indépendante sous l'égide d'Humanitas.



Objectifs:

Améliorer le statut des mineurs non accompagnés et des jeunes adultes demandeurs d'asile (jusqu'à 23 ans) au sein de la société et stimuler leur participation et leur intégration à celle-ci. Aux demandeurs d'asile dont la demande d'asile a été rejetée et qui sont sous le coup d'une procédure d'expulsion, SAMAH apporte son soutien et les aide à identifier leurs options de retour et à organiser leur retour et leur réintégration, essentiellement dans le pays d'origine. À cette fin, elle travaille avec huit salariés et plusieurs centaines de volontaires à travers le pays, dont de nombreux jeunes demandeurs d'asile.

Groupe cible:

Le groupe cible de SAMAH se compose des jeunes adultes demandeurs d'asile (de 18 à 23 ans) et des mineurs non accompagnés. En 2004, le pays comptait quelque 12 000 mineurs non accompagnés et 16 000 jeunes adultes demandeurs d'asile. La plupart d'entre eux ont attendu des années une décision quant à leur demande, que ce soit dans des centres de réfugiés, de petites unités d'habitation ou isolément. Ils forment un groupe extrêmement isolé et ne peuvent obtenir ni éducation ni travail au-delà de 12 semaines par an. Vu leur âge, ils ont largement besoin de se développer, de développer leurs compétences, d'entretenir des contacts avec les autres et de se constituer une perspective d'avenir. Tous sont des étrangers non communautaires, la plupart en provenance de divers pays d'Afrique, de Chine, d'Iran et d'Afghanistan. Nombre d'entre eux n'ont aucune chance d'obtenir un statut de réfugié. De plus en plus, ils décident de rester dans le pays sans statut légal.

Implication des volontaires:

SAMAH recrute des jeunes via les centres de réfugiés ou les associations s'occupant de jeunes réfugiés. Nombre d'entre eux commencent à s'investir bénévolement dans différents projets

par le biais de SAMAH. Par ailleurs, l'association a encouragé la création d'organisations autonomes via le Conseil national AMA (AMA désignant les mineurs non accompagnés), qui défend les intérêts des jeunes réfugiés. Quelque 40 volontaires sont impliqués dans le Conseil AMA, qui touche environ 300 jeunes réfugiés dans le pays.

Financement:

La majeure partie du financement se fait au cas par cas en fonction des projets et provient de sources diverses, telles que des fondations et des organisations non gouvernementales.

Activités:

SAMAH gère un guichet national d'assistance aux jeunes réfugiés et aux travailleurs sociaux. Elle stimule une mise en réseau et élabore des projets de bénévolat avec les jeunes, tels que:

- un projet sportif incitant les jeunes à s'investir dans des activités sportives, à entraîner des équipes et à devenir volontaire auprès de l'association sportive. L'entraînement est par ailleurs fourni avec l'idée que, si le réfugié se voit contraint de rentrer au pays, il puisse s'y forger un avenir professionnel grâce aux contacts internationaux des associations sportives néerlandaises;
- «Think Peer», un projet de jumelage entre jeunes néerlandais «de souche» et jeunes réfugiés pour permettre à ces derniers de comprendre la société néerlandaise et de s'intégrer plus facilement;
- «Girls active»: un projet visant à inciter les jeunes filles, dont certaines sont des mères célibataires, à s'investir dans le bénévolat;
- «Beyond Borders», un projet mis sur pied en association avec de jeunes réfugiés en vue de développer des perspectives pour ceux qui seraient visés par une procédure d'expulsion. Une collaboration est recherchée avec des entreprises, des écoles et des particuliers en vue de promouvoir la formation et la création d'opportunités d'emploi dans le pays d'origine.

Résultat des travaux - contribution à l'intégration:

Les jeunes volontaires commencent à apprendre le néerlandais, à prendre confiance en eux, à développer une perception plus positive des Pays-Bas et à élaborer des projets et des perspectives d'éducation et d'emploi dans le pays. Au travers des diverses activités de bénévolat, ils entrent en contact avec les institutions néerlandaises, nouent des amitiés et acquièrent lentement une plus grande confiance en eux. Parallèlement, ils se préparent à la vie après un rejet éventuel de leur demande d'asile, auquel cas les compétences qu'ils ont acquises par le biais du bénévolat peuvent leur servir dans leur pays d'origine.

Défis:

Pour les jeunes réfugiés: vivre avec la menace d'un rejet de leur demande et de la détention. Plusieurs centaines d'entre eux sont actuellement en détention, et nombreux finissent traumatisés après une succession de tentatives d'expulsion avortées (dues à l'absence des laissez-passer nécessaires à l'aéroport). Pour SAMAH: un nombre croissant de jeunes finissent dans la clandestinité et sans domicile fixe et tendent ensuite à ne plus donner signe de vie. Les

associations de bénévoles ne les accepteront plus comme volontaires en raison de problèmes d'assurances et par crainte d'avoir des problèmes avec les autorités. L'association doit travailler avec des moyens limités sur de nombreux points, allant de la fourniture d'une aide individuelle au lobbying ou à la conception de projets. La durabilité des projets est souvent menacée en raison du financement à court terme.

Quels sont les enseignements de ce projet?

SAMAH est la seule association aux Pays-Bas à favoriser la prise en charge autonome et la participation des mineurs non accompagnés issus d'un pays extracommunautaire. Sa double approche, qui consiste à aider les jeunes réfugiés à s'intégrer dans la société par le biais du bénévolat tout en leur offrant un soutien et des perspectives d'avenir en cas d'éloignement, contribue à émanciper ces jeunes qui vivent dans la plus grande difficulté et dans l'idée de n'être chez eux nulle part. Un manuel prodiguant des conseils aux associations recourant aux services de volontaires quant à la manière de recruter des mineurs non accompagnés est disponible auprès de l'association. SAMAH a reçu plusieurs récompenses pour la qualité de son travail, à savoir le projet sportif impliquant des volontaires et les programmes d'accès à l'emploi.

Coordonnées:

✉ **SAMAH**
C/o Landelijk
Bureau Humanitas
P.O. Box 71
1000 AB Amsterdam
☎ +31-(0)20-523 11 00
Fax: +31-(0)20-622 73 67
<http://www.samah.nl>

4.1.3. IBNO Khaldoun - lutter contre l'exclusion de la communauté immigrée marocaine

Ibno Khaldoun est une association de bénévoles marocains située dans le district d'Amsterdam-ouest/Watergraafsmeer. Elle a été fondée en 1992 en vue de fournir un lieu de rencontre pour la communauté immigrée marocaine.

Objectifs:

L'association veut permettre à ses membres de croire en eux-mêmes et améliorer la position de la communauté marocaine dans la société néerlandaise. L'organisation étant située à proximité de la mosquée El Kabir, elle peut utiliser les infrastructures de cette dernière. Elle se fait donc connaître des nombreux membres de la communauté marocaine qui fréquentent la mosquée sans pour autant recourir aux structures sanitaires et aux organismes sociaux du district. Ibno Khaldoun cherche avant tout à occuper les jeunes chômeurs de la deuxième génération, les femmes et les personnes âgées, dont le nombre va croissant dans la communauté marocaine.

Volontaires participants:

Le noyau de volontaires est composé de 30 à 50 personnes extrêmement actives qui s'engagent dans les nombreuses activités du projet. Le conseil d'administration se compose de 5 volontaires - trois hommes et deux femmes. Il existe en outre des groupes de travail d'environ 8 volontaires, chargés de coordonner les différentes activités. Des volontaires néerlandais (non immigrés) donnent des cours de néerlandais et d'alphabétisation aux immigrés les plus âgés et aux primo-arrivants. Nombre d'entre eux sont des stagiaires qui poursuivent des études dans l'enseignement ou dans d'autres secteurs éducatifs.

Implication des volontaires:

L'association recrute des volontaires via ses réseaux communautaires et par le biais d'annonces (prospectus) diffusées dans le voisinage. Elle applique un mélange de bénévolat formalisé au sein d'Ibno Khaldoun (dans le cadre d'activités organisées) et de bénévolat informel au sein de la communauté marocaine, essentiellement sous forme d'assistance et d'aide mutuelle. Ces actions volontaires restent invisibles en dehors de la communauté et n'atteignent pas tous les membres. L'association souhaite donc commencer à formaliser progressivement cette aide informelle, par exemple en instaurant un «groupe de volontaires» officiel que les membres dans le besoin - essentiellement en cas de maladie - pourraient contacter pour obtenir de l'aide. Une meilleure visibilité et une plus grande reconnaissance de ces activités volontaires informelles devraient contribuer à impliquer davantage de femmes, pour lesquelles il pourrait s'agir de la première étape d'un cheminement encadré vers le marché du travail, dans la mesure où elles sont de toute façon d'ores et déjà familières de ce genre d'aide. L'idée est que cette nouvelle approche du recrutement pourrait accompagner l'évolution induite par la prochaine loi sur l'aide sociale, qui vise à renforcer le bénévolat et l'aide familiale.

Financement:

Le financement provient de diverses sources, telles que le district, le conseil municipal, les fondations, les donations des membres, etc.

Activités:

L'association gère diverses activités en plus des habituelles possibilités de rencontre quotidienne, à savoir:

- inciter les parents à participer à l'école et organiser des rencontres avec les professeurs et les étudiants à cette fin;
- fournir des informations sur les soins, fournir une aide concernant les modifications de la législation sur l'assurance santé et d'autres actes législatifs;
- organiser des cours d'informatique, des programmes de mentorat pour les jeunes et des débats concernant la jeunesse et l'islam, et aider les jeunes à régler leurs dettes;
- organiser des cours de langue à différents niveaux pour les femmes en combinaison avec des informations sur l'éducation, les soins, la cuisine, etc., et notamment des cours de lecture et d'écriture pour les femmes âgées illettrées.

Défis:

Comme de nombreuses associations d'immigrés, Ibno Khaldoun est confrontée au problème posé par le nombre croissant de personnes âgées nécessitant des soins dans la communauté marocaine. Les personnes âgées ne font pas appel aux associations généralistes néerlandaises en raison d'un manque de confiance et de problèmes linguistiques, mais aussi du fait qu'elles s'attendent à ce que la jeune génération continue de leur prodiguer des soins. Cette problématique nécessite de nouvelles formes de coopération et d'intervention. Un autre défi de taille est le durcissement de l'opinion publique concernant l'islam et l'intégration. Ibno Khaldoun est située dans le district où Theo Van Gogh a été assassiné et a donc été soudainement placée sous les feux de l'actualité en tant que représentante organisée à la fois de la communauté marocaine et de l'islam. Elle constate une discrimination croissante, avec pour conséquence que les jeunes comme les vieux tournent le dos à la société. La radicalisation des jeunes membres doit donc être traitée. Ibno Khaldoun se considère comme une «mosquée des polders», cherchant à apaiser les tensions et à trouver des compromis entre des perceptions contradictoires de l'intégration.

Résultat des travaux - contribution à l'intégration:

Ibno Khaldoun s'adresse aux jeunes, aux femmes et aux personnes âgées de la communauté marocaine confrontés à l'exclusion sociale à divers niveaux de la société. Dans la mesure où elle travaille en collaboration avec un réseau d'institutions coopérant entre elles, telles que les conseils municipaux, les organismes sociaux et sanitaires, les centres sociaux, l'université d'Amsterdam et les centres d'aide locaux des associations d'immigrés, elle jette des ponts vers ces organisations qui, sans cela, seraient difficilement accessibles à ses membres. Elle accueille des personnes d'autres origines ethniques comme membres du personnel et comme volontaires, créant ainsi un environnement accueillant.

Quels sont les enseignements de ce projet?

Ibno Khaldoun montre que le fait de s'occuper de sa propre communauté est une contribution à la communauté au sens large (voisinage, ville) et peut contribuer à favoriser la cohésion sociale et l'intégration. L'association se prépare stratégiquement aux changements à venir en matière sociale et sanitaire avec l'aide d'autres institutions et en partenariat avec celles-ci. Dans une société de plus en plus polarisée autour des questions de l'islam et de l'intégration, elle maintient son rôle de médiateur contre vents et marées. C'est également pour cette raison que des groupes d'étude internationaux composés essentiellement de jeunes européens et extra-européens visitent régulièrement Ibno Khaldoun pour dialoguer sur les questions de la diversité croissante de l'Europe, de l'islam et de l'intégration, ce qui contribue à lui conférer un aspect transnational et à favoriser les échanges internationaux.

Coordonnées:

✉ **Ibno Khaldoun**
Weesperzijde 74
1091 EH Amsterdam
☎ +31-(0)20-693 50 40
Fax: +31-(0)20-694 24 45
@ info@ibnokhaldoun.nl
<http://www.ibnokhaldoun.nl>

4.1.4. Association turque de radiodiffusion à Zaanstad

Type: association caritative, association d'immigrés

Groupe cible:

La communauté immigrée turque de la région de Zaanstad.

Couverture(s) géographique(s):

La région de Zaanstad (Hollande septentrionale)

Objectifs du projet:

Permettre aux membres de la communauté turque de participer à la société néerlandaise.

Description des activités:

- émission radio hebdomadaire;
- organisation d'activités rapprochant les habitants de Zaanstad, au travers par exemple d'un projet d'éducation à la santé combiné à un cours de cuisine, qui a attiré des membres des communautés turque, néerlandaise et surinamaïse;
- rencontres interreligieuses - par exemple, visite d'une synagogue locale par des migrants turcs pour promouvoir le dialogue et l'échange;
- radiodiffusion et organisation de cours en vue de renforcer la participation politique.

Nombre de volontaires:

- Six volontaires de sexe masculin sont impliqués auprès de l'Association turque de radiodiffusion.
- Le nombre de participants et la proportion hommes/femmes dépend du type d'activités organisées.

Soutien financier du projet:

- Les fonds proviennent de fondations soutenant le travail social.
- De petites bourses sont octroyées par le conseil communal de Zaanstad.

Problèmes et/ou mesures de soutien empêchant et/ou favorisant le travail volontaire des immigré(e)s:

L'organisation des procédures de prise de décisions politiques dans la société hôte ne répond pas aux attentes et aux besoins de la communauté immigrée. Les malentendus ne sont pas rares, et il est hautement nécessaire d'écouter les conseils des organisations de migrants.

En quoi ce projet est-il innovant?

Les activités de radiodiffusion ont une grande portée parmi la communauté. Elles offrent un accès aisé à l'information et jouent un rôle essentiel, notamment pour les membres illettrés de la communauté turque.

En quoi ce projet est-il transposable?

Toutes les activités de l'association sont aisément transposables et reproductibles ailleurs et auprès d'autres groupes d'immigrés (radiodiffusion, éducation sanitaire, soutien à la participation politique, dialogue interreligieux).

Quels sont les enseignements de ce projet?

Le recours à la radiodiffusion et la production d'informations spécifiques pour permettre aux auditeurs de participer à la société est une approche particulière et extrêmement efficace.

Coordonnées:

✉ **Stichting Turkse Media Zaanstreek**
 Brandaris 177
 1503 CC Zaandam
 ☎ +31-(0)6-481 33 124 (Mr. Hüsnü Polat)
 Fax: +31-(0)75-635 58 30
 @ hpo@zaanradio.nl

4.2. Hongrie

4.2.1. Agence pour l'emploi de la province d'Hajdú-Bihar



Objectifs du projet:

Fournir des lieux de travail volontaire pour les demandeurs d'asile à l'agence pour l'emploi.

Participants au projet:

L'agence pour l'emploi de la province d'Hajdú-Bihar gère le projet. Le groupe cible est composé des demandeurs d'asile participant au projet CHANCE, dans le cadre duquel ils bénéficient d'une formation linguistique et d'une formation à l'orientation professionnelle. Les demandeurs d'asile vivent au centre d'accueil de Debrecen.

Couverture(s) géographique(s):

La ville de Debrecen

Nombre de participants:

Quatre demandeurs d'asile de sexe masculin

Motivations à l'origine du projet:

Démontrer qu'il est possible d'être volontaire auprès d'une agence gouvernementale, fournir

une opportunité de bénévolat pour les demandeurs d'asile qui ne sont pas encore autorisés à travailler et sensibiliser l'ensemble de la société à l'importance du bénévolat.

Financement du projet:

Le projet ne dispose d'aucun financement supplémentaire.

Description des activités menées dans le cadre du projet:

Les demandeurs d'asile exerçant une activité volontaire assistent les employés hongrois à l'agence pour l'emploi. Dans la mesure du possible, ils effectuent des tâches qui correspondent à leurs compétences. Ils pratiquent en outre le hongrois.

Principaux résultats du projet:

Les demandeurs d'asile apprécient le travail volontaire, et d'excellentes relations se sont tissées entre eux et les employés hongrois de l'agence pour l'emploi. Au lieu de passer tout leur temps au centre d'accueil (camp de réfugié), ils sont autorisés à quitter la ville et à nouer des relations avec la société hôte. De leur côté, les habitants de la ville de Debrecen peuvent rencontrer les demandeurs d'asile, qui les aident à trouver du travail. Ceci a des répercussions positives sur les rudes préjugés à l'encontre des étrangers. D'autres agences gouvernementales sont donc intéressées par la possibilité de créer des lieux de travail pour les volontaires.

Quels ont été les obstacles à l'implication des immigrés dans des activités volontaires?

Une demandeuse d'asile musulmane voulait s'investir dans le bénévolat, mais n'a plus pu retourner travailler dès la fin du premier jour, son mari ne voulant pas la laisser rencontrer d'autres hommes.

En quoi ce projet est-il innovant?

Création de lieux de travail volontaire au sein d'une agence gouvernementale.

Coordonnées:

✉ **Hajdú-Bihar county Employment Agency**
 4024 Debrecen, Piac. u. 54.
 ☎ +36-52-507 416
 Fax: +36-52-418 229
 @ jaczkut@lab.hu
[http:// www.hajdummk.hu](http://www.hajdummk.hu)

4.3. Angleterre

4.3.1. Theatre in Education

Projet promu par le **Conseil aux réfugiés**, une agence de volontaires travaillant à promouvoir les droits des réfugiés et des demandeurs d'asile. Plus de 50% de son personnel est composé de réfugiés.



Objectifs du projet:

- Fournir une éducation professionnelle accessible et interactive aux jeunes sur un sujet généralement mal connu: l'expérience des jeunes demandeurs d'asile dans la région des West Midlands.
- Promouvoir une véritable intégration des jeunes par les pairs et par la communauté.
- Fournir une formation en arts de la scène reconnue et de qualité aux jeunes demandeurs d'asile.

Participants au projet:

- 20 jeunes demandeurs d'asile âgés de 11 à 20 ans;
- 10 volontaires du Conseil aux réfugiés (dont 7 sont des demandeurs d'asile);
- 10 artistes réfugiés;
- 600 jeunes et leurs professeurs, qui participent au projet;
- 1 coordinateur/gestionnaire de projet volontaire;
- 1 intermittent des arts créatifs.

Nombre de participants:

42 participants, dont 37 sont des immigrés originaires de pays tels que l'Irak, le Togo, le Congo (RDC), l'Afghanistan, le Viêt Nam, le Rwanda, la Gambie, l'Ouganda ou la Somalie.

Motivations à l'origine du projet:

- Promouvoir la prise de conscience positive de ces questions d'une manière créative, qui engage réellement les jeunes et leur offre l'occasion de partager leurs propres réflexions et leurs propres sentiments dans un environnement protégé.
- Fournir de solides opportunités dans le secteur des arts de la scène ainsi qu'un cours d'apprentissage de l'autonomie fonctionnelle à un groupe de jeunes risquant l'exclusion sociale, et leur fournir l'occasion d'exprimer leurs espoirs, leurs craintes et leurs sentiments quant à leur situation de demandeur d'asile au Royaume-Uni.

Financement du projet:

Le Conseil aux réfugiés a fonctionné pendant six mois à partir d'un budget nul - et donc en totale indépendance. Après le succès de cette période probatoire, il a reçu un financement lui permettant de gérer le projet pendant un an, les fonds devant servir à payer l'accréditation aux arts de la scène de tous les jeunes impliqués dans le projet et à aider ces jeunes en leur apprenant l'autonomie fonctionnelle et en leur offrant des opportunités d'emploi. Il a également reçu des fonds permettant l'animation des ateliers d'arts créatifs par des artistes réfugiés

- offrant ainsi de bonnes opportunités de carrière et une expérience de travail à ce groupe de professionnels qualifiés.

Description des activités menées dans le cadre du projet:

Une pièce de théâtre reposant sur le vécu des jeunes demandeurs d'asile et de leur famille vivant dans les West Midlands a été rédigée dans le sillage des groupes d'écriture et des lectures de pièces organisées avec les réfugiés et les demandeurs d'asile. Les jeunes ont ensuite été recrutés et entraînés pour intégrer le projet Theatre in Education. Cette participation impliquait de jouer dans la courte pièce de théâtre susmentionnée et de créer et interpréter une séquence de danse créative produite par les jeunes eux-mêmes en collaboration avec un professionnel de la danse. Au travers d'activités d'art créatif supplémentaires et d'un recours aux technologies multimédia, les jeunes ont ensuite présenté avec succès leur projet dans les écoles secondaires des West Midlands, recevant nombre d'éloges et de feedback positifs concernant leur travail.

"Parmi les prochaines étapes, citons:

- le recours aux services d'artistes réfugiés pour animer des ateliers d'art créatif dans le cadre du projet, offrant ainsi un emploi qualifié durable à ce groupe de professionnels sous-employé;
- l'organisation d'ateliers Theatre in Education dans les écoles secondaires, à destination des étudiants de 11 à 16 ans;
- la transformation du projet Theatre in Education en instrument susceptible d'être utilisé par d'autres artistes et par les professeurs dans les établissements scolaires, afin de sensibiliser positivement à l'expérience des demandeurs d'asile vivant au Royaume-Uni.

Couverture(s) géographique(s):

région des West Midlands

Principaux résultats du projet:

- renforcement de la confiance des jeunes impliqués et de leurs compétences en termes de résolution des problèmes et de pensée créative;
- renforcement de l'intégration et de l'entente entre communautés de demandeurs d'asile via leur engagement dans ce projet;
- renforcement de l'intégration parmi les jeunes ayant participé au projet ou ayant assisté à une de ses représentations;
- amélioration des compétences en langue anglaise des participants au projet;
- nouvelles opportunités de bénévolat, d'étude et de travail pour les participants;
- prise de conscience et compréhension plus positives de la question de l'asile au Royaume-Uni et dans la région des West Midlands parmi les jeunes.

Quelle fut l'attitude des immigrés à l'égard du bénévolat?

Les participants ont affiché dès le départ un grand intérêt pour le projet et pour le bénévolat, car ceux-ci leur offraient une occasion de rencontrer de nouvelles personnes, de développer de nouvelles compétences et d'exprimer leurs sentiments de manière créative. Au terme de

la phase pilote, ils étaient encore plus favorables au bénévolat, certains s'engageant dans de nouvelles opportunités de bénévolat avec une assistance. Tous étaient désireux de s'impliquer dans la prochaine étape du projet. De nombreux amis des participants au projet ont depuis lors contacté le Conseil aux réfugiés et demandé à être volontaires et à être impliqués dans la prochaine étape du projet.

Quels ont été les obstacles à l'implication des immigrés dans des activités volontaires?

Nombre de participants étaient toujours engagés dans la procédure complexe d'obtention du droit d'asile au Royaume-Uni, et certains ont rencontré des difficultés non négligeables eu égard à leur dossier en cours de projet. Un volontaire a dû quitter le projet à la suite d'une menace d'expulsion et d'expulsion immédiate de son logement, qui a provoqué chez lui des problèmes de santé assez importants. Une jeune musulmane en particulier, parmi d'autres participants, n'avait pas au départ la confiance suffisante pour participer pleinement au projet, mais différentes techniques d'apprentissage et activités pratiques lui ont permis de s'assumer, de sorte qu'elle est devenue l'un des membres les plus actifs et les plus dynamiques du projet.

Quels sont les éléments de bonne pratique qui ont permis le succès de ce projet?

- Véritable engagement auprès des communautés de réfugiés et de demandeurs d'asile, les arts créatifs servant de mode d'expression et de parole;
- projet de nature réellement participative dirigé, développé et mis en oeuvre par les réfugiés et les demandeurs d'asile eux-mêmes;
- excellent(e) organisation, administration et professionnalisme de l'équipe de volontaires du Conseil aux réfugiés. Les activités se déroulaient selon un schéma et un calendrier définis conjointement;
- choix d'un outil éducatif dynamique et indirect pour éduquer et sensibiliser sur un sujet controversé vis-à-vis duquel certains jeunes peuvent se montrer hostiles;
- recours à des artistes réfugiés pour animer les ateliers d'art créatif, qui servent de référents positifs aux participants au projet;
- présence d'un coordinateur volontaire et de volontaires affichant un intérêt pour les arts de la scène et disposant d'une expérience en la matière;
- développement de bonnes relations avec d'autres agences et associations communautaires de manière à pouvoir mettre en oeuvre la phase pilote à des coûts réduits au minimum.

En quoi ce projet est-il innovant?

Aucun autre projet théâtral ne se concentre sur l'expérience de la vie dans les West Midlands en tant que demandeur d'asile. L'accréditation aux arts de la scène pour les jeunes impliqués et l'intégration entre jeunes issus de différentes communautés via ce projet sont également innovantes. La présentation dans les écoles des productions théâtrales, artistiques et chorégraphiques traitant de l'asile est une autre spécificité.

En quoi ce projet est-il transposable?

Ce projet est largement transposable à d'autres pays/régions et à d'autres groupes. Le théâ-

tre et les autres arts de la scène sont réputés être d'excellents outils de communication et d'éducation, qui engagent les gens sur un sujet sans les orienter quant à la manière d'aborder une question complexe. Les arts de la scène sont internationaux dans leur impact et dans l'attraction qu'ils exercent. La structure et les objectifs de ce projet pourraient aisément être transposés dans un autre pays.

Coordonnées:

✉ **Refugee Council**

First Floor, Smithfield House,

Digbeth, Birmingham, B5 6BS

☎ +44 (0)121-622 09 07

@ eleanor.harrison@refugeecouncil.org.uk

<http://www.refugeecouncil.org.uk>

4.3.2. Régime VolEmploy de mentorat pour les réfugiés

Projet promu par le Centre de bénévolat de Westminster (VCW), une association généraliste de bénévoles.



4.

Objectifs du projet:

L'objectif du projet VolEmploy est de renforcer l'intégration et l'employabilité des réfugiés adultes dans la ville de Westminster et au-delà au moyen d'un régime de bénévolat et de parrainage.

Participants au projet:

En juin 2003, le VCW a mis sur pied un projet visant à impliquer les réfugiés et les demandeurs d'asile dans le bénévolat, l'objectif étant de recruter et de soutenir 86 personnes durant la période de financement de trois ans (de juin 2003 à mars 2006). En réalité, le projet a couvert 479 réfugiés et demandeurs d'asile durant cette période (260 femmes, 208 hommes, 11 personnes n'ayant pas dévoilé de quel sexe elles étaient).

Pour l'heure, il s'attelle à renforcer l'intégration et l'employabilité des réfugiés adultes au travers d'un régime de parrainage. Ce projet a commencé en avril 2006 avec pour objectif de mettre en relation 20 parrainés avec 20 mentors employés volontaires.

Motivations à l'origine du projet:

Ce projet vise à garantir que les réfugiés de la ville de Westminster, confrontés à l'isolement, à la dépression et à la présentation négative qui est faite d'eux dans les médias, puissent mettre à profit leurs compétences de manière positive au sein de leur communauté locale et puissent obtenir un soutien et une formation effectifs pendant la durée de leur bénévolat, dans la mesure où cela peut améliorer leurs connaissances en anglais et leurs perspectives d'employabilité, contrer leur dépression et leur isolement grâce aux contacts sociaux et au sentiment qu'ils

développent de faire quelque chose d'utile, et apporter une image positive des réfugiés dans la communauté au sens large.

Financement du projet:

De juin 2003 à mars 2006: ministère de la santé, opportunités de bénévolat; continuation du projet entre avril 2006 et mars 2009 financée par le fonds de la Loterie nationale britannique.

Couverture(s) géographique(s):

Ville de Westminster (Londres)

Quelle fut l'attitude des immigrants à l'égard du bénévolat?

La plupart des réfugiés et des migrants souhaiteraient exercer une activité volontaire. Ils ont simplement besoin d'informations claires quant aux opportunités du moment et d'une explication des avantages du bénévolat, qui ne sont pas évidents pour nombre d'entre eux.

Quels ont été les obstacles à l'implication des immigrants dans des activités volontaires?

Pour les demandeurs d'asile: ne savent pas de quoi sera fait l'avenir; la plupart s'inquiètent du traitement de leur dossier, mais restent disposés à devenir volontaires.

En quoi ce projet est-il transposable?

Les besoins des réfugiés et des migrants en termes de bénévolat sont partout les mêmes. Les méthodes et pratiques utilisées sont donc transposables à tous les pays/régions disposant d'une politique favorable au bénévolat.

Coordonnées:

✉ **VCW, VolEmploy mentoring for refugees**
53 – 55 Praed Street
London, W2 1NR
☎ +44 (0)207-402 8144 or general -402 8076
@ Johannes@volunteercentrewestminster.org.uk
<http://www.volunteer.co.uk>
("refugee project final report")

4.4. Allemagne

4.4.1. gEMiDe - gesellschaftliches Engagement von Migrantinnen, Migranten und Deutschen (engagement citoyen des migrants et des Allemands)

Promu par le Bund Türkisch-Europäischer UnternehmerInnen e.V./BTEU e.V. (Alliance turco-européenne des employeurs).



Objectifs du projet:

Intégration, participation à la société civile, promotion et encouragement de l'auto-assistance chez les migrants et les Allemands de souche.

Nombre de participants:

Une gestionnaire de projet d'origine turque, 100 migrants, Allemands de souche et Allemands naturalisés, dont 95 sont des femmes originaires pour l'essentiel d'Asie mineure.

Motivations à l'origine du projet:

Le projet gEMiDe opère au niveau local. Il s'est formé à partir d'un groupe de femmes turco-allemandes et s'est transformé en un groupe multinational impliquant essentiellement des femmes.

Financement du projet:

La ville de Hanovre finance pour les trois quarts un lieu de travail pour le gestionnaire de projet; ce dernier coordonne les activités volontaires et s'occupe de la supervision et de la gestion des conflits.

Description des activités menées dans le cadre du projet:

Liste des activités bénévoles organisées:

- travail en faveur des femmes et des migrants âgés; fourniture de conseils;
- ateliers, séminaires, conférences;
- aide humanitaire, concerts;
- activités de détente avec les enfants;
- cours d'alphabétisation;
- accompagnement (promenade, accompagnement chez le docteur ou le coiffeur, etc.);
- aide pour les formulaires et documents administratifs, services de traduction;
- visites dans les hôpitaux;
- garde des enfants;
- information: changements de législation, nouvelles heures d'ouverture des administrations;
- information des jeunes et de leurs familles concernant la prévention contre la drogue et les délits;
- travail avec les écoles et les parents.

Couverture(s) géographique(s):

Ville de Hanovre

Principaux résultats du projet:

gEMiDe comble le fossé entre les migrants intéressés par le bénévolat et les Allemands nécessaires, seuls ou simplement intéressés.

Quelle fut l'attitude des immigrés à l'égard du bénévolat?

La plupart des immigrés n'ont aucune idée de ce qu'est le bénévolat officiel au sein d'associations et d'organisations, mais ont l'habitude des activités d'auto-assistance et d'aide mutuelle au sein de la famille et entre voisins. Les migrantes, en particulier, décident de franchir le pas pour aider les personnes âgées ou isolées ou les membres de la famille dans le besoin, par exemple par l'accompagnement ou par toute aide pratique.

Quels sont les éléments de bonne pratique qui ont permis le succès de ce projet?

Le slogan du projet gEMiDe est «l'intégration ne commence pas par la politique, mais par la vie de tous les jours». Par leur implication dans des activités citoyennes, les migrants ont la possibilité de participer à la société. Les principaux éléments sont: pas d'approche paternaliste; les volontaires sont des collègues, pas des clients; communication en tête-à-tête; implication des familles.

gEMiDe est un projet sans hiérarchie structurée. Tous les participants sont considérés comme égaux. Les migrants sont encouragés à apporter leurs connaissances et à partager leurs expériences. Ils sont placés dans des projets et des initiatives par lesquels ils entrent en contact avec la population allemande, de manière à promouvoir l'apprentissage interculturel et à surmonter les barrières de la vie quotidienne.

En quoi ce projet est-il innovant?

Action de soutien: mise en réseau avec les services administratifs locaux et autres initiatives, participation au réseau national d'activités citoyennes (Bundesnetzwerk Bürgerschaftliches Engagement, BBE), cours de langue à orientation pratique, activités culturelles.

Coordonnées:

✉ **gEMiDe - Bund Türkisch-Europäischer Unternehmer e.V.**

Wilhelm-Bluhm-Str. 20
30451 Hannover

☎ +49-(0)511-213 53 63

Fax: +49-(0)511-213 53 29

@ gemide@bteu.de, huelyafeise@hotmail.com

http://www.gemide.net

4.4.2. Integrationslotsen (guides à l'intégration)¹¹

Promus par la ville d'Osnabrück.

Objectifs du projet:

Les migrants qui exercent déjà une activité volontaire devraient être formés et soutenus, et des réseaux de soutien entre migrants et associations généralistes devraient être mis sur pied.

Le contexte du projet est le suivant:

- de nombreux migrants exercent une activité volontaire dans le secteur de l'intégration;
- il n'existe encore aucune structure de soutien pour les volontaires migrants comparable à ce qui existe pour les associations généralistes de bénévoles;
- le soutien et l'orientation volontaires sont extrêmement complexes;
- la question de savoir si le bénévolat des migrants est un moyen d'intégration ou au contraire de ségrégation est fondamentale;
- les efforts en faveur de la formation et de la mise en réseau des volontaires migrants sont considérés comme des mesures d'intégration.

Participants au projet:

Partenaires du projet: section «migration des jeunes» de Caritas, agence du bénévolat et office de l'intégration de la ville d'Osnabrück, section «migration» de l'Arbeiterwohlfahrt

Groupe cible: les immigrants nouvellement arrivés participant aux cours d'intégration et aux cours de langue, et volontaires migrants et Allemands

Nombre de participants:

Les 15 guides à l'intégration sont originaires de 10 pays différents. Trois d'entre eux sont nés en Allemagne et ne sont pas d'origine immigrée; les douze autres viennent d'Érythrée, du Ghana, d'Indonésie, d'Irak, du Japon, du Kazakhstan, de Russie, de Turquie et d'Ukraine. La plupart d'entre eux (12) sont des femmes. Trois d'entre eux avaient moins de 30 ans, onze avaient entre 30 et 50 ans et un plus de 50 ans.

Motivations à l'origine du projet:

Pour les immigrés récemment arrivés, il est essentiel pour l'intégration de rencontrer la population hôte dans la vie de tous les jours et de connaître les institutions et les associations - généralistes et d'immigrés - présentes au niveau local. Les primo-arrivants devraient donc être accompagnés par un guide à l'intégration qui vit dans la ville depuis plusieurs années.

Financement du projet:

Land de Basse-Saxe, ville d'Osnabrück

Description des activités menées dans le cadre du projet:

Les guides ont suivi une formation de base axée sur le travail biographique, le développement des facultés de communication, le dialogue avec différents experts en matière d'intégration et l'interaction avec de possibles sites de placement de volontaires migrants.

Les guides se réunissent sur une base mensuelle. Ils font essentiellement office de ponts et/ou de compléments aux départements officiels des migrations. L'un d'entre eux aide un enfant avec ses devoirs. La plupart des autres travaillent dans le cadre des services en charge des migrations, par exemple en accompagnant les migrants nouvellement arrivés auprès de l'administration et des services sociaux. Ils cherchent en outre à les accompagner à certains événements et certaines festivités et à les présenter à l'administration, aux services sociaux, aux associations, organisations, communautés religieuses, etc.

Couverture géographique:

Ville d'Osnabrück

Principaux résultats du projet:

Durant la première phase du projet, 15 guides ont été formés à l'aide et à l'accompagnement des immigrants nouvellement arrivés, en particulier vis-à-vis de l'administration et des services sociaux.

Quelle fut l'attitude des immigré(e)s à l'égard du bénévolat?

Recrutement: trois guides ont été approchés par leur professeur d'allemand; les trois participants allemands ont répondu à une annonce parue dans la presse locale ou sont passés par l'agence de bénévolat; les neuf autres guides étaient déjà bien connus pour leur engagement dans des associations d'immigrés et dans des initiatives impliquant ces derniers et ont donc été approchés directement par le gestionnaire du projet.

Motivation: les participants souhaitaient essentiellement prendre conscience de leur utilité et relayer leurs propres expériences pour faciliter les premiers pas des primo-arrivants en Allemagne. Les participants allemands étaient en outre intéressés à l'idée d'entamer un dialogue avec d'autres cultures.

Quels sont les éléments de bonne pratique qui ont permis le succès de ce projet?

- L'amélioration des connaissances du guide concernant les services allemands des migrations et de l'intégration et le développement de ses compétences personnelles, telles que les facultés de communication et l'estime de soi;
- le renforcement de la mise en relation entre les services des migrations, les associations généralistes de bénévoles et les associations autonomes des migrants;
- l'assistance aux migrants nouvellement arrivés pour les aider à s'orienter et à entrer en contact avec les institutions du pays hôte.
- le renforcement du dialogue et des connaissances interculturels.

En quoi ce projet est-il innovant?

L'élément le plus novateur de ce projet est qu'il combine mise en réseau au niveau local des associations généralistes, des services des migrations et des associations d'immigrés, d'une part, et structures de soutien à l'accueil et au soutien des primo-arrivants, d'autre part.

Coordonnées:

✉ **Freiwilligen-Agentur Osnabrück**

<http://www.freiwilligenserver.de>

4.4.3. Hand in Hand: MIT Migranten FÜR Migranten (MiMi)

Hand in Hand: Avec les migrants en faveur des migrants: le projet interculturel en matière de soins en Allemagne - établi à Francfort-sur-le-Main, promu par la ville de Francfort et le Stadtgesundheitsamt, en collaboration avec l'Ethno-Medizinischen Zentrums e.V. de Hanovre (coordinateur national du projet).

Objectifs du projet:

Le projet MiMi relatif aux soins de santé a été mis sur pied au nom de la Fédération des caisses de maladie d'entreprise en Allemagne (Bundesverband der Betriebskrankenkassen). Il est mis en œuvre dans plusieurs villes d'Allemagne en étroite collaboration avec les municipalités. Il s'agit d'un projet de prévention et de services interculturels dans le domaine des soins de santé. Les immigrants bien intégrés reçoivent une formation de médiateurs pour les soins de santé. Ces volontaires sont ensuite chargés, en collaboration avec les représentants des structures de soins, d'informer leur communauté immigrée sur les soins de santé et la prévention - tant en Allemand que dans leur langue maternelle et en tenant compte des sensibilités culturelles de chaque communauté.

Participants au projet:

Stadtgesundheitsamt Frankfurt am Main (autorité sanitaire locale) et Maisha e.V. - Selbsthilfegruppe afrikanischer Frauen in Deutschland (initiative pour l'auto-assistance des femmes africaines en Allemagne).

Nombre de participants:

30 hommes et femmes originaires de 12 pays (par ex. Éthiopie, Érythrée, Ghana, Maroc, Somalie, Russie, Togo, Turquie et Ukraine) parlant 20 langues différentes

Motivations à l'origine du projet:

La migration n'est pas en elle-même une cause de troubles sanitaires, mais elle augmente le risque de problèmes sanitaires du fait que les migrants sont confrontés à d'énormes pressions mentales et psychologiques. Les efforts des migrants en vue de s'intégrer au système de soins et à la prévention sanitaire du pays hôte jouent un rôle mineur dans leur prise de conscience. La prévention n'est en outre guère prise en considération dans nombre de leurs pays d'origine. Il est donc essentiel de familiariser les migrants aux services de soins de santé et de promouvoir l'auto-assistance en la matière, afin de garantir un accès équitable des migrants au système de soins de santé.

Financement du projet:

Fédération des caisses de maladie d'entreprise en Allemagne (Bundesverband der Betriebskrankenkassen) et Stadtgesundheitsamt Frankfurt am Main (autorité sanitaire locale).

Description des activités menées dans le cadre du projet:

Les migrants bien intégrés disposant de bonnes connaissances de leur langue maternelle et de la langue allemande reçoivent une formation de médiateurs pour les soins de santé. La forma-

tion aborde, sur une période de trois mois, des thématiques telles que les déficiences sanitaires, les risques, mais aussi les ressources des migrants. Leur contenu est le suivant: système allemand de soins, nutrition, santé mentale, grossesse, prévention du VIH/SIDA, prévention contre la drogue, soins à destination des enfants, soins à long terme pour les personnes âgées, hygiène bucco-dentaire. Au terme de la formation, les médiateurs volontaires interculturels pour les questions de santé organisent des campagnes multilingues sur la santé sous la forme de conférences, d'événements et de conseils dans des associations, des organisations et les quartiers de certaines villes. Ils sont rémunérés pour l'organisation et la participation à ces campagnes.

Couverture géographique:

Ville de Francfort-sur-le-Main (le projet est mis en œuvre dans six autres sites allemands).

Principaux résultats du projet:

En 2005, 19 réunions d'information ont été organisées avec plus de 300 migrants dans les quartiers, les églises, les mosquées, les cabinets médicaux et les institutions psychiatriques. Les médiateurs ont mis à profit leurs compétences dans leur langue maternelle et ont distribué des documents spécifiques sur les soins rédigés en arabe, anglais, français, russe et turc, en vue d'informer les autres migrants sur le système allemand de soins et de les inciter à favoriser la prévention sanitaire.

Quels sont les éléments de bonne pratique qui ont permis le succès de ce projet?

Premièrement, les migrants qui ont suivi la formation afin de devenir médiateur pour les soins ont bénéficié de ce projet. Ils ont eu l'occasion de développer leurs connaissances et leurs compétences. Deuxièmement, les migrants participant aux réunions d'information ont obtenu des informations détaillées sur le système de soins de santé en Allemagne et ont reçu la possibilité de mettre sur pied des activités d'auto-assistance. Troisièmement, les villes ont bénéficié de ce projet. Elles peuvent maintenant compter sur des migrants bien formés pour jeter des ponts entre leurs communautés ethniques et les régimes sociaux et de soins de santé. Les médiateurs aident à atteindre les groupes d'immigrés, permettant aux caisses d'assurance maladie de lancer des actions ciblées à l'attention de ces groupes.

En quoi ce projet est-il innovant?

«Avec les migrants en faveur des migrants» - telle est la devise et la conception du projet. Les ressources de ces derniers ont été prises en considération au moment d'élaborer le projet. Seule une approche commune et interculturelle permet d'atteindre le groupe ciblé. Le renforcement des connaissances concernant le système de soins permet un accès accru et équitable à ces services pour les migrants. La prévention sanitaire pour les femmes et les enfants, en particulier, aide à identifier à temps les risques et les déficiences sanitaires, et donc à limiter les coûts et les prochaines apparitions de maladie.

En quoi ce projet est-il transposable?

Ce type de projet de médiation pourrait être transposé à d'autres pays pour ce qui est du recours au savoir et aux compétences des migrants bien intégrés. Ceux-ci ont un bien meilleur

accès aux communautés d'immigrés et connaissent les spécificités culturelles et les attitudes prévalant à l'égard des soins. L'organisation de réunions d'information multilingues par des membres des communautés d'immigrés est utile:

- aux autorités sanitaires pour atteindre les migrants;
- aux migrants pour surmonter les obstacles à l'utilisation des services de soins de santé et à l'adoption des mesures de prévention.

Coordonnées:

<http://www.gesunde-staedte-netzwerk.de/frankfurt/main.htm>

4.5. Autriche

4.5.1. MigrantInnenakademie (Cours de compétence pour les migrants)

Projet promu par le bureau de liaison de la conférence de Vienne sur l'intégration.

Objectifs du projet:

- Faire tomber les obstacles à l'intégration pour les immigrés en permettant un meilleur accès à la société hôte grâce à l'information, l'éducation et l'alphabetisation.
- Permettre l'émancipation des associations d'immigrés: renforcer les capacités organisationnelles et l'accessibilité aux structures locales de soutien; favoriser le transfert de connaissances et la mise en réseau.
- Comblent le fossé qui sépare les ressources et l'efficacité organisationnelle des associations de la société hôte et celles des associations d'immigrés.

L'académie des migrants est une institution axée sur l'éducation et le transfert de connaissances. Le projet consiste en l'organisation de séminaires sur des thématiques concrètes. Un type de séminaire porte sur la constitution d'associations d'immigrés. Les participants acquièrent des compétences et des connaissances concernant la gestion de projets, les structures de financement, les défis du marché du travail, les dispositions légales et les réglementations en matière de droit organisationnel, le droit des étrangers, le droit de résidence, la citoyenneté et des sujets spécifiques tels que les soutiens financiers dans le domaine culturel. Un autre sujet de séminaire concerne les migrants et les médias. L'accent y est mis sur les possibilités d'utilisation des médias par l'association d'immigrés.

Participants au projet (partenaires du projet et groupes cibles):

- Groupe cible: les associations d'immigrés, les activistes ou multiplicateurs volontaires.
- Promoteur: le bureau de liaison de la conférence de Vienne sur l'intégration (WIK-VB).
- Formateurs: des représentants des autorités locales, des organes exécutifs, des principales agences de soutien aux secteurs concernés (par ex. culture, commerce), des groupes de pression, des ONG.

Nombre de participants:

Groupes de 20 participants

Financement du projet:

Le bureau de liaison de la conférence de Vienne sur l'intégration (WIK-VB) est financé par la municipalité de Vienne.

Couverture géographique:

Vienne

Quels ont été les obstacles à l'implication des immigrés dans des activités volontaires?

Le manque de ressources financières, humaines et organisationnelles et le manque d'expertise en matière de gestion moderne d'associations sans but lucratif

Quels sont les éléments de bonne pratique qui ont permis le succès de ce projet?

Le bureau de liaison de la conférence de Vienne sur l'intégration (WIK-VB) est un représentant des immigrés organisé de manière autonome et qui offre une formation dans les compétences nécessaires aux migrants. Les cours de compétence aident ces derniers et leurs organisations à être mieux gérées et organisées et, dans le cas des organisations, à voler de leurs propres ailes. Il s'agit de la première organisation de ce type en Autriche.

Coordonnées:

✉ **Vienna Integration Conference Networking Office**

Margaretengürtel 94/4

1050 Vienna, Austria

☎ +43-(0)1-606 41 29

Fax: +43-(0)1-641 84 20

@ akademie@wik-vernetzungsbuero.at

http://www.wik-vernetzungsbuero.at

4.5.2. Animation volontaire de groupes de jeunes immigrés

Projet promu par le Wiener Hilfswerk/Vienne (Autriche) - centre social de Vienne.

Objectifs du projet:

La longue coopération entre «Anno '93» et le Wiener Hilfswerk a culminé l'année dernière avec le lancement du projet «Qualification pour l'animation de groupes de jeunes». Les formateurs de ces jeunes sont des experts en musique folklorique croate, mais pas en gestion d'un groupe composé de 30 à 50 jeunes. Le Wiener Hilfswerk a participé au programme européen de l'IFS (Fédération internationale des centres sociaux et communautaires), échangeant des expériences avec huit autres organisations membres de cette structure. En mars 2005, deux représentants d'«Anno '93» ont été envoyés en Finlande pour une séance de formation de dé-

légués à la jeunesse et d'animateurs de groupes de jeunes. En mai 2005, la formation pratique s'est déroulée à Debrecen, en Hongrie, sous forme de séminaire. Qualification pour l'animation de groupes de jeunes, services d'orientation, partenariat international (Fédération internationale des centres sociaux et communautaires, IFS).

Participants au projet:

Animateur volontaire de groupes de jeunes immigrés, association «Anno '93» (groupe folklorique croate)

Nombre de participants:

Trois animateurs et quatre animatrices volontaires de groupes de jeunes

Financement du projet:

Financement par le Wiener Hilfswerk et, en partie, par le gouvernement

Description des activités menées dans le cadre du projet:

La décision du Wiener Hilfswerk de prendre part au programme jeunesse de l'IFS remonte à 2004. Ce programme a commencé en mars 2005 avec une séance de formation en Finlande à destination des délégués à la jeunesse et des animateurs de groupes de jeunes. Les deux animateurs de groupes de jeunes originaires de Vienne sont devenus des animateurs accrédités. En mai 2005, la formation pratique du programme jeunesse s'est déroulée à Debrecen, en Hongrie. Entre-temps, les experts du Wiener Hilfswerk et les animateurs de groupes de jeunes d'ores et déjà formés encadraient d'autres collègues d'«Anno '93» et ont introduit un système de parrainage. La langue de communication au sein de l'association est le croate. L'équipe de sept animateurs volontaires du groupe folklorique «Anno '93» s'apprête à réorganiser les diverses initiatives (par ex. cours de rattrapage en langue croate), à organiser un festival international de folklore intégrant des invités issus des pays participant au programme jeunesse de l'IFS et à organiser des cours de musique en croate. Depuis, les réflexions relatives au travail volontaire et à l'animation sont devenues une norme pour le travail volontaire d'«Anno '93».

Couverture géographique:

Province (ville) de Vienne, Autriche

Quelle fut l'attitude des immigrés à l'égard du bénévolat?

La principale motivation sous-tendant l'implication des volontaires était la volonté de travailler pour et avec la communauté croate de Vienne, d'échanger leurs expériences avec d'autres communautés, de développer certaines capacités dans les communautés d'immigrés et de promouvoir leur langue maternelle.

Quels sont les éléments de bonne pratique qui ont permis le succès de ce projet?

Pour un groupe de jeunes issus de la communauté croate, essentiellement composé d'adolescents et de jeunes commençant leur cursus scolaire, il s'agit de la seule occasion de rencontrer d'autres enfants de Croatie. Les parents font confiance aux animateurs volontaires

des groupes de jeunes immigrés. Ne disposant d'aucun local à eux, les volontaires utilisent les infrastructures d'une grande organisation sociale généraliste. Cette coopération fonctionne depuis maintenant 10 ans.

En quoi ce projet est-il innovant?

Les animateurs volontaires de groupes de jeunes migrants ont la possibilité de travailler à un niveau international grâce à des projets d'échange.

Coordonnées:

✉ **Wiener Hilfswerk**, Marko Iljic

☎ +43-(0)1-512 36 61-421

Fax: +49-(0)1-512 36 61-33

@ iljic@wiener.hilfswerk.at

http://www.nachbarschaftszentren.at,

http://wien.hilfswerk.at

4.5.3. Zeit!Raum – association socioculturelle

Zeit!Raum est promue par différents partenaires: la ville de Vienne (départements municipaux), MA13 (département municipal pour le travail avec les enfants et les adolescents en dehors de l'école), par d'autres communautés ainsi que par l'Union européenne (projet «First Aid in Integration»).



Objectifs du projet:

- Intégration des migrants et des étrangers non communautaires à la société hôte en évitant l'assimilation et en prônant l'acceptation, la justice sociale, l'égalité des chances, la diversité culturelle, la démocratie et l'humanité;
- coexistence pacifique et solidarité entre les différents groupes de migrants et entre les différentes majorités;
- sensibilisation du public aux groupes minoritaires, à leurs problèmes, à leurs demandes et à leurs idées;
- développement des talents et des compétences des différents groupes cibles, sensibilisation de la société et du public à leurs problèmes, leurs compétences et leurs idées. Création d'outils d'auto-assistance.

Participants au projet:

- Projets jeunesse: groupe cible: adolescents et enfants, essentiellement issus d'un milieu socialement désavantagé et/ou immigré et, pour certains projets (SECRET, GARDEN), les filles et les jeunes femmes;

- réfugiés, demandeurs d'asile et jeunes immigrés sans papier;
- les partenaires du projet sont de jeunes organisations, des associations d'aide aux réfugiés et aux demandeurs d'asile, des associations travaillant avec les écoles et les sans-emploi.

Nombre de participants:

- Dans les projets jeunesse, les nombres varient.
- Projet «First Aid in Integration» (projet de recherche relatif à l'élaboration de normes pour l'intégration des demandeurs d'asile au marché de l'emploi): 112 demandeurs d'asile dans des cours de préparation à l'emploi
- «Tempus» (logement, soutien et intégration des demandeurs d'asile et des réfugiés): environ 200 personnes
- Le jardin d'enfants «fun and care» tenant compte des spécificités de genre (filles ou garçons) compte 101 enfants.

Description des activités menées dans le cadre du projet:

Zeit!Raum 15 et Zeit!Raum 22 (les chiffres évoquent les 15e et 22e arrondissements de Vienne) offrent un vaste programme d'activités socio-éducatives et de loisir pour les enfants et les adolescents de 3 à 23 ans. Toutes les activités sont libres, ouvertes et centrées sur les différents contextes culturels et les différents besoins des enfants et des adolescents. Les projets sportifs, artistiques et de participation politique, l'assistance scolaire, la cuisine «transculturelle», les ateliers de danse et les soirées sont des éléments importants de notre programme. Le gymnase de l'école de quartier peut être utilisé dans le cadre du projet. Il existe enfin un projet spécifiquement adressé aux filles et aux femmes, qui leur permet de travailler dans un jardin. Zeit!Raum organise des excursions vers d'autres départements de Vienne, vers des musées, des châteaux, le Danube, etc., pour les enfants et les adolescents qui n'ont généralement pas l'occasion de visiter les lieux de détente. Enfin, des camps en extérieur sont organisés, y compris à l'étranger (tel que le «camp pour la paix» près de Derby, au Royaume-Uni, à l'automne 2005).

Les volontaires ont été impliqués dans l'organisation de ces événements, notamment en organisant des soirées interculturelles dans des centres commerciaux, en cuisinant pour les enfants afin de présenter leur «culture culinaire», en organisant des ateliers de danse et en promouvant la participation politique via la collecte des exigences politiques des jeunes immigrés, qui ont ensuite été envoyées aux agences gouvernementales.

Couverture géographique:

Concernant le travail centré sur la jeunesse: les 15e et 22e arrondissements de Vienne. Les autres projets (tels que les travaux sur l'asile, les projets de recherche ou la gestion d'événements) s'appliquent à l'ensemble de la ville de Vienne et de l'Autriche.

Quelle fut l'attitude des immigrés à l'égard du bénévolat?

De nombreux volontaires migrants avaient participé à l'un des projets étant enfants. Dans certains cas, les parents se portaient également volontaires. Les principales voies d'implication de

ces volontaires étaient clairement le bouche-à-oreille, la publicité et l'expérience personnelle.

Quels ont été les obstacles à l'implication des immigrés dans des activités volontaires?

La perception négative des immigrés dans la communauté hôte a clairement découragé de nombreux volontaires migrants dans un premier temps. Dans d'autres cas, les volontaires de sexe féminin en particulier ont dû lutter contre la perception négative de leur engagement de la part de leur famille (père, mari, etc.).

Quels sont les éléments de bonne pratique qui ont permis le succès de ce projet?

L'attention particulière portée aux filles et aux femmes musulmanes, qui sont souvent confrontées à des barrières culturelles lorsqu'elles désirent exercer une activité volontaire. Le projet «Secret Garden» cible ces immigrées, leur donnant un espace de rencontre et d'engagement dans des activités sociales et culturelles.

Les immigrés participent à la planification des activités et s'identifient au travail. La plupart s'impliquent durablement dans leur projet. Ils servent alors de «référénts» pour les autres immigrés. L'éducation par les pairs est clairement une autre caractéristique du projet: les immigrés travaillent avec d'autres immigrés.

Coordonnées:

✉ **ZEIT!RAUM association for socio-cultural work**
Sechshauser Straße 68-70
☎ +43-(0)1-895 72 65
Fax: +43-(0)1-895 72 65 16
@ office@zeitraum.org
<http://www.zeitraum.org>

4.5.4. Iftar pour les femmes

Projet promu par le forum des musulmanes d'Autriche.

Objectifs du projet:

Approcher les décideurs politiques (de sexe féminin) travaillant dans différents secteurs, tels que la politique, les ONG, le dialogue interreligieux ou les sciences, et les mettre personnellement en contact avec des femmes musulmanes. Une telle rencontre aide non seulement à apaiser les tensions, mais aussi à voir les choses sous un autre angle et à se découvrir des préoccupations communes.

Participants au projet:

Des femmes musulmanes et des décideuses politiques issues de divers secteurs sociaux.

Nombre de participants:

5 autrichien(ne)s et 30 immigrées; le groupe cible se compose de 30 décideurs politiques non musulmans.

Description des activités menées dans le cadre du projet:

Les décideurs politiques ont été invités à un repas d'iftar (le repas de rupture du jeûne pendant le mois de ramadan). Trente invités se sont joints à l'événement. Les repas proposés avaient été préparés par des musulmanes de diverses origines (Autriche, Turquie, Égypte, Syrie, Tunisie, Bosnie, Taiwan, Allemagne et Pologne). Les invités et les hôtes ont savouré ces repas dans une ambiance détendue. Le repas a été précédé d'une récitation du Coran par un Hafez et d'une brève explication du mois de jeûne qu'est le ramadan ainsi que des objectifs et des travaux du Forum des musulmanes d'Autriche. Certaines contributions culturelles et musicales (chants religieux turcs et arabes et chansons anglo-saxonnes modernes) ont clôturé le programme.

Couverture géographique:

Vienne

Principaux résultats du projet:

Les femmes, qui occupent un poste éminent dans certains milieux sociaux, ont pu se faire une véritable opinion des femmes musulmanes et ont acquis une expérience personnelle qu'elles pourront transmettre à leurs relations respectives. Ceci contribuera à limiter les préjugés et les stéréotypes.

Quels sont les obstacles rencontrés lors de la mise en œuvre du projet?

Globalement, en raison de la nature volontaire des travaux et du fait que tous les membres ont un emploi et des responsabilités familiales, le travail implique des efforts personnels considérables et nombre d'heures supplémentaires. Le manque de soutien financier représente un défi, du fait que les demandes de financement exigent beaucoup de temps et qu'il n'existe aucune source de financement ciblant ce type d'actions menées dans un contexte religieux.

En quoi ce projet est-il innovant?

Étroite collaboration entre femmes musulmanes de divers pays et d'origines ethniques variées, ce qui garantit un apprentissage transculturel. La connaissance de la culture chrétienne/européenne est une condition indispensable à l'établissement de ponts entre les cultures et les religions. L'ambiance détendue d'un repas en commun a permis de briser la glace...

Coordonnées:

✉ **Forum for Muslim Women in Austria**
Markhofgasse 20/4/5
1030 Wien
☎ +43-(0)1-664 147 620
@ frauen@derislam.at

4.6. Espagne

4.6.1. «EL ENLACE» - bulletin d'information bimensuel gratuit

Enlace est une publication, disponible aux formats papier et numérique, rédigée dans les îles Canaries par des immigrés et pour les immigrés. Elle est soutenue par le centre ibéro-américain pour le développement et l'intégration (Centro para el Desarrollo y la Integración Iberoamericana, CDI), une association d'immigrés.

Objectifs du projet:

Faciliter et accélérer le processus d'intégration sociale et professionnelle des immigrés, réduire la vulnérabilité induite par l'ignorance des procédures bureaucratiques et socio-économiques, et fournir des informations sur les réglementations, les droits et les devoirs ainsi que sur les activités sociales, sportives et culturelles menées sur l'île par les associations d'immigrés.

Participants au projet:

- Bénéficiaires: immigrés étrangers non communautaires et émigrants rentrés au pays.
- Volontaires gérant la publication: immigrés, généralement experts techniques qualifiés (diplôme de droit ou de médecine, formation à l'enseignement, etc.) qui mettent, au travers de leur contribution volontaire, leurs connaissances, leur savoir-faire, leur temps et leurs efforts au service de cette initiative.

Motivations à l'origine du projet:

Le manque d'informations accessibles et compréhensibles pour les immigrés, susceptibles de leur faire prendre conscience de leurs droits et de les faire valoir, mais aussi de les aider à respecter leurs responsabilités civiques.

Financement du projet:

Les membres et les collaborateurs de l'association d'immigrés qui la soutiennent. Soutien partiel de la part de Cabildo Insular (corporation gouvernementale locale active au niveau de l'île) à Tenerife.

Description des activités menées dans le cadre du projet:

Le bulletin d'information est distribué dans les principaux centres où les immigrés se rencontrent et accèdent à l'information. L'organisation coordinatrice fournit:

- des informations sur les réglementations qui ont généralement une incidence sur la nouvelle vie des immigrés, telles que les législations relatives à l'immigration, aux services sociaux, aux droits des travailleurs, etc.;
- des conseils et des informations de nature juridique concernant les ONG spécialisées, en cas de besoin;
- une libre utilisation des équipements de bureau, tels que les photocopieuses, les téléphones, etc.;
- des rencontres permettant la mise en réseau des différentes ONG impliquées dans des services aux migrants fournis par des migrants, de manière à mettre en commun leurs

ressources et à permettre des actions communes;

- une promotion et un encouragement du travail professionnel: associations d'immigrés et associations généralistes devraient disposer de coordinateurs spéciaux afin d'insérer les immigrés de manière effective et efficace dans la société hôte;
- des animations sociales permettant les échanges culturels.

Couverture géographique:

L'île de Tenerife; possible élargissement aux autres îles Canaries par la suite

Quelle fut l'attitude des immigrés à l'égard du bénévolat?

Elle était enthousiaste et extrêmement consciencieuse, les immigrés participants ressentant qu'ils apportaient des changements concrets dans la vie de leurs concitoyens partageant la même histoire d'immigration.

Quels ont été les obstacles à l'implication des immigrés dans des activités volontaires?

Les immigrés indiquent qu'ils doivent d'abord s'occuper de répondre à leurs besoins fondamentaux, et que le bénévolat ne peut être perçu que comme une option à envisager une fois ces besoins comblés. D'autres obstacles à la participation incluent le travail difficile et les horaires de travail à rallonge ainsi que le manque de ressources (pour payer les dépenses, etc.).

Quels sont les éléments de bonne pratique qui ont permis le succès de ce projet?

Le projet offre un soutien direct permettant d'améliorer les conditions de vie des immigrés en garantissant que l'information sur les réglementations atteint les communautés concernées.

En quoi ce projet est-il innovant?

Enlace est le seul mode de communication écrite - sur papier et au format numérique (sur un site web spécifique) - rédigé par et pour les immigrés dans les îles Canaries. Il utilise un vocabulaire accessible à tous - et porte à l'attention des autorités les questions d'exclusion et les actes de discrimination.

En quoi ce projet est-il transposable?

Cette pratique est aisément transposable dans les régions disposant d'infrastructures pour les communautés de migrants et de migrants disponibles et désireux de soutenir leur propre communauté au moyen de conseils avisés sur les questions susmentionnées.

Coordonnées:

✉ **Centro para el Desarrollo y la Integración Iberoamericana, CDI**
 CDI, c/. Juan Pablo II 26A, 2B, Santa Cruz de Tenerife
 (Islas Canarias)
 ☎ +34-619 904 140
 Fax: +34-822 026 952
 @ elenlace@el-enlace.com / elenlace123@hotmail.com
 http://www.el-enlace.com

4.6.2. Asociación «NKABOM YE GHANA UNION»

L'association d'immigrés «NKABOM YE GHANA UNION» cherche à promouvoir la solidarité, le bien-être et l'intégration des Ghanéens dans la société hôte en participant au développement de la communauté et à la cohésion sociale dans le voisinage.



Participants au projet:

Partenaires de l'association promotrice, collectifs d'immigrés Ghanéens, population «de souche» des communautés locales.

Motivations à l'origine du projet:

La volonté des immigrés eux-mêmes de devenir les principaux acteurs de leurs processus d'intégration, contrairement aux propositions et aux politiques d'intégration émanant de la société hôte.

Description des activités menées dans le cadre du projet:

Les activités sont menées dans le but d'aider à préserver l'identité du groupe et de faciliter l'adaptation à l'environnement et à la vie dans la communauté. Elles prennent généralement la forme d'activités de loisirs à composante sociale marquée, cherchant l'intégration au travers des contacts et des relations avec la communauté hôte et de la familiarisation à la géographie du voisinage et des régions alentour. Les événements organisés comprennent:

- la cérémonie d'inauguration de l'association, toutes les personnes des alentours ayant été invitées à y participer;
- la célébration de la fête nationale ghanéenne pour tous les habitants de la région, assortie d'une présentation des aspects culturels de ce pays, tels que l'habillement, la cuisine, l'art et l'histoire;
- la participation à/la célébration des festivals locaux, tels que la journée des îles Canaries;
- l'organisation d'excursions vers différentes régions de l'île, en vue de faciliter la familiarisation avec la région et l'interaction avec sa population;
- les visites dans les maisons de retraite et les hôpitaux pour témoigner de la solidarité de l'association et apporter un certain soutien.

Couverture géographique:

Couverture locale: San Matías, Taco, San Cristobal de la Laguna à Tenerife

Principaux résultats du projet:

Un partenariat avec une association de voisinage locale a vu le jour. La participation aux activités citoyennes avec d'autres groupes et l'échange interculturel ont permis à l'association d'être considérée comme une partie intégrante de la communauté locale.

Quelle fut l'attitude des immigrés à l'égard du bénévolat?

Le groupe d'immigrés participants perçoit le bénévolat comme la manière naturelle de mener les activités de l'association, dans un contexte de vie au sein de la communauté et d'intégration

sociale à leur proche environnement physique et humain. Dans cette perspective, les activités volontaires sont le reflet d'un engagement vis-à-vis de leur communauté sociale et d'un intérêt personnel à prendre part à un développement commun.

Quels ont été les obstacles à l'implication des immigrés dans des activités volontaires?

Le principal défi pesant sur l'implication de ces volontaires a été de trouver un lieu de travail et de rencontre - problème qui a été provisoirement résolu par l'utilisation du «centre citoyen» local.

Quels sont les éléments de bonne pratique qui ont permis le succès de ce projet?

Le concept d'intégration sous-tendant ces bonnes pratiques est celui d'une réelle interaction avec le voisinage. L'association est fermement convaincue que ce type d'action locale doit être la première étape en vue d'une meilleure connaissance et d'une meilleure compréhension entre les peuples, d'un plus grand rapprochement et d'une meilleure coexistence entre citoyens dans la région où ils vivent et dans la société au sens large.

Coordonnées:

✉ **NKABOMYE GHANA UNION**
c/. San Agustín – CSOC, San Matías,
San Cristóbal de la Laguna (Tenerife)
☎ +34-649 149 540

4.

4.6.3. «La Escuelita» - cours complémentaires pour jeunes immigrés



Projet proposé par le bureau de la Croix-Rouge espagnole à Santa Cruz de Tenerife. **Cruz Roja Española**

Participants au projet:

- Bénéficiaires: immigrés en bas âge de toutes origines, nationalités ou conditions sociales âgés de 6 à 14 ans et fréquentant l'école primaire ou secondaire.
- Professionnels et techniciens impliqués dans le projet: volontaires (immigrés et non immigrés), essentiellement des étudiants à l'université suivant des cours d'enseignement, de pédagogie, de psychologie et de travail social.

Couverture géographique:

Principale zone urbaine de l'île de Tenerife (îles Canaries, Espagne). Impact régional.

Objectifs du projet:

Proposer un solide programme de soutien extrascolaire aux élèves immigrés connaissant des difficultés d'apprentissage.

Description des activités menées dans le cadre du projet:

La principale activité de cette initiative volontaire est le soutien extrascolaire, sous la forme de cours complémentaires donnés quatre heures par semaine. Certaines activités connexes sont en outre proposées pour développer les capacités de l'élève et pour favoriser la coexistence interculturelle. Les élèves participent à des excursions, visitent des musées, des expositions et des lieux typiques, savourent des repas multiculturels qu'ils ont préparés eux-mêmes avec l'aide de leurs parents et jouent des pièces de théâtre. Chaque enfant fréquentant La Escuelita se voit assigner un tuteur volontaire, qui s'occupera de lui pendant tout le processus d'évaluation de son comportement et de ses progrès en termes d'éducation. Le tuteur est en outre constamment en relation avec les parents de l'élève. Il est envisagé d'élargir ces services aux enfants espagnols, en nombre limité, pour renforcer le processus d'intégration sociale au travers de la coexistence multiculturelle.

Nombre de participants:

Ce projet est mené par 12 volontaires, dont un quart (25%) sont des immigrés. Les 30 élèves sont tous d'origine étrangère.

Quels ont été les obstacles à l'implication des immigrés dans des activités volontaires?

Le principal obstacle à la coopération des immigrés est le manque de connaissances concernant le système éducatif espagnol et leur nouvel environnement. Le fait que les utilisateurs et certains des volontaires partagent une origine non espagnole crée des liens entre eux et contribue à l'intégration.

En quoi ce projet est-il innovant?

Un point remarquable est que ce projet n'est pas confiné à l'apprentissage formel, mais qu'il s'élargit à la coexistence, à la connaissance de l'environnement et à l'éducation civique afin de permettre l'intégration à la société. À noter également que les parents sont directement impliqués dans le processus d'apprentissage et dans les activités. De même, l'inclusion d'un groupe d'enfants espagnols est extrêmement positive pour l'objectif fixé. Le succès de leur parcours éducatif et de leur apprentissage non formel en dehors de l'établissement scolaire renforce le processus d'intégration des enfants participants.

Financement du projet:

Programme «immigrés» du bureau de la Croix-Rouge espagnole à Tenerife.

Coordonnées:

✉ **Spanish Red Cross Office**
c/ San Lucas, n° 60
Santa Cruz de Tenerife, Islas Canarias
☎ +34-922 282 924 - Extension 1331/1338
Fax: +34-922 246 744
@ inmitfe@cruzroja.es
<http://www.cruzroja.es>

4.7. France

4.7.1. EDL 14: Accompagnement scolaire

Fournir des services de mentorat scolaire aux enfants issus essentiellement de familles immigrées et intégrer les parents aux activités du centre social.

Participants au projet:

Partenaires du projet: volontaires des centres sociaux
Groupes cibles: enfants de 6 à 16 ans
40 personnes, 10 hommes/30 femmes, 20 immigrés/20 non-immigrés

Motivations à l'origine du projet:

Ce projet a été mis sur pied en même temps qu'un nouveau centre social, en réponse aux besoins d'accompagnement scolaire pour les enfants exprimés par de nombreuses familles, essentiellement immigrées. Les parents ont été invités à rejoindre le conseil d'administration du centre social et à organiser les activités, participer aux réunions, etc.

Financement du projet:

Le financement provient d'un accord spécifique avec l'organisation responsable de la Caisse d'allocations familiales. Une cotisation minimale est demandée aux participants (10 euros pour l'année + 5 euros pour devenir membre de l'association).

Description des activités menées dans le cadre du projet:

Deux fois par semaine, de 17h à 18h30, les bénévoles servent de mentors aux enfants issus essentiellement de familles immigrées. L'idée centrale est d'impliquer les habitants du quartier, dont la majorité sont des immigrés. Une formation est offerte aux volontaires pour leur permettre de développer leurs compétences en matière d'accompagnement auprès des enfants (chaque volontaire assiste deux ou trois enfants).

Couverture géographique:

Porte de Vanves, un quartier de Paris

Quelle fut l'attitude des immigrés à l'égard du bénévolat?

Leur implication bénéficiant directement à leurs propres enfants, les immigrés ne se considéraient pas comme des volontaires. Cependant, ils assistent régulièrement aux réunions, donnent leur avis et prodiguent des conseils - le tout sur une base volontaire.

Quels ont été les obstacles à l'implication des immigré(e)s dans des activités volontaires?

De nombreux immigrés ne se sentent pas suffisamment confiants pour s'impliquer comme volontaires. Les jeunes sont plus susceptibles de le faire, puisqu'ils sont en France pour leurs études et ont davantage confiance en leurs capacités.

Quels sont les éléments de bonne pratique qui ont permis le succès de ce projet?

L'éducation est un secteur essentiel dans lequel encourager l'implication des immigrés, dans la mesure où il s'agit d'un domaine important dans lequel ils peuvent aider leurs enfants à réussir dans le pays hôte. S'engager dans ce type d'activités est également un moyen pour les parents de mieux comprendre la structure de l'éducation officielle en France et les différents rôles des institutions (les professeurs à l'école) et des associations éducatives (les volontaires ou les professionnels des associations). Enfin, l'engagement en parallèle avec d'autres parents immigrés confrontés aux mêmes problèmes crée une compréhension réciproque et favorise l'implication des parents.

En quoi ce projet est-il innovant?

L'éducation n'est plus uniquement l'affaire des professionnels. L'organisation de l'accompagnement scolaire est une manière de garantir que, même si les immigrés peuvent trouver le système éducatif français très différent et très complexe, ils peuvent apporter leur contribution en rejoignant des associations dont l'objectif principal est d'organiser des activités d'accompagnement scolaire.

Coordonnées:

✉ **EDL 14- Equipe de Développement Local**

Céline Cheret

2 square Auguste Renoir –

75014 Paris

☎ +33-(0)1-43 95 66 11

@ celinecheret.edl14@wanadoo.fr

4.7.2. Conseils de quartier - l'exemple du XIXe arrondissement de Paris

Encourager l'implication des étrangers non européens vivant dans le XIXe arrondissement de Paris dans la vie de la cité et leur permettre ainsi de s'intégrer davantage dans la ville. L'initiative émane des conseils de quartier créés dans chacun des 20 arrondissements de Paris.

Participants au projet:

Municipalité: adjoint au maire en charge de la citoyenneté + membres de la commission des résidents étrangers non européens

Groupes cibles: 25 528 personnes originaires de pays tiers (essentiellement d'Afrique: 6 250, d'Algérie: 4 533 et de Chine: 2 763)

Nombre de participants:

36 membres: 12 membres de la commission des étrangers non européens, tous immigrés, composée à parité d'hommes et à parité de femmes; 12 membres du personnel municipal, essentiellement des hommes; 12 membres des associations locales, essentiellement des hommes.

Motivations à l'origine du projet:

La «loi Vaillant» adoptée en France en février 2002, qui vise à promouvoir la démocratie locale et la citoyenneté. Paris, comme d'autres villes de plus de 80 000 habitants (telles qu'Avignon dans le sud ou Rouen à l'ouest), a instauré des commissions locales pour les citoyens (121 à Paris). Il s'agit de travail volontaire: leurs membres sont élus pour une durée de trois ans; ils sont tenus de participer aux réunions organisées régulièrement et travaillent sur des questions spécifiques liées à la vie quotidienne dans leur quartier.

Description des activités menées dans le cadre du projet:

Réunions organisées régulièrement pour émettre des avis sur la vie dans l'arrondissement, réparties en 5 commissions: éducation, santé, culture et loisirs, accès aux droits, femmes.

En outre, certains projets concrets ont été lancés: médiation entre parents et professeurs, journée annuelle de la citoyenneté des résidents étrangers, campagnes citoyennes pour le droit de vote aux élections municipales.

Couverture géographique:

XIXe arrondissement de Paris (172 587 habitants)

Principaux résultats du projet:

Les résidents non européens ont l'occasion d'être associés plus étroitement à la vie locale de leur cité. Leur connaissance et leur compréhension des différents services publics s'en trouvent renforcées. Leur voix est entendue dans un contexte spécifique, au travers de rencontres régulières avec les représentants de la municipalité et ceux des associations (tous français).

Quelle fut l'attitude des immigrés à l'égard du bénévolat?

Il s'agit d'un type particulier de bénévolat qui est étroitement lié aux droits civiques, les étrangers non communautaires n'ayant pas le droit de voter aux élections locales en France. Les immigrés étaient heureux que l'initiative leur donne l'occasion de s'exprimer dans différentes arènes politiques et d'être entendus.

Quels ont été les obstacles à l'implication des immigrés dans des activités volontaires?

Manque d'information: ces structures participatives ne tendent à être connues que des immigrés qui sont déjà bien intégrés. Par ailleurs, les conseils n'ont qu'un rôle consultatif, qui peut décourager l'engagement.

En quoi ce projet est-il innovant?

L'innovation de ce projet est la composition de la commission (1/3 d'immigrés, 1/3 de personnel municipal et 1/3 de représentants d'associations). La commission est gérée par la municipalité, mais présidée par les immigrés.

En quoi ce projet est-il transposable?

Cette initiative est transposable à n'importe quel pays, et en particulier aux pays dans lesquels

les étrangers non communautaires ne disposent pas du droit de vote aux élections municipales. Le niveau local est le premier niveau d'implication des gens; ceux-ci devraient donc être en mesure d'y participer.

Coordonnées:

✉ **Mairie du XIX^{ème} arrondissement de Paris**
5/7 place Armand Carrel
75019 Paris
☎ +33-(0)1-44 52 28 98
@ david.greau@paris.fr

4.7.3. Expression pour les jeunes immigrés - Peupliers à Palabres

L'idée est de permettre aux jeunes immigrés ou à leurs enfants d'exprimer leur attitude à l'égard de leur pays de naissance - ou de celui de leurs parents - et la perception qu'ils ont de leur pays d'accueil.

Participants au projet:

Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), Conseil national des villes de France, Caras, Leo Lagrange, Haut-conseil des Maliens de France, Ville de Paris, Conseil régional d'Île-de-France.

Groupe cible:

Jeunes de 14 à 25 ans.

Nombre de participants:

150 jeunes lors de la première rencontre, de 30 à 50 jeunes lors des 11 rencontres suivantes.

Motivations à l'origine du projet:

En Afrique, les gens se réunissent et discutent sous les arbres. L'idée était de laisser les jeunes s'exprimer sous un arbre virtuel pour échanger leurs idées sur divers sujets, tels que la citoyenneté, le racisme ou les problèmes de la vie quotidienne.

Financement du projet:

Ville de Paris, Conseil régional, INJEP

Description des activités menées dans le cadre du projet:

12 rencontres appelées «peupliers à palabres» ont été organisées dans différentes villes d'Île-de-France, rassemblant de jeunes immigrés (la plupart rencontrant des «problèmes» sociaux à l'école, avec la police, etc.), des représentants des associations de jeunesse généralistes et des

représentants des autorités locales. L'idée est de créer un forum qui permette aux jeunes de s'exprimer publiquement - et pas seulement lorsque des émeutes ou des actes de délinquance sensibilisent le public aux questions d'immigration.

Couverture géographique:

Île-de-France (12 millions d'habitants)

Principaux résultats du projet:

Les jeunes ont pu évoquer nombre de problèmes auxquels ils sont confrontés. Ils peuvent exprimer leurs sentiments en compagnie de camarades qui comprennent leur expérience.

Quels ont été les obstacles à l'implication des immigrés dans des activités volontaires?

Les jeunes n'étaient pas conscients des possibilités d'implication et de bénévolat. Souvent, ils ne perçoivent pas la valeur d'une activité exercée sans contrepartie financière: le bénévolat est perçu comme un luxe réservé aux privilégiés.

Quels sont les éléments qui ont permis le succès de ce projet?

Les rencontres étaient organisées par une jeune femme née au Cameroun, et qui comprenait donc les communautés ciblées. Le projet souhaitait atteindre et inclure: les jeunes d'origine étrangère.

En quoi ce projet est-il innovant?

Le concept est assez poétique: il consiste en des discussions sous un arbre (peupliers à palabres). Les jeunes sont ravis d'avoir une occasion de s'exprimer en public. Souvent, il s'agissait de leur premier contact avec des représentants de l'État, et ils se sentaient pris au sérieux par le gouvernement et la population du voisinage.

Coordonnées:

✉ **Caras**
Alain Le Guyader
8 rue Léopold Pillot / BP 49-91
☎ +33-(0)1-69 47 73 86
@ alleg@wanadoo.fr

5. Contribution du bénévolat à l'intégration

5.1. Le bénévolat comme instrument et indicateur de l'intégration

Le concept d'intégration auquel nous nous sommes référés dans ce rapport est celui d'un processus dynamique, à long terme et à double sens, de compromis réciproque entre tous les immigrants et résidents de la société hôte. Les bonnes pratiques décrites ci-dessus indiquent que le bénévolat peut contribuer à ce processus pour ce qui est des dimensions socio-économiques et socioculturelles de l'intégration. Le bénévolat est clairement **un indicateur de l'intégration et a un rôle à jouer concernant nombre des autres indicateurs d'intégration:**

Le bénévolat permet à l'immigré d'acquérir des connaissances fondamentales de la société hôte, concernant par exemple la langue, le logement, l'éducation, la santé, les services sociaux, etc.

Les exemples de projets indiquent que les immigrants peuvent tirer certains enseignements et développer leur connaissance de la société hôte en s'impliquant dans des activités volontaires, encadrés par des volontaires ou des professionnels de la communauté hôte qui leur montrent la marche à suivre. La mise en relation d'immigrés et de non-immigrés à des fins de bénévolat dans le cadre d'un échange mutuel ou d'une relation de parrainage peut donner d'excellents résultats, comme en témoigne par exemple l'application élargie de

ce concept aux Pays-Bas. Le bénévolat peut être intégré aux programmes d'intégration des primo-arrivants pour permettre à ces derniers d'apprendre la langue et de découvrir les associations citoyennes de la société hôte. Si le concept de bénévolat a été concrètement introduit dans la société hôte, il est plus facile pour les immigrants de fonder par la suite leur propre association. Ceci peut être perçu comme une première étape substantielle vers l'intégration.

Le bénévolat offre à l'immigré la possibilité de participer à la société par le biais de l'éducation non formelle et informelle.

L'éducation est la clé permettant d'accéder au marché du travail et à la participation. Le bénévolat contribue à développer les compétences de ceux qui n'ont guère reçu d'éducation formelle, qui ont obtenu de mauvais résultats ou qui ont interrompu leur parcours éducatif pour diverses raisons. Il peut par ailleurs contribuer à l'apprentissage tout au long de la vie chez tout individu, indépendamment de son parcours éducatif. Les associations d'immigrés

investissent énormément dans le développement des compétences de leurs membres et dans le renforcement de leur éducation par le biais de l'enseignement et de la formation. De cette manière, elles peuvent contribuer à assurer une éducation et une formation de rattrapage aux jeunes, mais aussi aux femmes, qui ont été identifiés comme les groupes le plus défavorisés et souffrant le plus de l'exclusion. L'élément important est qu'elles peuvent at-

teindre ces groupes que les associations généralistes semblent ne pas pouvoir atteindre et leur proposer des activités éducatives correspondant à leurs besoins. L'aspect «unificateur» du capital social joue un rôle crucial à cet égard. En impliquant par ailleurs des volontaires issus

de la culture d'accueil dans ces activités, ces associations offrent aux volontaires non immigrants un environnement dans lequel ils peuvent apprendre et développer leurs compétences interculturelles, ce qui est fondamental dans une société plurielle.

Le bénévolat permet à l'immigré de renforcer son employabilité sur le marché du travail.

Le bénévolat peut fournir une expérience de travail informelle et, pour certains, être un tremplin efficace en vue de décrocher un emploi. Ce point est particulièrement important pour les jeunes immigrants, qui sont sévèrement touchés par le chômage et qui n'ont guère de perspectives sur le marché du travail en

raison de leur faible éducation. Le bénévolat peut leur offrir un moyen de découvrir leurs capacités et d'acquérir certaines compétences intéressantes pour le marché du travail. L'idée d'associer des activités volontaires informelles à une structure quelque peu plus formelle peut servir de tremplin pour un futur emploi.

Le bénévolat permet aux immigrants comme aux non-immigrés de se rencontrer et de mener des actions citoyennes sur des questions locales qui les concernent tous les deux.

Le bénévolat permet aux gens de se rencontrer et d'interagir - ainsi, les volontaires migrants rencontrent des membres de la communauté hôte lorsqu'ils s'impliquent volontairement dans l'aide aux personnes âgées dépendantes et les volontaires non migrants se familiarisent avec la communauté migrante lorsqu'ils lui fournissent certains services. Le bénévolat crée des liens sociaux et est donc un instrument essentiel de promotion de la cohésion sociale. Les groupes de volontaires sont souvent parmi les premiers à prendre l'initiative sur les questions de société qui tendent autrement à être négligées (par ex. les services au voisinage, les questions de santé et de sécurité, le logement), dans les affaires d'injustice ou de discrimination (par ex. le lancement de campagnes), etc. Les projets présentés ci-dessus montrent comment des

groupes d'immigrés et de non-immigrés peuvent facilement s'associer dans des actions de bénévolat lorsqu'ils éprouvent tous les deux le besoin urgent de dialogue et de changements sociaux dans leur voisinage. Les questions d'intérêt général devant être résolues de concert constituent le meilleur moyen de dépasser les frontières ethniques et peuvent favoriser les échanges mutuels au niveau local.

Le bénévolat permet à l'immigrée(e) de s'émanciper.

Ce point est important pour tous les immigrés, au niveau tant individuel que collectif. Il l'est encore plus pour les réfugiés et les demandeurs d'asile, qui restent souvent dans une situation d'isolement et de dépendance pendant de nombreuses années - dépendants des décisions prises par d'autres et de l'aide fournie par des tiers. Ceci peut leur donner l'impression de ne plus être maîtres de leur vie et de leur destin. En s'impliquant dans le bénévolat, non seulement ils acquièrent et se découvrent des compétences opérationnelles ou citoyennes, décrites ci-dessus, mais ils développent leur estime de soi et reprennent confiance en eux. Les migrants sans papiers

peuvent également tirer parti du bénévolat: lorsque le travail rémunéré leur est interdit, le bénévolat peut s'avérer une excellente activité de substitution. Nombre de sans-papiers et de personnes engagées dans une procédure autre que la demande d'asile dépendent de tiers pour leur survie (abris institutionnels, amis, etc.), et il devient essentiel pour eux de pouvoir donner quelque chose en retour. Le bénévolat en tant qu'expression fondamentale des relations humaines, que moyen d'aller à la rencontre des autres et d'interagir avec eux, devient alors un élément fondamental du développement personnel.

Le bénévolat permet à la société hôte de faire face à la diversité croissante et de s'adapter au changement.

La vague de xénophobie et les sentiments essentiellement islamophobes qui ont suivi les événements du 11 septembre 2001 et les attentats de Londres et de Madrid ont généré une polarisation croissante de la société, ce qui a entraîné une montée des préjugés, de la stigmatisation et, dans les cas les plus graves, du racisme ordinaire. Pour une partie de la population de souche, il est difficile d'accepter que les migrations constituent un phénomène en cours et que les immigrés et leur descendance sont une composante permanente et à part entière de la société. Cette frange de la population n'est pas préparée à un avenir dans

lequel l'immigration devra être renforcée pour lutter contre les effets du vieillissement démographique et rééquilibrer les faiblesses du marché de l'emploi. Le bénévolat peut contribuer à lutter contre la peur de l'étranger et créer des liens susceptibles de renforcer les capacités d'adaptation aux changements sociaux. Les exemples dans lesquels les migrants apportent des changements positifs à la société par leur engagement volontaire doivent être mis en évidence - ils donnent une meilleure image des migrants dans la communauté hôte et contribueront à générer un sentiment de confiance mutuelle.

5.2. Le bénévolat et les Principes de base communs pour l'intégration

Le bénévolat étant à la fois un instrument et un indicateur de l'intégration, il forme une composante essentielle de ce que la **Commission européenne a appelé les Principes de base communs pour l'intégration** (COM(2005) 389 final).

Le bénévolat favorise les échanges entre les migrants et la communauté hôte et peut donc contribuer de manière positive à ce que l'on qualifie de «processus dynamique à double sens de compromis réciproque entre tous les immigrants et résidents de la société hôte» (**principe 1**).

Les volontaires migrants bénéficient d'opportunités d'apprentissage non formelles et informelles susceptibles de compléter et d'élargir leur éducation (**principe 5**).

Le bénévolat peut contribuer à l'employabilité des migrants, car les volontaires migrants acquièrent certaines compétences indispensables sur le marché de l'emploi (**principe 3**).

Les associations généralistes et les associations d'immigrés fournissent une connaissance fondamentale de la langue, de l'histoire et des institutions du pays et de la société d'accueil (et souvent plus encore) (**principe 4**). Elles permettent par ailleurs aux migrants d'accéder aux services et institutions publics et privés du pays hôte (**principe 6**).

Le bénévolat permet clairement d'offrir une visibilité aux contributions des immigrés auprès de la société hôte (**principe 3**).

Le bénévolat est le moyen par excellence de promouvoir «un mécanisme d'interaction fréquente entre les immigrants et les ressortissants des États membres» (**principe 7**).

Le bénévolat permet aux migrants de cultiver leur culture d'origine et d'être conscients de celle-ci. Il les encourage à partager ce savoir et cette diversité avec la communauté hôte. Il offre également des occasions de découvrir et d'entrer en contact avec la culture et les pratiques religieuses de la communauté hôte. Ceci favorise l'ouverture aux autres cultures et aux autres religions tant dans la communauté immigrée que dans la société du pays hôte (**principe 8**).

L'inclusion des politiques d'intégration dans toutes les politiques pertinentes appelle celle du bénévolat, en sa qualité d'instrument et d'indicateur de l'intégration. Une bonne politique du bénévolat et la participation des associations de bénévoles aux débats sur la politique de bénévolat et sur la politique d'intégration garantiront que le potentiel d'intégration du bénévolat pourra être exploité (**principe 10**).

L'établissement et la gestion de conseils locaux de migrants et de représentations des migrants pour participer au processus démocratique local se font souvent sur une base volontaire. Ces conseils jouent un rôle inestimable dans la participation et l'intégration effectives de ces communautés, et le bénévolat est une composante essentielle de ces structures (**principe 9**).

Au moment d'élaborer les indicateurs d'intégration et d'évaluer les progrès accomplis, le bénévolat peut être utilisé pour mesurer les succès engrangés et pour développer des orientations en faveur d'une plus grande intégration (**principe 11**).

Le potentiel susmentionné du bénévolat pour l'intégration n'apparaît pas automatiquement. Il exige au préalable un accès équitable aux associations et aux institutions ainsi que l'ouverture de la société hôte, de manière à faciliter cet accès et à trouver des compromis avec les immigrants pour contribuer à lever les barrières existantes. Les associations de soutien au bénévolat peuvent jouer un rôle fondamental à cet égard, du fait qu'elles disposent de l'expérience

et des réseaux de contacts nécessaires pour favoriser ce processus. Le potentiel du bénévolat ne s'applique pas qu'à l'immigré individuel. Il s'applique aussi aux communautés d'immigrés et à la communauté hôte dans leur ensemble en tant qu'outil de coexistence. Celle-ci implique un environnement ouvert et favorable, dans lequel l'immigré se sent le bienvenu et où son existence en tant que telle n'est pas constamment remise en cause.

6. Recommandations aux décideurs politiques de différents niveaux et aux acteurs des associations généralistes et des associations d'immigrés

Les partenaires du projet INVOLVE se sont réunis en juin 2006 à Deventer, aux Pays-Bas, pour débattre des conséquences des obstacles à l'intégration susmentionnés pesant sur les volontaires migrants ainsi que des exemples de bonnes pratiques indiquant comment ces obstacles peuvent être surmontés. Sur la base de ces discussions, les recommandations suivantes ont été formulées à l'attention des différents **acteurs**:

- les décideurs politiques gouvernementaux;
- les associations de migrants;
- les associations généralistes.

Elles portent sur des actions qui peuvent être prises à différents **niveaux**:

- le niveau européen;
- les niveaux national et régional;
- le niveau local.

Certaines de ces activités devraient également être encouragées par d'autres acteurs, tels que les entreprises, les syndicats, les fondations, etc.

Nombre de ces recommandations se chevauchent - tant sur le plan des acteurs que sur celui des différents niveaux à engager. La réalité est complexe, et il n'est pas toujours facile de déterminer quel ministère ou quel acteur de la société civile (c'est-à-dire quel niveau) est le mieux placé pour appliquer une recommandation particulière.

Le débat sur l'intégration, l'état des lieux du secteur volontaire et les attitudes à l'égard du bénévolat varient considérablement selon les pays participant au projet INVOLVE, aucune recommandation ne s'applique à la situation de tous les pays. Selon le pays et ses traditions en matière de bénévolat des communautés d'immigrés, diverses recommandations à différents niveaux peuvent s'appliquer. Cependant, des approches et des recommandations similaires ont été proposées:

- **le gouvernement devrait aider à créer un environnement habilitant** tant pour le bénévolat en général que pour l'implication des migrants dans le bénévolat. Les meilleures initiatives sont ascendantes, mais doivent voir le jour dans un cadre précis. Les acteurs de la société civile et les entreprises ont tous deux un rôle à jouer en la matière;

- la **mise en réseau** des associations de migrants et des associations généralistes a été recon- nue comme un élément essentiel au succès - cela étant, la coopération entre les différents niveaux et les différents types d'acteurs est tout aussi cruciale. Les autorités publiques des différents niveaux doivent être impliquées;
- le bénévolat est généralement perçu comme un **instrument d'intégration** et un **indica- teur de l'intégration**. Il forme une trame complexe et changeante qui, pour l'heure, n'a pas encore été suffisamment étudiée pour pouvoir être exploitée au maximum de ses capacités dans les politiques d'intégration.

Les partenaires du projet INVOLVE proposent les recommandations suivantes:

1

Soutien des associations d'immigrés - renforcement de leur capa- cité à fournir un capital social qui unit et qui relie et à émanciper les communautés de migrants

Les gouvernements à différents niveaux et les parties prenantes de- vraient soutenir le développement des associations d'immigrés, reconnaissant le rôle clé qu'elles peuvent jouer dans l'intégration et l'émancipation des migrants, et les intégrer dans les forums de décision politique.

Les centres de bénévolat et les associations de soutien au bénévolat devraient assister les migrants et leurs associations par le biais d'un accompa- gnement pour les demandes de financement, de formations au développement des capacités, de l'élaboration de politiques, de la mise en réseau et d'autres démarches permettant de garantir leur développement. Ils devraient faciliter les formations et le développement des capacités d'action sociale afin de permettre aux associations d'immigrés d'agir comme des acteurs locaux à part entière.

Niveaux: **local, national**

Cibles: **gouvernements et associations généralistes/d'immigrés**

2

Sensibilisation aux valeurs du bénévolat dans les communautés de migrants, éducation au (concept de) bénévolat et incitation à recourir au bénévolat comme moyen de devenir des citoyens actifs

Les **associations d'immigrés** devraient jouer un rôle actif dans la promotion du bénévolat au sein de leur communauté. Le soutien des gouvernements et la mise en réseau avec des associations généralistes sont des conditions fondamen-

tales au succès de cette opération.

Niveau: **local**

Cibles: **associations d'immigrés**

3

Facilitation et soutien de la mise en réseau et de la coopération entre associations d'immigrés et associations généralistes au ni- veau local

Les pouvoirs publics locaux devraient encourager la mise en réseau au travers de programmes ciblés et établir des conseils spécifiques dans lesquels les acteurs de la société civile de tous les secteurs pourraient se rencontrer et contribuer aux politiques relatives au bénévolat et à l'intégration.

Les associations de volontaires du secteur des migrants et du secteur généraliste devraient collaborer activement, permettant aux volontaires de la communauté hôte de s'engager dans des associations d'immigrés et à un plus grand nombre de migrants d'exercer des activités volontaires en dehors de leur communauté. Des stratégies devraient être développées en vue d'atteindre les individus qui ne sont pas liés aux associations d'immigrés. Les partenariats entre les deux secteurs renforceront le volume et la qualité du bénévolat des migrants lorsque les intérêts, les expériences, les qualifications et les besoins des migrants et de la communauté hôte seront harmonisés. Les approches innovantes telles que le jumelage avec une association d'immigrés ou les échanges d'activités vo- lontaires entre organisations, les programmes à destination de la jeunesse et d'autres modèles de travail devraient être soutenus et développés dans le cadre d'un partenariat avec diverses associations de tous les secteurs, de manière à développer les opportunités. Des stratégies devraient être élaborées pour at- teindre les individus qui n'ont aucun lien avec les associations d'immigrés.

Niveau: **local**

Cibles: **gouvernements, associations d'immigrés, associations généra- listes**

4

Engagement en faveur de la diversité à tous les niveaux de gou- vernement et dans les associations généralistes via une approche descendante et ascendante

Les gouvernements devraient montrer l'exemple en définissant et en soutenant

6.

les bonnes pratiques en matière de bénévolat et de diversité. Les autorités locales devraient inclure la diversité dans leurs stratégies de bénévolat et de cohésion sociale et devraient elles-mêmes devenir des modèles de bonnes pratiques en promouvant l'égalité ethnique et raciale dans les agences gouvernementales et les politiques de ressources humaines.

Les **directeurs** de toute une série d'organisations devraient ouvrir la voie en soulignant l'importance du bénévolat comme moyen d'engager les associations auprès de la communauté au sens large et en démontrant leur engagement en faveur de la diversité lors du recrutement de volontaires. Les volontaires de différentes communautés devraient être accueillis, et leur contribution devrait aider à définir l'éthique et l'orientation de l'organisation. Une formation devrait être organisée dans ce cadre.

Le rôle clé joué par les responsables associatifs comme agents de la diversité et de l'inclusion devrait être reconnu et soutenu par les organisations et par les décideurs politiques. Des opportunités de formation, de financement, de mise en réseau et de développement devraient être offertes aux personnes chapeautant les volontaires dans des cadres formels et informels.

Niveaux: **local, national**

Cibles: **gouvernements, associations généralistes de bénévoles**

5

Inclusion de l'information sur le bénévolat dans les «livrets de bienvenue», les « Contrats d'accueil et d'intégration et les formations à l'intégration pour les migrants

Le gouvernement et les associations de bénévoles devraient travailler de concert pour sensibiliser les migrants aux opportunités de bénévolat qui se présentent à eux. Lors de la distribution des «livrets de bienvenue» aux nouveaux arrivants, le bénévolat devrait également être abordé. Tout nouvel arrivant dans un pays devrait être informé de la tradition de bénévolat de ce pays et du potentiel d'implication dans de telles activités. Lorsque des formations à l'intégration sont fournies, le bénévolat devrait être évoqué et les migrants être aidés à comprendre les avantages de l'engagement volontaire.

Niveaux: **local, national**

Cibles: **gouvernements / associations d'immigrés et associations généralistes (pour le matériel d'information et les formations)**

6

Reconnaissance publique du bénévolat formel et informel existant entrepris par les migrants et les associations d'immigrés

Les pouvoirs publics à différents niveaux, les bailleurs de fonds et les associations de bénévoles devraient soutenir la reconnaissance publique des volontaires migrants et les bonnes pratiques qui renforcent l'intégration des migrants au travers du bénévolat. Cette reconnaissance peut se manifester par des prix du bénévolat, des cérémonies et des informations dans les médias sur le rôle positif que les migrants, les associations d'immigrés et les associations généralistes peuvent jouer en matière d'intégration.

Les **médias** devraient s'engager à sensibiliser le public à la contribution actuelle des volontaires migrants. Pour contrebalancer la couverture médiatique négative des questions d'immigration, des exemples de bonnes pratiques devraient être promus dans la presse locale, régionale et nationale de manière à mettre en évidence les exemples de migrants apportant une contribution positive à leur société hôte et à souligner la valeur que peut prendre la coopération entre associations de migrants et associations généralistes dans l'amélioration du quotidien au sein des communautés locales.

Niveaux: **local, national**

Cibles: **gouvernements; associations d'immigrés/associations généralistes; médias**

6.

7

Promotion du bénévolat des employés de la part des migrants et à destination des migrants; étude, renforcement et diffusion des parcours permettant d'acquérir des compétences professionnelles pour les étrangers non communautaires

Les partenariats entre associations d'immigrés et entreprises devraient être encouragés, dans la mesure où ils peuvent contribuer à renforcer l'esprit d'entreprise des migrants et à consolider le développement organisationnel de la communauté d'immigrés. Le compagnonnage au travail, le placement professionnel et le bénévolat des employés devraient être développés davantage dans ce contexte.

Niveaux: **local, national**

Cibles: **gouvernements, employeurs, syndicats, associations de bénévoles immigrés et associations généralistes de bénévoles**

8

Ciblage des jeunes migrants, réfugiés et demandeurs d'asile pour garantir qu'ils sont conscients des bénéfices du bénévolat et des choix disponibles; leur offrir dans ce cadre des opportunités appropriées et leur permettre de surmonter les problèmes liés à la pauvreté, à l'exclusion sociale et aux procédures de régularisation, qui peuvent être un obstacle au bénévolat

Les personnes ayant commencé à exercer très tôt des activités volontaires sont susceptibles de les poursuivre tout au long de leur vie. Par ailleurs, le bénévolat peut servir de tremplin pour l'emploi, en particulier pour les jeunes chômeurs si ceux-ci sont en mesure de créer des réseaux sociaux, d'apprendre la langue du pays hôte et d'acquérir les compétences et la confiance nécessaires sur le marché de l'emploi. Très souvent, les jeunes servent de catalyseurs à l'implication de leurs parents dans la communauté hôte. C'est particulièrement vrai pour les jeunes migrants de deuxième et troisième génération.

Niveaux: **local, national**

Cibles: **gouvernements, associations d'immigrés et associations généralistes, associations de jeunesse**

9

Création et application d'un cadre juridique pour le bénévolat, qui annulerait les règles et réglementations empêchant le bénévolat en cas de perception d'allocations sociales et instaurerait des règles en matière d'assurance et de paiement des dépenses

Le **gouvernement** devrait fournir un cadre juridique permettant le bénévolat des migrants. Ceci implique que le bénévolat ne soit pas découragé par des réductions d'allocations pour ceux qui s'y adonnent. De nombreux volontaires potentiels sont découragés lorsqu'ils ne sont pas assurés durant leurs activités volontaires ou lorsque les dépenses telles que les frais de déplacement ne peuvent leur être remboursées.

Niveau: **national**

Cibles: **gouvernements / associations de bénévoles (pour l'assurance / le remboursement des dépenses)**

10

Promotion et diffusion des projets fructueux et des bonnes pratiques et incitation à la transposition des bonnes pratiques dans d'autres contextes

Citons comme exemples ceux repris dans le cadre du projet INVOLVE. Des canaux doivent être créés pour la promotion et la diffusion de ces bonnes pratiques, mais aussi pour favoriser une mise en réseau durable. Tous les niveaux de gouvernement et toutes les associations de bénévoles peuvent être impliqués. Les fonds nécessaires à la diffusion doivent être mis à disposition.

Niveau: **local, national / régional, européen**

Cibles: **gouvernements, associations de bénévoles**

11

Soutien de la mise en réseau à l'échelle européenne: engagement avec les réseaux européens d'associations de bénévoles et d'associations d'immigrés et création de liens de coopération avec les Points de contact nationaux sur les questions d'intégration

La constitution de réseaux a été identifiée comme un élément essentiel de la promotion des bonnes pratiques et du développement des capacités, tant dans le secteur du bénévolat qu'au niveau gouvernemental. Au niveau européen, les réseaux liés au bénévolat et à l'intégration devraient être promus et soutenus. Il convient d'instaurer un débat permanent à l'échelle européenne et de constituer des réseaux qui permettront de rassembler différents acteurs (associations généralistes et d'immigrés, employeurs, syndicats, gouvernements) afin d'identifier et de diffuser des méthodes innovantes de promotion de l'intégration au sein de l'UE. Le Centre européen du bénévolat (CEV) devrait être intégré à ce processus. Les membres nationaux du CEV devraient coopérer avec les Points de contact nationaux sur les questions d'intégration.

Niveaux: **national, européen**

Cibles: **Commission européenne, associations de bénévoles, autres parties et acteurs de la société civile**

12

Réalisation d'études visant à étoffer les connaissances sur l'étendue et la nature du bénévolat des étrangers non communautaires: schémas, besoins, perceptions, avantages, obstacles, soutien, opportunités et bonnes pratiques

6.

De telles études doivent être menées à différents niveaux: local, régional, national, européen et international. La recherche sur le bénévolat des immigrants de deuxième et troisième génération est également essentielle et pourrait contribuer à identifier les secteurs où prévalent actuellement les meilleures pratiques. Si l'on souhaite promouvoir le bénévolat des migrants au moyen de politiques ciblées, il faut savoir pourquoi les migrants exercent (ou, plus important encore, n'exercent PAS) une activité volontaire, quels types d'actions favorisent une meilleure implication de différentes nationalités dans le bénévolat et en quoi cette implication influe sur l'intégration.

Niveaux: **national, européen**

Cibles: **gouvernements, Union européenne, organismes de recherche**

13

Reconnaissance du bénévolat comme un instrument des politiques d'intégration et comme indicateur de l'intégration

Les **gouvernements** doivent reconnaître que le bénévolat est en lui-même un indicateur de l'intégration et qu'il influe sur d'autres indicateurs d'intégration, tels que l'emploi, l'accès à l'éducation, l'apprentissage de la langue de la communauté hôte, les contacts entre les associations d'immigrés et la communauté hôte, etc. Ils doivent inclure le bénévolat dans leurs stratégies d'intégration en mettant l'accent sur ses avantages. Il convient de sensibiliser davantage les principaux acteurs, dont les employeurs, le secteur du bénévolat et les services publics, aux bénéfices du bénévolat impliquant les migrants et les réfugiés, en garantissant que les agences publiques disposent de régimes de bénévolat conformes aux bonnes pratiques et qui abordent l'inclusion des migrants, des demandeurs d'asile et des réfugiés.

Niveaux: **local, régional / national, européen**

Cibles: **les pouvoirs publics à différents niveaux**

14

Adoption de dispositions légales reconnaissant que le bénévolat est un droit légal de tout migrant, quel que soit son statut, et qu'il est applicable dès l'arrivée de celui-ci sur le territoire

Tout immigré doit se voir reconnaître le droit fondamental à l'épanouissement personnel et à l'éducation. Le bénévolat en est un instrument essentiel et devrait donc être reconnu comme un droit applicable à tous, indépendamment du statut migratoire et de la durée de séjour antérieure ou prévue. Les flux migratoires sont variés, les migrations circulaires sont fréquentes et, très souvent, un temps

précieux est perdu dès le départ lorsque les migrants se voient empêchés d'exercer une activité volontaire en raison de la précarité de leur statut. Les différents services gouvernementaux devraient reconnaître le bénévolat comme un droit humain fondamental de participation à la société hôte - et ce pour tous les habitants du pays, quelle que soit la durée de leur séjour.

Niveaux: **national, européen**

Cibles: **gouvernements nationaux et institutions européennes (définition de normes/de principes)**

15

Inclusion du bénévolat comme instrument et comme indicateur de l'intégration dans l'un des prochains Manuels européens d'intégration, en lui accordant une attention toute particulière dans la mise en œuvre des Principes de base communs pour l'intégration

Le Manuel européen d'intégration, publié en 2004, présente les bonnes pratiques des politiques et des mesures d'intégration. Nous recommandons vivement que l'accent soit mis sur le bénévolat et sa contribution aux différents Principes de base communs pour l'intégration (tels que définis dans le programme de la Commission européenne pour l'intégration des ressortissants de pays tiers dans l'Union européenne - COM(2005)389 final) dans l'un des prochains Manuels à publier.

Niveau: **européen**

Cibles: **Commission européenne**

16

Mise en place d'une stratégie sur le bénévolat et sur son rôle dans les sociétés européennes

Il a été démontré que les pays disposant d'une solide tradition de bénévolat et de bonnes infrastructures pour l'accompagner exploitent mieux le potentiel du bénévolat lorsqu'il s'agit de renforcer la cohésion sociale et l'intégration. L'UE devrait élaborer une stratégie de promotion et d'expansion du bénévolat en Europe. Elle devrait également inciter les États membres à développer à leur tour leur propre stratégie de bénévolat pour influencer positivement sur les questions d'intégration.

Niveau: **européen**

Cibles: **Commission européenne**

6.

7. Conclusions

Le projet INVOLVE a confirmé qu'il n'existe guère d'études (voire aucune) sur le bénévolat des migrants et sur son rôle dans le processus d'intégration. Certains partenaires ont effectué des recherches primaires pour pallier ce manque de données. Leurs principales conclusions indiquent que, si le bénévolat est généralement perçu comme **contribuant à une meilleure intégration**, des **obstacles majeurs** subsistent aux niveaux individuel, organisationnel et sociétal, qui empêchent une plus grande implication des migrants dans de telles activités.

La levée de ces obstacles doit être une **entreprise commune** de toutes les parties prenantes:

- **les associations de bénévoles et les associations d'immigrés** doivent renforcer leur connaissance des possibilités offertes aux migrants par le bénévolat;
- **les associations généralistes** doivent s'ouvrir aux migrants, s'engager en faveur de la diversité et proposer des placements de volontaires émancipateurs et de qualité;
- **les gouvernements** doivent supprimer les obstacles juridiques liés au statut des migrants;
- **les associations d'immigrés** doivent favoriser dans les communautés d'immigrés le capital social qui unit et le capital social qui les relie avec la société hôte.

Les étrangers non communautaires sont **loin de constituer un groupe homogène** - ce qui empêche de trouver des solutions à l'intégration qui conviennent à tous. Ils ne forment en outre qu'une fraction du nombre total d'immigrés résidant dans les pays européens, et il semble parfois quelque peu «artificiel» de ne se concentrer que sur eux. En promouvant le bénévolat des migrants, les associations généralistes tendent à n'avoir aucune stratégie centrée spécifiquement sur les étrangers non communautaires, mais souhaitent englober différentes communautés d'immigrés. Les politiques d'intégration ciblent souvent les immigrés naturalisés qui ont cessé, du fait de leur naturalisation, d'être des étrangers non communautaires. **La réalité s'avère trop complexe pour se fondre dans des catégories aussi nettes.**

De la même manière, **il est impossible d'identifier des bonnes pratiques qui conviennent à tous les contextes nationaux et qui offrent des réponses à tous les défis identifiés.** Ce rapport propose certains critères communs de bonnes pratiques qui renforcent les chances de succès des associations de bénévoles en termes de recrutement de volontaires migrants. Néanmoins, les bonnes pratiques au niveau des orientations et de l'organisation ne peuvent clairement être transposées qu'après une analyse complète des groupes ciblés et du contexte dans lequel elles seront transposées. En ce sens, le projet INVOLVE

s'est efforcé de lancer des discussions et des procédures d'apprentissage sur la base des expériences soulignées ci-dessus.

En dépit de toutes ces divergences, le bénévolat a été identifié par tous les partenaires nationaux comme **un indicateur d'intégration - indicateur qui influe sur plusieurs autres indicateurs**, dans la mesure où il permet aux migrants d'acquérir des connaissances de base de la société hôte, de participer à la société au travers d'une éducation non formelle et informelle et d'améliorer leur employabilité sur le marché du travail. Par ailleurs, il contribue généralement à l'émancipation des migrants et développe leur capacité d'auto-assistance. Il forme cependant une trame complexe et changeante qui, pour l'heure, n'a pas encore été suffisamment étudiée pour pouvoir être exploitée au maximum de ses capacités en tant qu'élément essentiel des politiques d'intégration.

Par ailleurs, le bénévolat permet à **la société hôte** de mieux gérer la diversité croissante et de s'adapter au changement, mais aussi aux immigrés et aux non-immigrés de se rencontrer et de mener des actions citoyennes sur des questions locales qui les concernent tous les deux.

Le bénévolat constitue donc un élément majeur des Principes de base communs pour l'intégration tels que définis par la Commission européenne - principes qui promeuvent l'intégration en tant que processus à double sens de compromis réciproque entre tous les immigrés et résidents de la société hôte.

Le **potentiel d'intégration** du bénévolat ne se concrétise cependant pas automatiquement. Il exige des politiques et des efforts ciblés de la part de toutes les parties afin de garantir un accès équitable aux organisations et aux institutions ainsi que l'ouverture de la société hôte, de manière à faciliter cet accès et à s'adapter aux immigrés d'une façon qui contribue à lever les obstacles existants.

La **mise en réseau** des associations d'immigrés et des associations généralistes a été considérée comme une composante essentielle du succès. **Les différents niveaux de gouvernement devraient contribuer à instaurer un environnement habilitant** tant pour le bénévolat en général que pour l'implication des migrants dans cette activité. Les meilleures initiatives sont ascendantes, mais doivent voir le jour dans un cadre précis.

Tous les niveaux de gouvernement - et les associations généralistes - devraient **s'engager en faveur de la diversité** au travers d'une approche à la fois descendante et ascendante. Les gouvernements devraient élaborer des politiques qui **reconnaissent que le bénévolat est un droit légal de tout migrant, quel que soit son statut, et qu'il est applicable dès l'arrivée de ce migrant sur le territoire.** Les politiques d'intégration devraient globalement **reconnaître le bénévolat comme un instrument et un indicateur d'intégration.**

Le bénévolat formel et informel existant effectué par les migrants et leurs associations doit être publiquement reconnu.

Les institutions européennes doivent veiller à ce que le bénévolat soit **intégré comme instrument et indicateur d'intégration dans l'un des prochains Manuels européens d'intégration** et à ce qu'une attention particulière soit accordée au **bénévolat dans la mise en œuvre des Principes de base communs pour l'intégration**. Pour renforcer le rôle du bénévolat dans les questions d'intégration, l'UE doit élaborer une **stratégie globale concernant le bénévolat et son rôle dans les sociétés européennes**.

Enfin, certains des concepts abordés dans ce rapport sont susceptibles d'être repensés ou élargis. Le bénévolat doit être défini de manière plus large afin d'englober la variété d'activités qu'il représente, et notamment le bénévolat informel et non encadré, qui correspond à l'idée et à l'acceptation qu'en ont de nombreux migrants. Si la Commission européenne semble avoir trouvé le plus petit commun dénominateur dans sa définition de l'intégration, le sens de celle-ci ne fait pas encore l'unanimité. Il pourrait être utile de mettre l'accent sur la **participation** politique et **sociale** - dont le bénévolat sous ses différentes formes est un instrument majeur - dans les débats sur l'intégration.

8. Liste des contacts par pays

8.1. Pays-Bas

Coordinateurs du projet

Angelika Münz

✉ **Community Partnership Consultants (CPC)**
Spechtstr. 51
NL-1021 VT Amsterdam
☎ +31-(0)20-636 78 23
Fax: +31-(0)20-636 78 23
@ Angelika@munz-demon.nl

Henk Kinds

✉ **CPC**
Postbus 303
NL-7400 AH DEVENTER
☎ +31-(0)570-600 344
Fax: +31-(0)570-601 016
@ henk.kinds@community-partnership.net

Willem-Jan de Gast, Miro Popovic

✉ **CIVIQ**
P.O. Box 12080
NL-3501 AS Utrecht
☎ +31-(0)30-750 90 70
Fax: +31-(0)30-750 90 01
@ wjdegast@civiq.nl, mpopovic@civiq.nl

Associations d'immigrés

Mohamed Baba

✉ **Stichting TANS (Towards A New Start)**
C/o MEX-IT, Advisors for Intercultural Management
Rijswijkstraat 175, 1062 EV Amsterdam
Postbus 96044,
NL-1006 EA Amsterdam
☎ +31-(0)20-475 00 00
Fax: +31-(0)20-475 12 34
@ mohbaba@mex-it.com

Hüsnü Polat

✉ **Stichting Turkse Media Zaanstreek** (Turkish Media Association)
 Brandaris 177
 NL-1503 CC Zaandam
 ☎ +31-(0)6-481 331 24
 Fax: +31-(0)75-635 58 30
 @ hpo@zaanradio.nl

Maritza Wernet

✉ **Stichting M.A.M.A**
 (Association Antillean and Aruban Women)
 Develstein 100-b
 NL-1102 AK Amsterdam Zuidoost
 ☎ +31-(0)20-600 6636
 Fax: +31-(0)20-690 3061
 @ Maritzawernet@hotmail.com

Associations de bénévoles**Corrine Kramer**

✉ **The Netherlands Red Cross**
 Leeghwaterplein 27
 Postbus 28120
 NL-2502 KC Den Haag
 ☎ +31-(0)70-445 5666
 Fax: +31-(0)70-445 5777
 @ CKramer@redcross.nl

Associations de Soutien aux Immigrés**Ewoud Butter**

✉ **Amsterdam Kenniscentrum voor Emancipatie en Participatie**
 (Knowledge Centre for Emancipation and Participation)
 Kabelweg 37,
 NL-1014 BA Amsterdam
 ☎ +31-(0)20-627 94 60
 Fax: +31-(0)20-626 25 16
 @ ewoud.butter@planet.nl,
 Info@acbkenniscentrum.nl

Associations de Soutien au Bénévolat**R. Oahalou**

✉ **Stichting Ravelijn**
 Stadhuisplein 7
 NL-3811 ND Amersfoort
 ☎ +31-(0)33-461 30 00
 Fax: +31-(0)33-461 30 00
 @ r.oahalou@ravelijn-amersfoort.nl

Chercheurs**Paul Dekker**

✉ **SCP – Social and Cultural Planning Office**
 Postbus 16164
 NL-2500 BD Den Haag
 ☎ +31-(0)70-340 74 34
 Fax: +31-(0)70-340 70 44
 @ p.dekker@scp.nl

Anja van Heelsum

✉ **Institute for Migration and Ethnic Studies (IMES)**
 O.Z.Achterburgwal 237
 NL-1012 DL Amsterdam
 ☎ +31-(0)20-525 36 22
 Fax: +31-(0)20-525 36 28
 @ A.J.vanHeelsum@uva.nl

Gouvernement**C.E.S. Choenni**

✉ **Directorate Coordination Integration Policy for Ethnic Minorities Ministry for Justice**
 Postbus 20301
 NL-2500 EH Den Haag
 ☎ +31-(0)70-370 90 95
 @ c.choenni@minjus.nl

Entreprises**Kees Fijneman**

✉ **Rabobank Nederland**
 Postbus 17100 (UC O431)
 NL-3500 HG UTRECHT
 ☎ +31-(0)30-216 75 85
 @ c.j.a.fijneman@rn.rabobank.nl

8.2. Hongrie**Coordinateur du projet****Luca Váradi**

✉ **Menedék Association for Migrants**
 H-1077 Budapest, Jósika u. 2.
 ☎ +36-322-1502 / +36 344 6224
 Fax: +36-479 0272
 @ varadiluca@gmail.com
 http://www.menedek.hu

Associations d'immigrés**Zsolt Belánszky-Demkó**

✉ **Menedék Association for Migrants**
 Jósika u. 2.
 H-1077 Budapest
 ☎ +36-322 15 02 / +36-344 62 24
 Fax: +36-479 02 72
 @ belanszky@menedek.nl
 http://www.menedek.hu

Judit Fekete

✉ **Menedék Association for Migrants**
 Jósika u. 2.
 H-1077 Budapest
 ☎ +36-322 15 02 / +36 344 62 24
 Fax: +36-479 0272
 @ Fekete.judit@menedek.nl
 http://www.menedek.nl

András Kováts

✉ **Menedék Association for Migrants**
 Jósika u. 2.
 H-1077 Budapest
 ☎ +36-322 15 02/ +36 344 62 24
 Fax: +36-479 02 72
 @ kovand@mtapti.nl
 http:// www.menedek.hu

Judit Zatykó

✉ **Menedék Association for Migrants**
 Jósika u. 2.
 H-1077 Budapest
 ☎ +36-322 15 02/ +36 344 62 24
 Fax: +36-479 02 72
 @ juditz@freemail.hu
 http:// www.menedek.hu

Associations généralistes de bénévoles**András F.Tóth**

✉ **National Volunteer Centre**
 Kékgolyó u. 20
 H-1123 Budapest
 ☎ +36-225 07 10
 Fax: +36-225 07 11
 @ ftoth.andras@onkentes.hu
 http:// www.onkentes.hu

Chercheurs**Dr. Judit Tóth**

✉ **Hungarian Academy of Science – Research Institute of Ethnic and National Minorities**
 Országház utca 30
 H-1014 Budapest
 ☎ +36-224 6790
 Fax: +36-224 6793
 @ TothJudit@irm.gov.hu
 http:// www.mtaki.hu

Gouvernement**Dr. Tamás Jáczkú**

✉ **Hajdú-Bihar County Labour Centre**
 Piac u. 54
 H-4024 Debrecen
 ☎ +36-52 50 74 16
 Fax: +36-52 41 82 29
 @ jaczkut@lab.hu
 http:// www.hajdummk.hu

Dr. Orsolya Kisgyörgy

✉ **Ministry Of Labour**
 Alkotmány u. 3
 H-1054 Budapest
 ☎ +36-475 57 00
 Fax: +36-475 58 00
 @ kisgyorgy.orsolya@fmm.gov.hu
 http:// www.fmm.gov.hu

8.3. Angleterre**Coordinateur du projet****Ruth Wilson**

✉ **Volunteering England (Involve)**
 21 Kingswood Avenue
 Leeds LS8 2DB
 ☎ +44-(0)113-266 91 23
 Fax: +44-(0)7930-580 533
 @ ruth.Wilson@tandem-uk.com

Association d'immigrés**Myriam Cherti**

✉ **Migrant and Refugee Communities Forum**
 2 Thorpe Close
 London W10 5XL
 ☎ +44-(0)20-89 64 48 15
 @ Myriam.cherti@mrcf.org.uk

Ben Chisanga

✉ **Volunteer North East Refugee Forum/ National Refugee Integration Forum**
 ☎ +44-(0)795-819 77 34
 @ benchiss75@hotmail.com

Eleanor Harrison

Volunteer Co-ordinator
 ✉ **Refugee Council**
 First Floor, Smithfield House
 Digbeth
 Birmingham B5 6BS
 ☎ +44-(0)121-622 0907
 Fax: +44-(0)77-9137 2704
 @ Eleanor.Harrison@refugeecouncil.org.uk

Drasute Zaronaitė

Migrant Worker Project Manager
 ✉ **South Holland District Council Council Offices**
 Priory Road
 Spalding
 Lincolnshire PE11 2XE
 ☎ +44-(0)177-5764 823
 Fax: +44-(0)77-8 531 4756
 @ dzaronaitė@sholland.gov.uk

Gouvernement

Anne Hubbard

Manager

- ✉ **Welsh Local Authorities Consortium for Refugees and Asylum Seekers**
c/o Newport City Council
Brynglas Bungalow
Brynglas Road
Newport NP20 5QU
- ☎ +44-(0)1633-855 095
- Fax: +44-(0)7950-954 925
- @ anne.hubbard@newport.gov.uk

Christine Ugborgho

Policy Adviser, Refugee Integration Section

- ✉ **Immigration and Nationality Directorate**
6th Floor
Appollo House
Wellesley Road
Croydon CR9 3RR
- ☎ +44-(0)20-8760 8640
- @ Christine.ugborgho@homeoffice.gsi.gov.uk

Associations généralistes de bénévoles / Associations de Soutien

Christopher Spence

Chief Executive

- ✉ **Volunteering England**
Regent's Wharf, 8 All Saints Street,
London N1 9RL
- ☎ +44-(0)20-7520 8949
- @ Christopher.Spence@volunteeringengland.org

Susan Stopforth

- ✉ **EQUAL/ECOTEC**
6-8 Marshalsea Rd
London SE1 1HL
- ☎ +44-(0)207-089 5571
- @ Susan_Stopforth@ecotec.co.uk

Nick Johnson

Director of Policy and Public Sector

- ✉ **Commission for Racial Equality**
St Dunstan's House
201-211 Borough High Street
London SE1 1GZ
- ☎ +44-(0)20-7939 0271
- @ n.johnson@cre.gov.uk

8.4. Allemagne

Coordinateurs du projet

Susanne Huth and Duygu Yücel

- ✉ **INBAS-Sozialforschung (Institute for Social Research)**
Nonnenpfad 14
D-60599 Frankfurt am Main
- ☎ +49-(0)69-653 020 61
- Fax: +49-(0)69-655 096
- @ susanne.huth@inbas-sozialforschung.de

Associations d'immigrés

Hülya Feise and Eric Feise

- ✉ **gEMiDe – Gesellschaftliches Engagement von Migrantinnen, Migranten und Deutschen**
c/o Bund Türkisch-Europäischer Unternehmer BTEU
Wilhelm-Bluhm-Str. 20
D-30451 Hannover
- ☎ +49-(0)511-213 53 63
- Fax: +49-(0)511-213 35 29
- @ huelyafeise@hotmail.com

Harriet Wizemann

- ✉ **Bundesausländerbeirat**
c/o Arbeitsgemeinschaft der Ausländerbeiräte in Rheinland-Pfalz; (Advisory Council of Foreigners in Germany)
Frauenlobstr. 15 - 19
D-55118 Mainz
- ☎ +49-(0)6131-638435
- Fax: +49-(0)6131-679437
- @ agarp@t-online.de

Rainer Pietrusky

- ✉ **ZMO Zusammenarbeit mit Osteuropa e.V.**
(Partnership with East-Europe)
- ☎ +49-(0)351-4963745
- @ Rainer.Pietrusky@t-online.de

Associations généralistes

Dr. Ansgar Klein

- ✉ **Bundesnetzwerk Bürgerschaftliches Engagement BBE**
– Bundesgeschäftsstelle –
(German Network for Civic Activities)
Michaelkirchstr. 17-18
D-10179 Berlin-Mitte
- ☎ +49-(0)30-629 801 10
- Fax: +49-(0)30-629 801 51
- @ ansgar.klein@b-b-e.de

Filiz Arslan

- ✉ **Der Paritätische NRW MigrantInnenSelbsthilfeberatung**
(Migrant Self Help Advisor)
Kortumstraße 145
D-44787 Bochum
- ☎ +49-(0)234-9554 8819
- Fax: +49-(0)234-685 089
- @ filiz.arslan@paritaet-nrw.org

Stefan Herceg

Referent Abtl. Soziales und Gesundheit

- ✉ **Deutscher Caritasverband e. v.**, (German Caritas – Department for social affairs and health)
Karlstr. 40
D-79104 Freiburg
- ☎ +49-(0)761-200 357
- Fax: +49-(0)761-200 755
- @ Stefan.Herceg@caritas.de

Birgit Jagusch

- ✉ **Informations- und Dokumentationszentrum für Antirassismusarbeit e.V.**
(IDA) (Information and Documentation Centre for Anti-racism)
Volmerswerther Str. 20
D-40221 Düsseldorf
- ☎ +49-(0)211-1592 555
- Fax: +49-(0)211-1592 5569
- @ birgit.jagusch@idaev.de

Dr. Eckhard Kienast

- ✉ **Freiwilligenakademie Berlin**
(Volunteering Academy Berlin)
Torgauerstr. 29
D-12627 Berlin
- ☎ +49-(0)30-9928 2647
- Fax: +49-(0)30-9928 2648
- @ info@freiwilligenakademie-berlin.de

Bernhard Schulz

- ✉ **Stiftung Bürger für Bürger**
(Foundation Citizen for Citizen)
Singerstr. 109
D-10179 Berlin
- ☎ +49-(0)30-243 1490
- Fax: +49-(0)30-243 14949
- @ info@buerger-fuer-buerger.de

Simone Wiegatz

- ✉ **Verband für Interkulturelle Arbeit (VIA)**
c/o ARiC Berlin e.V.
Antirassistisch-Interkulturelles Informationszentrum
(Association for Intercultural Work)
Chausseestr. 29
D-10115 Berlin
- ☎ +49-(0)30-3087 990
- Fax: +49-(0)30-3087 9912
- @ aric@aric.de

Chercheurs**Dr. Dirk Halm**

- ✉ **Stiftung Zentrum für Türkei-studien** (Foundation Centre for Studies of Turkey)
Altendorferstraße 3
D-45127 Essen
- ☎ +49-(0)201-31980
- Fax: +49-(0)201-3198 333
- @ halm.zft@uni-essen.de

Dr. Thomas Kunz

- ✉ **ISS, Institut für Sozialarbeit und Sozialpädagogik e.V.**
(Institute for Social Work and Social Pedagogy)
Zeilweg 42
D-60429 Frankfurt
- ☎ +49-(0)69-9578 9154
- Fax: +49-(0)69-9578 9190
- @ thomas.kunz@iss-ffm.de

Siglinde Naumann

- ✉ **lern-netzwerk Bürgerkompetenz** (Learning Network Citizens' Competencies)
Friedrich-Ebert-Str. 76
D-59425 Unna
- ☎ +49-(0)2303-963 028
- Fax: +49-(0)2303-963 014
- @ siglinde.naumann@t-online.de

Dr. Elke Olbermann

- ✉ **Universität Kassel**
Fachbereich Sozialwesen
Institut für Sozialpädagogik und Soziologie der Lebensalter
(University of Kassel)
Arnold-Bode Straße 10
D-34127 Kassel
- ☎ +49-(0)561-804 2920
- @ eolbermann@web.de

Gouvernement**Kadri Akkaya**

- ✉ **Interkulturelles Referat**
Stadt Köln - Der Oberbürgermeister
(City of Cologne – Intercultural Department)
Kalker Hauptstr. 247 - 273
D-51103 Köln
- ☎ +49-(0)221-2212 2897
- Fax: +49-(0)221-2212 3196
- @ Kadri.Akkaya@Stadt-Koeln.de

Arzu Altug

- ✉ **Landeshauptstadt Hannover Referat für interkulturelle Angelegenheiten**
(City of Hannover - Department for intercultural affairs)
Trammplatz 2
D-30159 Hannover
- ☎ +49-(0)511-1684 1232
- Fax: +49-(0)511-1684 5042
- @ arzu.altug@hannover-stadt.de

Jutta Grillhiesl-Mauz

- ✉ **FaIBE Baden-Württemberg**
Referat für Bürgerbeteiligung und Stadtentwicklung
(City of Filderstadt - Department for civic participation and community development)
Friedensstr. 14
D-70794 Filderstadt
- ☎ +49-(0)711-7003 374
- Fax: +49-(0)711-7003 376
- @ jgrillhiesl-mauz@filderstadt.de

Claudia Martini

- ✉ **Beauftragte der Bundesregierung für Migration, Flüchtlinge und Integration**
(Office of the German Commissioner for Integration)
D-11012 Berlin
- @ claudia.martini@bk.bund.de

Anke Seeberger

✉ **Hansestadt Lübeck**
 Fachbereich Wirtschaft u. Soziales
 (City of Lübeck - Department for
 Economy and Social Affairs)
 Kronsfordter Allee 2-6
 D-23539 Lübeck
 ☎ +49-(0)451-1224 436
 Fax: +49-(0)451-1226 490
 @ anke.seeberger@luebeck.de

Günter Schmidt

Stabsstelle f. Presse, Öffentlichkeitsarbeit
 u. Bürgerengagement, Bürger-/Vereins-
 referent

✉ **Ministerium für Inneres,
 Familie, Frauen und Sport**
 (Ministry for the Interior, Family,
 Women and Sport – Department
 for PR and volunteering)
 Franz-Josef-Röder-Straße 21
 D-66119 Saarbrücken
 ☎ +49-(0)681-5012 117
 Fax: +49-(0)681-5012 222
 @ hg.schmidt@innen.saarland.de

Cornelia Pust

✉ **Bundesamt für Migration und
 Flüchtlinge**
 Referat 310 Integrationsprogramm,
 Grundsatzfragen der Integrations-
 förderung (Federal Office for
 Migration and Refugees –
 Department for integration
 programmes and funding)
 Frankenstr. 210
 D-90461 Nürnberg
 ☎ +49-(0)911-943 5012
 Fax: +49-(0)911-943 5007
 @ cornelia.pust@bamf.bund.de

Friedhelm Krösche

✉ **Behörde für Soziales, Familie,
 Gesundheit und Verbraucher-
 schutz**
**SI 515 Bürgerschaftliches
 Engagement**
 (City of Hamburg – Department for
 social affairs, family, health and
 consumer protection)
 Hamburger Straße 47
 D-22083 Hamburg
 ☎ +49-(0)40-428 634 621
 Fax: +49-(0)40-428 632 693
 @ Friedhelm.Kroesche@bsg.hamburg.
 de

8.5. Autriche**Coordinateurs du projet****Dr. Christoph Reinprecht and Patrizia Gapp**

✉ **Institut fuer Soziologie, Universität Wien**
 Rooseveltplatz 2
 A-1090 Wien
 ☎ +43-(0)1-42 77-481 35
 Fax: +43-(0)1-42 77-94 81
 @ christoph.reinprecht@univie.ac.at

Gouvernement Local**Ramis Dogan**

✉ **Ma 17- Integrations und Divesitätsangelegenheiten**
 (Municipal Department- Integration and Diversity, MA 17)
 8., Friedrich-Schmidt-Platz 3
 ☎ +43-(0)1-40 00-815 10
 Fax: +43-(0)1-42 77-94 81
 @ ramisdogan@hotmail.com

Associations d'immigrés**Dr. Ali Taghian**

✉ **Seniorenverein von und für
 Migrantinnen und Migranten**
 Pfadenhauergasse 22/13
 A-1140 Wien
 ☎ +43-(0)1-796 68 40
 @ dr.taghian@aon.at
<http://www.isab-institut.de/home/migranten/konzepte/oe/seniorenverein-dt.htm>

Mag. Ewa Ciecierska

✉ **WIK-VB**
 Vernetzungsbüro der Wiener Integra-
 tionskonferenz (Networking Office of
 the Viennese Integration-conference)
 Arthaberplatz 18/3/309-310
 A-1100 Wien
 ☎ +43-(0)-1 606 41 29
 @ e.ciecierska@wik-vernetzungsbuero.at
<http://www.wik-vernetzungsbuero.at/>

Bülent Öztöplü

✉ **Echo- Jugend-, Kultur und Inte-
 grationsverein** (Echo- Association
 for Youth, Culture and Integration)
 Gumpendorferstrasse 73-1-7
 A-1060 Wien
 ☎ +43-(0)1-585 68 57
 Fax: +43-(0)1-585 68 57 99
 @ echo@non.at
<http://www.latzinator.com/grr/echo/ausnahmezustand/>

Andrea Saleh

✉ **Forum Muslimische Frauen
 Österreich** (Forum for Muslim
 Women in Austria)
 ☎ +43-(0)1-897 27 15
 @ frauen@derislam.at
<http://www.derislam.at/islam.php?name=Themen&pa=showpage&pid=145>

Associations généralistes

Dr. Karin Kienzl-Plochberger

✉ **Verein Wiener Sozialdienste**
(Association of Viennese Social Services)
Camillo-Sitte-Gasse 6
A-1150 Wien
☎ +43-(0)1-981 21 10
Fax: +43-(0)1-981 21 3110
@ karin.kienzl-plochberger@wiso.or.at
<http://www.wiso.or.at/wiso/index.php>

Mag. Marko Iljic

Fachlicher Abteilungsleiter

✉ **Wiener Hilfswerk- (WHW)**
Bereich Nachbarschaftszentren
Schottenfeldgasse 29
A-1072 Wien
☎ +43-(0)1-512 36 61-421
Fax: +43-(0)1-512 36 61-33
@ iljic@wiener.hilfswerk.at
<http://www.nachbarschaftszentren.at>

Chercheurs

Mag. Charlotte Strümpel

✉ **Europäisches Zentrum für Wohlfahrtspolitik und Sozialforschung** (European Centre for Social Welfare Policy and Research)
Berggasse 17
A-1090 Wien
☎ +43-(0)1-319 4505-0
Fax: +43-(0)1-319 4505-19
@ struempel@euro.centre.org
<http://www.euro.centre.org>

Autres experts

DAS Christine Petioky

✉ **Fonds Soziales Wien**
☎ +43-(0)664-815 61 29
@ christine.petioky@fsw.at

Mag. Margit Wolf

✉ **Zeit!Raum** Verein für sozio-kulturelle Arbeit (Association for cultural work)
Sechshauser Straße 68-70
A-1150 Wien
☎ +43-(0)1-895 72 65
@ margit.wolf@zeitraum.org
<http://www.zeitraum.org>

Dr. Paloma Fernández de la Hoz

✉ **Katholische Sozialakademie Österreichs** (The Catholic Social Academy Austria (KSOE))
Schottenring 35
A-1010 Wien
☎ +43-(0)1-310 51 59
Fax: +43-(0)1-310 68 28
@ paloma.fdelahoz@ksoe.at
<http://www.ksoe.at>

8.6. Espagne

Coordinateurs du projet

Cristina Garcia and Cristina Gomez

✉ **FUNDAR**
Calle Fuencaliente I
E-46023 Valencia
☎ +34-96-330 11 09
Fax: +34-96-330 65 11
@ cgarcia@fundar.es, cgomez@fundar.es
<http://www.fundar.es>

Associations d'immigrés

Angela Placsintar and Ramona Bucur

✉ **AIPE** - Asociación de inmigrantes de los países del este en Castellón, AIPE- East Countries Migrants Association of Castellón
C/. Padre Vela, 2-bajo
E-12004 Castellón
☎ +34-964-24 70 77
@ aipe_cs@yahoo.es

José Tshinpanga

✉ **ARACOVA** - Asociación Refugiados, Asilados e Inmigrantes de la Comunidad Valenciana. Refugees and Migrants Association of the Valencian Community
C/ Mario Aristoy, 6 bajo
E-46018 de Valencia
☎ +34-96-392 54 44
@ aracova@ono.com
<http://www.Aracova.org>

Associations généralistes de bénévoles

Maria Vila and Aina Vera

✉ **Federació Catalana del Voluntariat**, Catalanian Federation for Social Voluntering
C/ Pere Vergès 1, 11è
E-08020 Barcelona
☎ +34-93-314 19 00
@ inmigracio@federacio.net
<http://www.federacio.net>

Juan Jose Escrivá

✉ **Cruz Roja Española**
Spanish Red Cross
C/. Jerónimo Muñoz, 34, 1º, 3º
E-46007 Valencia
☎ +34-96-310 70 98
@ jes@cruzroja.es
<http://www.cruzroja.es>

Chercheurs

Guillermo Vansteenbengergh

✉ **CEIM – Fundación de la Comunidad Valenciana para la integración social y formación de inmigrantes.** Foundation of the Valencian Community for social integration and training of immigrant
Gran Vía Fernando el Católico 78
E-46008 Valencia
☎ +34-96-315 22 20
@ softmachinees@yahoo.es
http://www.ceim.net

Vicente Zapata, Jorge Fariña, Jordi Arocha

✉ **OBITen-Observatorio de la inmigración en Tenerife;** Observatory of Immigration - Tenerife Universidad de la Laguna Campus de Guajara
E-38071 San Cristóbal de la Laguna, Tenerife
☎ +34-922-317 762 / 747
@ vzapata@telefonica.net,
jorge@obiten.net,
jordiarocha@yahoo.es
http://www.obiten.net

Gouvernement

M^a José Lopez Sarrión

✉ **Dirección General de Inmigración de la Generalitat Valenciana;** Immigration General Department of the Valencian Government
C/. Poeta Querol, 7
E-46002 Valencia
☎ +34-96-353 69 13
@ lopez_mjosar@gva.es

Inmaculada Serra, Elba M^a Bermudez, Elvira del Pozo

✉ **Universidad de Valencia -** Departamento de Antropología y Sociología; Valencian University - Sociology and Social Anthropology Department
Facultad de Ciencias Sociales Edificio Departamental Occidental
Avda. Tarongers, s/n
E-46022 Valencia
☎ +34-96-315 22 20
@ inmaculada.serra@uv.es,
elberqui@aaa.upv.es,
elpoa@alumni.uv.es

Josep Lluís Riera

✉ **Àrea Participació Direccions de Inmigración y Juventud del Gobierno Balear** (Balears); Immigration and Youth Departments of the Balears Government
C/. San Juan de la Salle, 7-Bajo
E-07003 Palma de Mallorca
☎ +34-971-176 476
@ priera@dgjovent.caib.es

8.7. France

Coordinateur du projet

Dr. Bénédicte Halba

✉ **IRIV**
11 rue de Saussure
F-75017 Paris
☎ +33-(0)1-42 84 08 25
Fax: +33-(0)1-42 84 08 25
@ contact@iriv.net
http://www.iriv.net

Gouvernement National

Sylvie Moreau

✉ **Ministère des Affaires sociales**
Direction des Populations et des Migrations
7-11, place des cinq martyrs du Lycée Buffon
F-75014 Paris
☎ +33-(0)1-40 56 41 54
@ sylvie.moreau@sante.gouv.fr

Gouvernement Local

José Pinto

✉ **Mairie de Bobigny**
31 avenue du Président Salvador Allende
F-93009 Bobigny Cedex
☎ +33-(0)1-48 96 25 31
@ jose.pinto@ville-bobigny.fr

David Greau

✉ **Mairie du XIX^{ème} arrondissement**
5/7 place Armand Carrel
F-75019 Paris
☎ +33-(0)1-44 52 28 98
@ david.greau@paris.fr

Myryam Bernard

✉ **FASILD** (Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations)
209 rue de Bercy
F-75585 Paris Cedex 12
☎ +33-(0)1-40 02 77 02
@ mbernard@fasild.fr

Stéphane Alexandre

✉ **MDCA**, Maison du Combattant et des Associations du XIX^{ème} arrondissement
20 rue Edouard Pailleron
F-75019 Paris
☎ +33-(0)1-48 96 25 31
@ stephane.alexandre@paris.fr

Associations d'immigrés / Associations ouvrent pour les Immigrés

Djilali Kabeche

- ✉ **Association Migration, Solidarité et Echanges pour le Développement (AMSED)**
Espace Nord-Sud (Centre commercial de l'Esplanade)
17 rue de Boston
F-67 000 Strasbourg
- ☎ +33-(0)3-88 61 71 67
- @ amsed@wanadoo.fr

Guy Piacka

- ✉ **GERFAC**
11 rue Paul Leplat
F-78160 Marly-le-Roi
- ☎ +33-(0)1-39 17 27 82
- @ gerfac@injep.fr

Carla Guisuraga

- ✉ **CENTRAIDER**
59 bis Faubourg Chartrain
F-41100 Vendôme
- ☎ +33-(0)2-54 80 23 09
- @ contact@centraider.org
- http://www.centraider.org

Chercheurs

Agnès Bathiany

- ✉ **Université d'Evry Val d'Essonne**
IUP ADT
2 rue du Facteur Cheval
F-91025 Evry Cedex
- ☎ +33-(0)1-69 47 82 69
- @ agnes.bathiany@univ-evry.fr

Associations généralistes

Céline Chéret

- ✉ **Chargée de mission EDL 14**
2 square Auguste Renoir
F-75014 Paris
- ☎ +33-(0)1-43 95 66 11
- @ edl14@wanadoo.fr

Alain Le Guyader

- ✉ **Caras** (Centre d'analyses et de recherches sur l'Agir social)
8 rue Léopold Pillot
BP 49-91
F-91360 Epinay sur Orge
- ☎ +33-(0)1-69 47 73 86
- @ alleg@wanadoo.fr

Jean-Louis Sanchez

- ✉ **ODAS** (Observatoire décentralisé de l'action sociale)
250 bis boulevard Saint Germain
F-75007 Paris
- ☎ +33-(0)1-44 07 05 13
- @ adeline.letort@odas.net

9. Bibliographie

- Bommers, M. and Kolb, H. (ed.) (2006): „Themenheft: Integrationslotsen für Stadt und Landkreis Osnabrück: Grundlagen, Evaluation und Perspektiven eines kommunalen Modellprojekts“, IMIS-Beiträge, Publication 28, June 2006.
- European Commission (2003):“Communication on “Immigration, integration and employment”, COM(2003) 336.
- European Commission (2005): Communication on “A Common Agenda for Integration - Framework for the Integration of Third-Country Nationals in the European Union”, COM(2005) 389 final.
- EUROSTAT (2004):“How Europeans Spend Their Time”. Luxembourg: Office for Official Publications of the European Communities.
- ISSP (International Social Survey Programme) (2003):“National Identity (II)”, ZA No. 3910. http://www.gesis.org/en/data_service/issp/data/2003_National_Identity_II.htm
- GLOBAL COMMISSION ON INTERNATIONAL MIGRATION (GCIM) (2005):“Migration in an interconnected world: New directions for action”, October 2005. www.gcim.org.
- Klaver, J. & Tromp, E. & Oude Ophuis (2005):“Vrijwilligerswerk en allochtonen“. Amsterdam: Regioplan.
- OECD (2006): International Migration Outlook. Paris.
- Penninx, R., & van Heelsum, A. (2004):“Bondgenoot of spelbreker? Organisaties van immigranten en hun mogelijke rol in integratieprocessen”. Utrecht: FORUM Instituut voor Multiculturele Ontwikkeling.

Ce rapport final sur le projet INVOLVE se base sur les sept rapports nationaux fournis par les partenaires du projet. Ceux-ci sont consultables à l'adresse

www.involve-europe.eu.

(notes de fin de texte)

¹ NdT: Par commodité, nous utiliserons par la suite le terme «bénévolat» pour désigner les activités de bénévolat aussi bien que de „volontariat“. Les notions de „bénévole“ et „volontaire“ seront utilisées de manière interchangeable.

² NdT: Par commodité et sauf indication contraire, le présent rapport utilise le masculin de manière générique, pour désigner les femmes aussi bien que les hommes

³ Klaver et al., 2005.

⁴ Pour les citations, veuillez vous référer au rapport INVOLVE pour les Pays-Bas, publié à l'adresse www.involve-europe.eu.

⁵ L'Espace économique européen comprend les États membres de l'UE ainsi que la Norvège, le Liechtenstein et l'Islande.

⁶ Données de l'Office central des statistiques reposant sur les données Eurostat: How Europeans Spend Their Time (2004).

⁷ Source: ISSP 2003.

⁸ Cette étude fait partie de la section du programme «Formation dans un environnement social» et sera publiée à la fin de l'automne 2006 à l'adresse www.abwf.de.

⁹ Le capital social “bonding” ainsi que le capital social “bridging”.